

# **Les frontières de la question foncière**

Enchâssement social des droits et  
politiques publiques

# **At the frontiers of land issues**

Social embeddedness of rights  
and public policy

## **Résumés / Abstracts**

Colloque international  
17, 18, 19 mai 2006  
Montpellier, France

# Sommaire

## Mercredi 17 mai 2006 / Wednesday, May 17

### 14h30 – 16h / 2:30 – 4:00 pm Ateliers thématiques / Panels

|   |    |
|---|----|
| 1A – Politiques de sécurisation et d'immatriculation foncière (1) / Land tenure security and land titling policies (1). <i>Animateur / chair: Philippe Lavigne Delville</i> .....           | 3  |
| 1B – Politiques des appartenances, autochtonie et lien à la terre (1) / The politics of belonging, autochthony and land issues (1). <i>Animateur / chair: Marcel Djama</i> .....            | 5  |
| 1C – Négocier les identités et droits fonciers (1) / Negotiating culture, identities and land rights (1). <i>Animateur / chair: Ben Cousins</i> .....                                       | 7  |
| 1D – Transmission des droits fonciers au sein de familles / Intrafamily transfers of land rights. <i>Animateur / chair: Jean-Pierre Chauveau</i> .....                                      | 10 |
| 1E – Incidences foncières du développement des agricultures entrepreneuriales / The land impact of the development of entrepreneurial farming. <i>Animateur / chair: Eric Léonard</i> ..... | 11 |
| 1F – Transformations foncières des anciens fronts pionniers / Land transformations in the old pioneer fronts. <i>Animateur / chair: André Quesnel</i> .....                                 | 14 |

### 16h30 – 18 h / 4:30 – 6:00 pm Ateliers thématiques / Panels

|   |    |
|---|----|
| 2A – Politiques de sécurisation et d'immatriculation foncière (2) / Land tenure security and land titling policies (2). <i>Animateur / chair: Paul Mathieu</i> .....                | 16 |
| 2B – Politiques des appartenances, autochtonie et lien à la terre (2) / The politics of belonging, autochthony and land issues (2). <i>Animateur / chair: Sergio Zendejas</i> ..... | 18 |
| 2C – Négocier les identités et droits fonciers (2) / Negotiating culture, identities and land rights (2). <i>Animateur / chair: Nikolaus Schareika</i> .....                        | 20 |
| 2D – Femmes et transferts fonciers intra-familiaux / Intrafamily transfers of land rights : A focus on gender. <i>Animateur / chair: Lorenzo Cotula</i> .....                       | 23 |
| 2E – Dynamiques foncières des systèmes pastoraux / The land issues of pastoral systems. <i>Animateur / chair: Christian Seignobos</i> .....   | 25 |
| 2F – Dynamiques péri-urbaines et nouveaux enjeux fonciers / Peri-urban dynamics and new stakes for rural land issues. <i>Animateur / chair: Vincent Renard</i> .....                | 27 |

## Jeudi 18 mai / Thursday, May 18

### 9h – 10 h30 / 9:00 – 10:30 am Ateliers thématiques / Panels

|   |    |
|---|----|
| 3A – Production des politiques et des législations foncières (1) / The production of land law and land policy (1). <i>Animateur / chair: Etienne Le Roy</i> .....   | 30 |
| 3B – Pluralisme juridique et politique locale du foncier (1) / Legal pluralism & the local-level politics of land (1). <i>Animateur / chair: Pierre-Yves Le Meur</i> .....                                | 33 |
| 3C – Une « autochtonisation » de la question foncière ? (1) / Autochthonism at stake (1). <i>Animatrice / chair: Carola Lentz</i> .....   | 35 |
| 3D – Les dimensions intrafamiliales et inter-communautaires des transactions foncières / Intrafamily and intercommunity dimensions of land transactions. <i>Animatrice / chair: Camilla Toulmin</i> ..... | 37 |

|   |    |
|---|----|
| 3E – Les interactions entre dynamiques agraires et foncières (2) / Interplays between agrarian and land dynamics (2). <i>Animatrice / chair: Evelyne Mesclier</i> ..... | 39 |
|---|----|

**11h –13 h / 11:00 am – 1:00 pm Ateliers thématiques / Panels**

|   |    |
|---|----|
| 4A – Production des politiques et des législations foncières (2) / The production of land law and land policy (2). <i>Animateur / chair: Tor Benjaminsen</i> .....      | 40 |
| 4B - Pluralisme juridique et politique locale du foncier (2) / Legal pluralism & the local-level politics of land (2). <i>Animateur / chair: Eyolf Jul-Larsen</i> ..... | 42 |
| 4C – « Autochtonisation » de la question foncière ? (2) / Autochthonism at stake (2). <i>Animateur / chair: Jean-Pierre Jacob</i> .....                                 | 44 |
| 4D – L'enchâssement social des marchés fonciers / The social embeddedness of land markets. <i>Animateur / chair: Jean-Philippe Colin</i> .....                          | 45 |
| 4E – Les interactions entre dynamiques agraires et foncières (1) / Interplays between agrarian and land dynamics (1). <i>Animateur / chair: Bernard Tallet</i> .....    | 47 |

**14h30 – 16h / 2:30 – 4:00 pm Ateliers thématiques / Panels**

|  |    |
|--|----|
| 5A – Les politiques foncières en acte (1) / Implementing land policies (1). <i>Animateur / chair: Philippe Lavigne Delville</i> .....                          | 50 |
| 5B – Trajectoires de règlement des disputes foncières / Trajectories of land disputes settlement. <i>Animateur / chair: Lorenzo Cotula</i> .....               | 52 |
| 5C – La terre imaginée / Investing land with meaning. <i>Animateur / chair: Pierre-Yves Le Meur</i> .....  | 53 |
| 5D – Transferts fonciers : interprétations et conflits / Land transfers: meanings and conflicts. <i>Animateur / chair: Franz Von Benda-Beckmann</i> .....      | 54 |
| 5E - Enjeux fonciers des interventions de protection environnementale / Environmental policies and land issues. <i>Animateur / chair: Philippe Jouve</i> ..... | 57 |

**16h30 – 18 h / 4:30 – 6:00 pm Ateliers thématiques / Panels**

|  |    |
|--|----|
| 6A – Les politiques foncières en acte (2) / Implementing land policies (2). <i>Animatrice / chair: Emmanuelle Bouquet</i> .....  | 59 |
| 6B – Les dimensions foncières des conflits nationaux / Land dimensions of national conflicts. <i>Animateur / chair: Thomas Bassett</i> .....                             | 61 |
| 6C - Mobilités et dynamiques foncières intra-familiales / The interplay of mobility and intrafamily land access dynamics. <i>Animatrice / chair: Pascale Maïzi</i> ..... | 63 |
| 6D – Pratiques contractuelles et logiques d'acteurs / Contractual practices and actors' rationales. <i>Animatrice / chair: Anne-Marie Jouve</i> .....                    | 66 |
| 6E – Enjeux fonciers de la gestion des ressources renouvelables / Land stakes in renewable natural resources management. <i>Animateur / chair : Alain Karsenty</i> ..... | 68 |

## 1A - Politiques de sécurisation et d'immatriculation foncière (1) / Land tenure security and land titling policies (1). *Animateur / chair: Philippe Lavigne Delville*

Tor A. BENJAMINSEN, Stein HOLDEN, Christian LUND, Espen SJAASTAD

### *The emerging formalisation agenda and some empirical evidence from Africa*

*In this paper, we review four African experiences with property formalisation in order to examine whether they conform to hypothesised mainstream effects. First, the demand for formalised rights must be deconstructed, taking into account the interests of local groups. No formalisation effort is likely to be embraced by all. Second, formalisation represents not only the recording of existing realities, but will often trigger alterations in the rights and institutions themselves. Third, given the generally limited resources of African governments, important trade-offs exist between cost and complexity, and there is often tension between capacity and ambitions. Each of these issues requires careful attention prior to, rather than subsequent to, the implementation of formalisation programmes.*

Klaus DEININGER, Jaap ZEVENBERGEN, Daniel AYALEW, Assefa ADMASSIE, Berhanu ADENEW

### *Assessing the Certification Process of Ethiopia's rural Lands / L'établissement de la procédure de certification de terres rurales en Éthiopie*

*Many African countries have recently changed their land legislation or institutional setup with the goal of being able to recognize land rights and provide security of tenure to occupants in new and innovative ways. One key objective of doing so has been to establish systems of land administration that can provide country-wide coverage at an affordable cost, and that can be upgraded in a flexible way as and when the need to do so arises. While a systematic assessment of the performance of such systems would be of great importance to inform the policy debate, it is made difficult by a huge and widening gap between legal initiatives and actual implementation. The case of Ethiopia, where -within a rather short time frame- about 6 Million land use certificates were distributed, even though during the "first phase" no map or spatial reference is included, is thus of potentially large interest for policy makers.*

*In this paper, we use the example of Ethiopia to describe how certification of land use rights was undertaken in different regions of the country; compute the costs of use right certification as well as maintenance of the registry and compare it to more traditional approaches; provide a descriptive assessment of the impact of certifying use rights on the number and incidence of land conflicts, gender, and land-related investment; and (iv) outline possible trajectories for the evolution development of the system in different circumstances. To do so, we draw on a survey of about 300 communities, complemented by case studies from all of the country's four main regions. We find that, the scope for sharing of experience across regions and improvements in a number of procedural issues notwithstanding, the process to certify land use rights in Ethiopia has been very participatory and cost-effective (about US \$ 3.5 per household or less than US \$ 1 per plot). While investment- and productivity-impacts may take longer to materialize (and may be affected by a rather unfavorable policy regime), land right certification reduced conflict, helped to empower women, and improved governance at the local level. We assess advantages and disadvantages of rapidly rolling out a low-cost process (as compared to a higher-cost one) and use an analysis of unresolved issues that emerged in different contexts to illustrate the potential for (and cost of) improving on the basic system in a way that responds to local need, including the use of low-cost mapping techniques to add a spatial component to the information.*

Beaucoup de pays africains ont changé récemment leurs lois foncières ou leurs institutions pour reconnaître les droits fonciers, et assurer la sûreté légale aux occupants avec des méthodes nouvelles et innovatives. Un objectif très important est l'établissement d'un système d'administration de terres pour le pays entier à un coût abordable, amélioré par une méthode flexible, si nécessaire. Bien qu'une amélioration systématique des résultats de ces systèmes soit importante pour le débat et la décision politique, il est rendu difficile dû à un écart de plus en plus grand, entre l'initiative légale et l'adaptation pratique. L'Éthiopie est un bon exemple. Pendant une période brève, on a distribué six millions de certificats (sans carte ou référence spatiale).

Dans cet article, nous citons l'exemple de l'Éthiopie pour décrire les méthodes de certification des droits fonciers entre les différentes régions, calculer les coûts de certification ainsi que d'entretien du registre et les comparer aux approches plus traditionnelles, évaluer l'effet de certification sur l'occurrence des conflits, l'égalité des femmes, l'investissement sur les terres; et faire un exposé des développements possibles de l'évolution du système dans des circonstances différentes. Nous utilisons les résultats d'un questionnaire dans 300 communautés, complété d'études de cas des quatre régions principales. Malgré un nombre de problèmes mineurs, la procédure de certification de terres rurales en Éthiopie a eu une influence forte sur la

communauté et a été bon marché (près de trois euros par ménage). L'effet sur l'investissement et la productivité a besoin de plus de temps, mais la certification a eu un résultat positif sur les conflits, et a aidé les femmes et le gouvernement local. Nous évaluons les avantages et les inconvénients de lancer rapidement une procédure bon marché pour tout le pays. Nous analysons les problèmes irrésolus, y compris les techniques bon marché pour créer les cartes et ajouter la référence spatiale.

**Paul MATHIEU**

**« Clarifier pour sécuriser les droits fonciers coutumiers » : pas clair pour tout le monde et insécurisant pour les autres ? Réflexions à partir d'observations en Afrique de l'Ouest**

Le programme 'clarifier les droits fonciers pour les formaliser, et les formaliser pour les sécuriser' (et pour répondre aux attentes des propriétaires ou des gouvernements ?) est proposé depuis quelques années par certaines institutions internationales de financement du développement. La communication discutera pourquoi ce n'est pas clair pour tous les acteurs concernés, pourquoi cela peut créer – au moins temporairement, mais un 'temporaire' suffisant que pour faire problème - de l'insécurité pour certains, et accroître l'instabilité, la confusion ou les tensions dans des systèmes fonciers déjà en transition et dans l'entre-deux de plusieurs systèmes de normes et d'institutions.

Les principaux arguments de cette analyse sont : (i) Une composante irréductible de non-dit, d'implicite et d'ambiguïtés caractérise les systèmes fonciers locaux en Afrique. Réduire ou éliminer cette ambiguïté n'est pas nécessairement possible ou simple, ou compréhensible et acceptable par tous les acteurs. (ii) Vouloir clarifier crée des enjeux et des stratégies par rapport au processus de clarification/ formalisation des droits. Ces enjeux induisent des stratégies des divers groupes d'acteurs, et souvent des tensions et compétitions soudainement accrues ou cristallisées. (iii) Les diverses catégories d'acteurs ruraux et non-ruraux du foncier rural ont des capacités inégales de maîtriser et d'utiliser efficacement divers modes de sécurisation et de formalisation des droits. (iv) Cette inégalité face à la diversité des modes de formalisation doit être prise en compte par les institutions étatiques et par les projets de sécurisation foncière. En effet, le programme de clarification/ formalisation, s'il ne tient pas compte de ces capacités différentielles, risque de créer ou d'amplifier des inégalités dans les capacités réelles ('capabilities') d'utiliser les institutions et les nouvelles opportunités procédurales de formalisation et sécurisation légale des droits.

Ceci sera étudié par référence à des informations empiriques au Burkina Faso, au Niger, et en Côte d'Ivoire. Les implications pour les projets et politiques foncières en Afrique de l'Ouest seront discutées et suivies de quelques pistes de recommandations.

**Bastiaan Philip REYDON**

***Social Embeddedness, Institutions for rural land management and land grabbing: the cases of Afghanistan and Brazil / Enchâssement social, institutions de gestion des droits fonciers et spoliation foncière : les cas de l'Afghanistan et du Brésil***

*Land management and other issues related to land have been generating controversy throughout countries and the human history. While the developed countries have rather sophisticated and costly systems for land management that also regulates land markets, many undeveloped do not have it. The social embeddedness behind the institutions that made the rural land management function or not has not been much discussed until the present. Less has been discussed about the social embeddedness that makes the land management much less effective than it should be, mostly in the developing countries. This paper tries to focus on these issues, showing based on two different but not developed countries: Brazil and Afghanistan. What is seen there is that the lack of social embeddedness of the rural land management results in its contrary: the absence of rule and regulation over land. And the main solution is the return to the communities to obtain their view and proposal of organization of the land for its adequate management by the state.*

*The first item will be a presentation, based on the literature, of the understanding of social embeddedness and its relations with the institutions, based on the Institutional Economics. These authors show how the institutions interfere and play an important role in the economic setting. Particularly Polanyi, that stated that land as private property and the land markets as institutions need the state to manage and rule it, mostly after the XIX century.*

*The next two items will, based in some historical facts and the most relevant land policies for Afghanistan and Brazil, show that their states, at this historical moment, do not rule important parts of their land markets in both countries for different reasons and determinates. In Afghanistan, the experience of having a very strict land regulation (communist period), the wars and the social rules embedded in its laws and institutions have made it difficult to have clear rules and regulations for the land issues and the grabbing of government land.*

*The state being unable to regulate the land is one of the causes of the great political instability and contradictions between the different ethnical groups that fight for the land presently in the country. The rules are there but the effective possibility of making them work needs changes in the policies, the land management institutions and a more integrated to the social embedded situation.*

*In Brazil the lack of integration between the social embeddedness and the institutions created to rule the land is the main reason for lack of effective regulation on land issues causing land grabbing.*

*The last item will propose some solutions that will create the conditions for the society to have the means to regulate its land markets and so diminish their social, economical, political and environmental problems in both countries. It is rather strange to imagine that both countries so different socially, economically and historically have to search for solutions that pass through the same needs of how to regulate their land ownership trough: good cadastres, good deeds and social control over land use.*

La gestion des droits d'accès à la terre et les questions relatives au droit foncier sont des sujets controversés depuis l'origine des sociétés humaines. Alors que les pays développés ont adopté des systèmes de gestion cadastrale sophistiqués et coûteux, qui ont également pour fonction de réguler le marché, la plupart des pays non développés n'ont pas de tels systèmes. La question de l'enchâssement social des institutions agraires permettant la gestion efficace des droits ruraux a peu été débattue jusqu'à présent, et encore moins celle des formes d'enchâssement social qui rendent cette gestion plus difficile dans les pays en développement. Cette étude aborde ces questions, en s'appuyant sur deux cas de pays en développement, le Brésil et l'Afghanistan, qui illustrent tous deux les effets du manque d'enchâssement social de la gestion des droits fonciers, sous l'angle de l'absence dévastatrice de règles de régulation. On montrera que la principale solution consiste à consulter les communautés rurales afin d'élaborer avec elles des propositions d'organisation de la distribution et de la gestion des terres pour les soumettre à l'Etat.

La première partie portera sur une analyse bibliographique de la question de l'enchâssement social et de la façon dont elle est abordée par l'Economie institutionnelle. Polanyi a montré en particulier que la terre en tant que propriété privée et les marchés fonciers en tant qu'institutions ont eu absolument besoin de l'Etat pour s'imposer et fonctionner effectivement, principalement après le XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les deux autres parties montreront, à partir des faits historiques concernant les principales politiques foncières observées en Afghanistan et au Brésil, que ces pays ne régulent actuellement pas, pour différentes raisons, la plus grande partie de leur marché foncier. En Afghanistan, l'expérience d'une régulation très stricte pendant la période communiste, les guerres et les règles sociales liées aux lois et aux institutions locales ont rendu difficiles l'établissement de lois et de régulations foncières claires. L'incapacité de l'Etat à réguler le marché foncier explique pour partie la grande instabilité politique et les tensions entre groupes ethniques qui se battent pour le contrôle des terres à travers le pays. Les lois existent bien, mais la possibilité de les rendre effectives requiert des changements dans les politiques, dans les institutions de gestion foncière et leur intégration aux situations d'enchâssement social. Au Brésil, le manque d'intégration entre les institutions foncières légales et les formes d'enchâssement social constitue la principale cause d'absence de régulation efficace, provoquant saisies et spéculation foncières.

La dernière partie proposera certaines solutions pour créer les conditions de création et de maintien de moyens de régulation foncière, diminuant ainsi les problèmes sociaux, économiques, politiques et environnementaux des deux pays. En fait, il est étrange de constater que deux pays si différents du point de vue social, économique et historique, doivent affronter des problèmes similaires de régulation de leur marché foncier à travers l'amélioration des cadastres, des actes légaux, des taxes foncières et du contrôle de l'usage de la terre.

## **1B - Politiques des appartenances, autochtonie et lien à la terre (1) / The politics of belonging, autochthony and land issues (1). Animateur / chair: Marcel Djama**

**Christine DEMMER**

**Quand la définition de la propriété était un enjeu fort de la définition de Kanaky : retour sur les perspectives nationalistes kanakes des années 1980 / When the definition of property was at stake in the definition of Kanaky: back to the Kanak nationalist perspectives during the eighties (New Caledonia)**

Durant les années 1980, les indépendantistes avaient fait des récupérations de terres spoliées leur principal combat pour la reconnaissance de leur souveraineté. Aujourd'hui, le texte des Accords de Nouméa entérine leur légitimité de premiers occupants et propose un nouveau statut pour les terres kanakes, comprenant trois formes de propriétés. Si l'enjeu politique initial autour du foncier s'estompe quelque peu du même coup, un autre surgit : les nationalistes kanaks sont invités, par les Accords de Nouméa, à produire du droit foncier pour l'avenir (la question des modalités d'attribution des terres et celle de la détermination des ayant droits n'étant pas résolue par le texte).

Afin de pointer les tensions et les contradictions qui peuvent persister, du point de vue kanak, dans la définition de la propriété actuelle - et, peut-être, dans leurs conceptions de la construction citoyenne ? -, je me propose de revenir sur des perspectives plus anciennes. Les années 1980 sont une période de réflexions et d'actions intenses en faveur de l'indépendance, avec au cœur des débats la question foncière. A cette époque, les deux principaux partis d'aujourd'hui s'affrontaient sur la manière d'envisager les restitutions de terres. Ces désaccords exprimaient des conceptions divergentes de la propriété pour l'indépendance ; elles-mêmes dessinaient deux modèles différents de société (hiérarchisé *versus* égalitaire). Parce que le statut des

Régions (1985-88) permit de tenter de mettre en œuvre ces deux visions de Kanaky, il est tout particulièrement intéressant de rappeler ce qui s'y joua.

*During the eighty's, the independence movement made their main battle to get back their land and to reconquer their sovereignty. Today, the text of Nouméa's agreements ratifies their legitimate first ownership, and offers a new status for the "kanak's" land, including three sorts of ownerships. If the first political stake is becoming blurred, in the same time, an other one is beginning: Nouméa's Agreements invited the nationalists to produce landed law for the future. (The questions about the form of the allocation and the eligible party's choice aren't solved by the text).*

*Now, in order to underline the kanak's contradictions about the ownerships definition - and perhaps their citizenship conception - I propose to come back to the past. In 1980, it was an intense action and reflection time about the independence. The confrontation about the land restitutions was very hard, between the two main parties. It indicates different ownerships conceptions and two Society models: hierarchy or egalitarianism. The status of "Regions" (1985-88) allowed to implement these two visions of Kanaky, that's why it is interesting to remember what happened.....*

## **Rune Hjalmar ESPELAND**

### **The "Lost Counties": Politics of Land Rights and Belonging in Uganda / Les « communes perdues » : politique des droits fonciers et identités en Ouganda**

*The colonial and postcolonial legacy of the "Lost Counties" land issue has recently resurfaced as a contentious ethno-political issue in Uganda. The aim of the paper is to critically examine the politics of belonging and land rights in relation to Ugandan land legislation and the "Lost Counties" issue. The empirically basis of this paper is primarily derived from field work in Kibaale District, during the period January to July 2004.*

La problématique foncière des « communes perdues » (« Lost Counties ») en Ouganda existe depuis l'ère coloniale ; mais ces dernières années elle a resurgi comme question ethnique et politique contentieuse. Le but de cet essai est d'examiner de façon critique les relations entre les droits fonciers et les identités populaires en Ouganda, et en particulier de comprendre comment la question des « communes perdues » est utilisée par les acteurs ougandais dans à des fins politiques. L'analyse prend comme point de départ la législation foncière ougandaise et l'histoire des « communes perdues » ; elle est fondée sur des données recueillies dans le district de Kibaale dans l'ouest du pays entre janvier et juillet 2004.

## **Lotte HUGHES**

### **Malice in Maasailand: the historical roots of current political struggles / Les comptes non soldés du Maasailand : les racines historiques des luttes politiques contemporaines**

*Current struggles for power, land and resources in Kenyan Maasailand can only be understood in a 100-year context, by returning to the forced moves and land losses of the 1900s and closely examining subsequent complaints about their alleged illegality and long-term impacts. This has not been attempted before, although some scholars and many Maasai have attributed growing impoverishment, marginalisation and acute pressure upon land and people to a process of land alienation begun by the British in 1904.*

*The Maasai-British relationship always turned upon notions of honour, mutual respect and moral obligation; for some Maasai at least, these still have meaning. In 2004, the hundredth anniversary of the first Maasai Agreement and forced move was marked by activists with calls – directed at both the Kenyan and British governments – for compensation and the return of alienated land. This reparations claim is ongoing. Drawing upon archival research and oral testimony, this paper explains why the Maasai community's sense of loss and betrayal is so enduring. It describes how divisions in Maasai ranks are re-emerging; how the land reparations discourse has developed over time; how all parties have confused the issues; the role played by politicians and grassroots NGOs in articulating claims; and the uses of history and 'myth' in constructing nationalist and bounded identity.*

La lutte actuelle pour le pouvoir, la terre et les ressources dans Maasailand Kényan peut être comprise seulement dans une perspective centenaire, en retournant aux mouvements forcés et aux pertes de terres pendant les années 1900 et en examinant de près les plaintes subséquentes au sujet de leur illégalité prétendue et leurs impacts sur le long terme. C'est la première fois qu'une analyse de ce type est entreprise, même si quelques chercheurs et bon nombre de Maasai ont attribué l'appauvrissement grandissant, la marginalisation et la pression aiguë sur la terre et les gens à un processus d'aliénation de terre commencée par les Britanniques en 1904.

La relation Maasai-Britannique a toujours reposé sur les notions d'honneur, de respect mutuel et de devoir moral; pour quelques Maasai au moins, ces principes faisaient sens. En 2004, le centième anniversaire du premier Accord Maasai et du déplacement forcé a été marqué par les appels des activistes – dirigés aux

gouvernements du Kenya et du Royaume-Uni – en faveur de la compensation et de la restitution des terres aliénées. Cette demande de réparations continue. En faisant appel aux documents d'archives et aux témoignages oraux, ce papier explique pourquoi, parmi la communauté maasai, les sentiments de perte et de trahison persistent. Il décrit comment des divisions dans les rangs des Maasai réapparaissent ; comment le discours sur les compensations de terre s'est construit progressivement ; comment tous les partis ont confondu les questions ; le rôle joué par les politiciens et les ONGs locales dans l'articulation des réclamations ; et les usages de l'histoire et du « mythe » en construisant une identité nationaliste et agglomérante.

**Frank MUTTENZER**

**Coutume ancestrale et droit coutumier : problèmes de connaissance et de reconnaissance des droits fonciers à Madagascar / *Ancestral custom and customary rights: problems of knowledge and acknowledgement of land rights in Madagascar***

La politique environnementale voit dans la reconnaissance du droit coutumier une incitation pour que les communautés locales s'engagent dans un arbitrage entre usages productifs et conservation de la nature. Dans le cas analysé, des familles paysannes mettent en avant des droits de pâturage claniques pour justifier une participation dans la gestion de la « forêt des ancêtres ». Une coutume précoloniale est réinterprétée pour permettre sa constatation dans le cadre d'un contrat de gestion. S'agit-il d'une reconnaissance ou une instrumentalisation de la coutume ancestrale ? Pour les décideurs, la reconnaissance vise à enrayer les défrichements familiaux en transférant la gestion forestière aux clans autochtones. L'ancestralité est dissociée des droits issus de la mise en valeur et réduite aux droits de première occupation. Pour les destinataires, la reconnaissance vise à organiser l'appropriation de terres forestières par le défrichement. Les familles locales réinterprètent leurs droits de descendants de clans pour justifier une mise en culture de la terre ancestrale. Le dualisme juridique n'est pas nouveau. Dans les années 1960, la question se posait de savoir si le droit coutumier était compatible avec un développement « authentique ». Deux conceptions de la transformation coloniale de la coutume ont alors émergé, l'une affirmant la continuité du droit foncier endogène, l'autre insistant sur sa dénaturation sous l'effet des valeurs occidentales.

*Environmental policy looks at the recognition of customary law as an incentive for local communities to engage in trade-offs between development and conservation. In the case analysed, peasant families claim participation in managing their "ancestral forest" by referring to clan-based pasture rights. Pre-colonial custom is re-invented in the framework of a forest management contract. Is it a way to recognise or to manipulate ancestral custom? For policymakers, recognition should help reduce deforestation by transferring land rights to local clans. Ancestral domain is thereby dissociated from working the land and reduced to rights of prior occupation. For peasant families, recognition is a way to secure land rights out of clearing the forests. Local families reinterpret their clan identity to justify working their ancestral lands. Legal dualism is not a new phenomenon. During the 1960s, doubts arose as to whether colonial customary law could be reconciled with Malagasy cultural identity. Two models of the evolution and transformation of traditional custom thus emerged, one insisting on the continuity of customary land rights, the other on its alteration by Western values.*

**1C - Négocier les identités et droits fonciers (1) / Negotiating culture, identities and land rights (1). *Animateur / chair: Ben Cousins***

**C.ALDEN, W. ANSEEUW**

***Liberalisation versus anti-imperialism: the impact of narrative on Southern African land policies since Zimbabwe's fast-track / Libéralisation versus anti-impérialisme : l'impact des discours sur la politique foncière sud-africaine depuis la réforme agraire du Zimbabwe***

*The interplay between a regional system based on colonial settler communities and the cycles of conflict, resistance and reaction which gave rise to African oppositions and liberation movements, was characterised by two dominant narratives that were set against each other and shaped the politics of post-independent societies. The first is a black liberation narrative, claims its legitimacy in its historical opposition to colonialism with special emphasis on the peasantry. The second is a neoliberal narrative, emerging out of the transition, reflects the political compromises made by elites to gain independence with the new forces of capital – mainly globalisation – and its accompanying world order.*

*Nevertheless, since 2000 and more particularly since Zimbabwe's fast-track land reform, new tendencies, new narratives and new norms have mushroomed. Social movements emerged, new narratives are developing, and new relationships with Zimbabwe are developed. Each of these new developments and narratives become influential sources of policy and political action in the present, post-2000 period and become central to the local and regional responses to the Zimbabwean crisis. Based on empirical evidence*



*from Zimbabwe's neighbouring countries, the objective of the paper will be to gain an understanding into the nature of narratives development concerning land, not only at national level but at the broader African state system as well and the degree to which the latter challenge new norms of governance of state.*

L'interaction entre un système régional fondé sur les communautés de colon et les cycles du conflit, de la résistance et de la réaction qui ont donné lieu à des oppositions africaines et des mouvements de libération, a produit deux discours dominants à ancrage racial important qui se sont confrontés et qui ont esquissé les politiques des sociétés post-indépendantes. Le premier, le récit de libération noire, qui réclame sa légitimité dans son opposition historique au colonialisme avec une considération particulière concernant la paysannerie. Le deuxième est un discours néo-libéral, émergeant de la transition, qui reflète les compromis politiques dans lesquels s'est engagé l'élite, avec le capital dans un contexte global nouveau - principalement la globalisation. Néanmoins, depuis 2000 et plus particulièrement depuis la réforme foncière *fast-track* du Zimbabwe, de nouvelles tendances, de nouveaux discours et de nouvelles normes sont apparus. Des mouvements sociaux ont émergé, de nouveaux discours se développent et de nouveaux rapports avec le Zimbabwe sont développés. Chacun de ces nouveaux développements et discours deviennent des sources influentes de politiques et d'action politique dans l'actuel période post-2000 et deviennent centraux aux réponses locales et régionales à la crise zimbabwéenne. Basé sur des évidences empiriques des pays voisins du Zimbabwe, l'objectif du papier est de mieux comprendre la nature de développement des discours au sujet de la terre, non seulement au niveau national mais également au niveau d'un système d'Etats africains plus large, et le degré d'impacts ceux-ci ont sur les nouvelles normes de gouvernance d'Etat.

**Sandra J.T.M. EVERS**

***The meaning of land in identity formation and consolidation in the extreme Southern Highlands of Madagascar / L'état et le village: Cumul des juridictions et la gestion des terres en Madagascar***

*This paper discusses land in relation to local cognition, identity formation and consolidation in the extreme Southern Highlands of Madagascar. The study is the fruit of sixteen years of Madagascar research by the author. It shows how land is at the very basis of identity formation and the social hierarchy. Local land management practices are used as an effective tool to exclude newcomers from holding land, which amounts to a de facto exclusion from access to other core cultural resources such as tombs and ancestors. A Malagasy must succeed in obtaining at least locally recognised ownership of land in order to build a permanent tomb, which is deemed the only proper route towards joining the ancestors. Thus, the lack of land implies both the expropriation from the hereafter and inferiority in the here and now.*

Cet article étudie la terre sous l'angle de la cognition locale, ainsi qu'à la lumière de la formation et de la consolidation de l'identité dans la région des hautes terres de l'extrême sud de Madagascar. La recherche est le fruit de seize ans de travail sur le Madagascar par l'auteur. Elle vise à démontrer comment la terre est la clé de voûte même de la formation de l'identité et de l'hierarchie sociale. Les pratiques de gestion foncière sont employées comme un outil efficace pour exclure les nouveaux venus du droit d'accès à la propriété. En tombant sous le coup de cette exclusion, le migrant se trouve interdit d'accès à d'autres valeurs culturelles essentielles, telles les tombes et les ancêtres. Tout malgache qui veut bâtir une tombe doit tout d'abord accéder à la propriété foncière. Une tombe est considérée comme la seule voie valable pour rejoindre les ancêtres. C'est pourquoi une exclusion de la propriété foncière implique une expropriation même de l'au-delà, condamnant l'exclus à un statut d'infériorité dans le temps présent.

**Darley Jose KJOSAVIK**

***Articulating Identities in the Struggle for land: The case of the indigenous People (Adivasis) of Highland Kerala, South India***

*This paper discusses the initial articulation and the later re-articulation of adivasi identities in their struggles for re-claiming land rights. Adivasis – meaning original inhabitants - are the indigenous communities that have been living in the forested highlands of Kerala since time immemorial. Colonial anthropologists and administrators chose to describe these communities as tribes in the process of 'othering' them and the post-colonial state created a 'Scheduled Tribe' slot to include them in the Constitution for affirmative action purpose. Their collective subjectivity as indigenous peoples is, however, articulated in terms of adivasi. Their identity as adivasi and hence their attachment to place had been projected in their struggles for re-claiming rights in land and forests. The adivasis are a highly heterogeneous group with differential relation to land and forests. The Law passed by the government of Kerala to reconstitute the land claims of adivasis treated the indigenous peoples as a monolith, which had grave consequences for the land claims of the majority of the adivasi population. The subsequent struggles were marked by a re-articulation of the sub-identities, that is, specific identities of each adivasi group linked to specific historicities connecting them to particular places within the landscape. Using Stuart Hall's (Hall 1996) conception of identity as an articulated positioning, the*

*paper attempts to analyse the dynamic articulation of indigenous people's identities in the process of their protracted struggle for land.*

**Claire MÉDARD**

**Les « Ndorobo » du Mont Elgon (Kenya/Ouganda) : Apparition d'une revendication autochtone dans un contexte de crise foncière et de forte ingérence territoriale de l'Etat / *The "Ndorobos" of Mount Elgon (Kenya/Uganda): an indigenous claim to land***

La revendication d'une identité « ndorobo » a de quoi surprendre. Le terme qui sert de façon générique au Kenya à désigner des « populations de chasseurs-cueilleurs » est, à l'origine, fortement péjoratif. C'est pourtant le terme choisi par certains habitants du Mont Elgon, à la frontière du Kenya et de l'Ouganda, pour se distinguer de leurs voisins également de langue kalenjin. Ils se définissent ainsi en tant qu'habitants des forêts et landes d'altitude pour faire valoir leur droit « ancestral » à la terre. Ils cherchent à défendre leur accès aux pâturages d'altitude, à présent situés dans des réserves naturelles, mais aussi à obtenir du gouvernement des terres, prélevées sur la réserve forestière, pour exercer une activité agricole. Les périodes où fronts agricoles et activités illégales dans les parcs et forêts sont tolérés, alternent avec les périodes où ils sont fortement réprimés. La dimension foncière et territoriale de l'affirmation identitaire « ndorobo » est marquée. Le site frontalier choisi pour cette étude permet d'aborder la question des revendications territoriales « ndorobo » avec une perspective comparative. Comment l'affirmation d'une identité « ndorobo » a-t-elle surgi au Kenya comme en Ouganda et quel est le rôle de l'Etat dans l'apparition et la gestion de ces revendications territoriales et des conflits associés ? Malgré des chronologies légèrement différentes, les trajectoires des communautés pastorales des landes d'altitude du Mont Elgon sont assez similaires. De part et d'autre de la frontière, l'Etat a pris la décision de les délocaliser et de les sédentariser, en contrebas, dans la zone forestière, par un échange de terres (années 1970 au Kenya et années 1980 en Ouganda). Dans les deux cas, les populations « ndorobo » ont le sentiment d'avoir été marginalisées dans ces lotissements agricoles. Le ressentiment à l'encontre des « étrangers » s'est renforcé avec le renouvellement des générations. Au Kenya comme en Ouganda, l'insécurité foncière est ressentie vivement. Nombreux sont les squatters sur terre gouvernementale ou même sur de la terre allouée à d'autres, dans le cas du Kenya où une réforme de grande envergure a été menée à partir de 1989 avec une redistribution des terres. L'insécurité liée au territoire de l'Etat se double dans le cas du Kenya d'une insécurité à caractère « ethnique » depuis les années 1990 qui lui est liée. Le cadre légal ou para légal qui régit l'accès à la terre n'est pas étranger à la crise. Au Kenya comme en Ouganda, les terres revendiquées par les « Ndorobo » font partie jusqu'à aujourd'hui du domaine éminent de l'Etat. En Ouganda, en janvier 2004, un procès a été intenté au gouvernement au nom des habitants de Benet, le terme de ndorobo n'apparaît pas ici, mais le droit territorial ancestral des populations de squatters est souligné.

*Linked to a territorial claim to land, the issue of a separate "Ndorobo" identity on Mount Elgon, at the border between Kenya and Uganda, has become controversial. The word "Ndorobo", commonly used in Kenya to refer to "hunter-gatherers", does not originate from the area and has often been used in a derogatory way. In recent years, some inhabitants of Mount Elgon have chosen to assert their "Ndorobo" identity to differentiate themselves from their neighbouring fellow Kalenjin speakers. Until recently, their livelihood was closely associated with the higher reaches of the mountain which they describe as their ancestral land. Their access to the forest and the moorlands has been severely restricted over the years with the creation of natural reserves, even though the enforcement of boundaries has varied greatly over time. Territorial claims formulated by 'Ndorobos' on either side of the boundary must be viewed as a strategy to assert land rights and to secure more land for cultivation from the government. The location of the study, along the border between Uganda and Kenya, has allowed us to conduct a comparative research. How did the "Ndorobo" territorial claim to land appear both in Kenya and in Uganda? What part has the State played in this crisis? The trajectories of these highland pastoral communities of Mount Elgon are very similar on either side of the boundary. In an effort to relocate them to an area which could be cultivated, forest land was degazetted. Chebyuk settlement was started in the 1970s in Kenya and Benet was established in the 1980s in Uganda. The right to land in the resettlement schemes became a territorial issue in recent years. A new generation of "Ndorobos" consider their land was sold out to other people. In both countries, insecurity of tenure is strongly resented. Some of the 'squatters' are settled on government land, others on land allocated by the government to different people. This is the case mostly in Chebyuk where land allocations were cancelled in 1989 and it was decided to start fresh allocations without taking into account de facto land rights. Linked to territorial measures taken by the State, insecurity of tenure became worse, on the Kenyan side, with the rise of 'ethnic' violence, from the 1990s onwards. The legal and para legal framework which regulates access to land are widely believed to have contributed to the crisis. Up to date, no one holds a title to land in the area except for the government, in spite of efforts towards privatisation in Kenya. In January 2004, a case against the Uganda government was presented to the High Court in an effort to settle the Benet squatters. The word "Ndorobo" does not appear as such but the case refers to their ancestral right to land.*

## 1D - Transmission des droits fonciers au sein de familles / Intrafamily transfers of land rights. *Animateur / chair: Jean-Pierre Chauveau*

**Samuel Koffi BOBO**

### **La sécurisation des droits fonciers par le titre au sein des familles dans le Centre-Ouest ivoirien ? Le cas des familles autochtones de Bodiba dans la Sous-préfecture d'Oumé**

Cette étude expérimentale vise à éclairer, grâce à des études de cas, l'interaction entre la mise en œuvre de la nouvelle législation foncière ivoirienne et la pratique concrètes des rapports fonciers intra-familiaux. L'étude permet de conclure que l'application à venir de la loi de 98 ne sera pas aisée eu égard aux discours contradictoires observés sur le terrain. Or, dans l'hypothèse de l'application de la loi, la reconnaissance sociale des droits par les ayants droit ou autres membres des familles est un préalable. Dans ce contexte de foisonnement de discours, de revendications et/ou la régulation devient un enjeu, l'application de la loi engendrerait encore des complications supplémentaires. Car, dans cette situation de quasi absence de terre disponible, la reconnaissance des droits d'un titulaire apparaît comme un enjeu, dans la mesure où reconnaître le droit d'un tiers équivaut à renoncer à ses propres droits. La phase pratique de l'application de la loi (à travers le recensement des droits et des titulaires) va constituer un véritable "combat" pour les acteurs au sein des familles.

**Eric BOLOGO**

### **Les transferts intergénérationnels et intrafamiliaux de la terre dans l'Ouest du Burkina Faso : modalités, mutations et enjeux fonciers / *The intergenerational and intra-family land's transfers in Western Burkina Faso: land changes and land stakes***

Cet article propose un décryptage des relations intergénérationnelles et intrafamiliales relatives au contrôle et à la régulation de la gestion des ressources foncières dans une zone de colonisation agricole de l'Ouest du Burkina Faso. L'analyse vise, à travers une démarche compréhensive, à comprendre les modalités, les mécanismes de transferts intergénérationnels et intrafamiliaux de la terre, les conflits intrafamiliaux et extrafamiliaux et leurs sources. Elle montre, comment dans un contexte de pression foncière, d'affaiblissement des institutions foncières traditionnelles les transferts intergénérationnels et intrafamiliaux connaissent des mutations profondes : manipulation des règles d'héritage, individualisation des droits d'usage des terres familiales, etc. La gestion des terres familiales apparaît comme un « lieu » de tensions, de conflits entre parents et enfants, entre aînés et cadets et ces conflits intrafamiliaux entraînent à leur tour assez souvent des conflits intercommunautaires.

*This article proposes a deciphering of the intergenerational and intrafamilial relations relative to the control and the regulation of the management of land resources in a zone of agricultural colonization in western Burkina Faso. The analysis aims, through a comprehensive approach, to grasp the modalities and the mechanisms of intergenerational and intrafamilial lands transfers, of intrafamilial and extra domestic conflicts and their sources. It shows how in a context of land pressure, of decline of traditional land institutions, the intergenerational and intrafamilial transfers know deep alterations: manipulation of inheritance rules, individualization of usage rights of domestic lands, etc. The management of the domestic lands appears as a space of tensions, of conflicts between parents and children, between elder sons and younger children and these intra-family conflicts pull in turn very often intercommunity conflicts.*

**Fatmir GURI, Anne-Marie JOUVE**

### **Exploitation ou famille : La transmission de la propriété foncière dans les exploitations agricoles du littoral albanais (cas de Spillej) / *Farm or family? The transmission of land property in the farms of the albanese coast (the Spillej case)***

Après plus de dix ans de décollectivatisation et de réforme agraire en Albanie, le problème de succession commence à se poser dans la plupart des mini exploitations agricoles qui en sont issues. Dans un pays ayant une population agricole de plus de 45%, le problème n'est pas tant de trouver des successeurs qui vont continuer l'activité agricole mais de partager les lopins de terre entre les membres de la famille. L'objectif principal de cette communication est d'analyser les modèles de transmission du foncier d'une génération à l'autre et de comprendre les raisons qui poussent les agriculteurs à les adopter. En particulier, on tentera de répondre aux questions : Dans la situation actuelle qui prend les décisions sur le modèle de succession ? Quelles sont les raisons qui poussent les familles agricoles vers un certain type de modèle ? Les agriculteurs préfèrent-ils une logique familiale ou d'exploitation dans le processus de partage de la terre et pourquoi ?

Le travail s'appuie sur l'étude d'une zone agricole qui connaît un début de développement touristique pour comprendre le changement de raisonnement des agriculteurs quand la terre prend une valeur beaucoup plus importante. Les enquêtes ont été réalisées pendant la période de mars à juin 2005, dans la zone de Spillej, un village côtier à 60 km de Tirana, la capitale.

L'examen des premiers résultats de cette étude montre que la transmission intergénérationnelle du foncier se pose en termes inédits dans ces micro-exploitations albanaises issues de la réforme agraire de 1991. C'est la première fois en effet que ces familles agricoles sont propriétaires de terres ; avant la collectivisation, elles travaillaient en métayage sous l'autorité d'un bey puis elles ont été membres des coopératives pendant la période socialiste. Le modèle de transmission des terres qu'elles adoptent est le seul référent qu'elles ont : celui de la réforme agraire de 1991, c'est à dire un partage égalitaire entre tous les ayants-droit, sans considération pour la durabilité de l'exploitation agricole. Il faut noter toutefois qu'il s'agit d'une version "améliorée" du modèle, puisque le partage prend en compte la multifonctionnalité de la terre et se fait en fonction de sa valeur, agricole et touristique.

*After ten years of decollectivisation and agrarian reform in Albania the majority of mini farms created from that process are facing the problem of succession. With an agricultural population of more than 45%, the main problem in Albanian villages is not to find a successor, which will continue the family work, but to divide the small surfaces, between the family members. The main objective of this paper is to analyze more in details the land property transmission models from a generation to the other and to understand the reasons why the farmers have chosen these models. Especially we will make the effort to answer to questions as: in the actual situation who takes the decision about the land property transmission model followed up by a family. Which are the elements that drive the farmers toward a model type? The farmers support mainly a familial strategy of production unity one and why?*

*The work is done in an agricultural area with an increasing tourism development so we can understand the farmers strategy alteration if the land can have alternative utilizations other than agriculture and takes a value much more important than agricultural one. The questionnaires are done in Spillej area, coastal village, and 60 km distant from Tirana.*

*The first result of the study shows that the intergenerational transmission of the land is done according to the same rules followed also in the agrarian reform of 1991. For these families that now become landowners for the first time (before 1946 the land owner was a bey, and after 1946, they were members of a socialist cooperative) the model of the agrarian reform is the only one they know, and the only reference they have. Preferring the familial strategy to production unity one, they divide the land in a equability manner, without taking into consideration the farm durability*

## **Henri YAMBENE BOMONO**

### **Parenté utérine et régulation foncière en pays yambassa au Cameroun**

Une des caractéristiques les plus remarquables de l'organisation sociale des yambassa est la place privilégiée qui est accordée au neveu utérin dans l'accès à la terre. Ce travail se veut une analyse des faits de parenté utérine yambassa en rapport avec des pratiques de régulation foncière. A partir des cas repérés sur le terrain nous voulons appréhender l'influence de la parenté utérine sur les anciens réajustements territoriaux et les dynamiques foncières actuelles en pays Yambassa.

## **1E - Incidences foncières du développement des agricultures entrepreneuriales / The land impact of the development of entrepreneurial farming. *Animateur / chair: Eric Léonard***

### **Virginie BRUN**

#### **Recomposition des systèmes céréaliers au Mexique et incidences foncières : « rencontre » du secteur entrepreneurial privé avec les stratégies familiales de reproduction / *The cereal sector restructuring and its land impacts in Mexico: when the private entrepreneurship meets households reproduction strategies***

Ce papier se propose d'illustrer les impacts des réformes libérales entreprises par le Mexique depuis une quinzaine d'années, à partir d'une étude de cas dans les terres basses du Sud-Veracruz. Dans ces terrains inondables, se développe depuis peu une petite agriculture céréalière intensive de type essentiellement familial. Il s'agit notamment de dresser un état des lieux de la situation et des dynamiques foncières après la révision, en 1992, de l'article 27 de la Constitution mexicaine, qui a profondément modifié les règles du jeu foncier en proclamant la fin des redistributions foncières – à l'origine de la formation des *ejidos* – et la réintégration au marché foncier des terres distribuées dans le cadre de la réforme agraire (autorisation de leur cession définitive et/ou temporaire et de leur mise en gage). Il s'agit aussi de montrer comment les stratégies liées à l'accès à la ressource foncière s'organisent aujourd'hui à différentes échelles, autour de l'intervention

de nouveaux acteurs du secteur privé et du développement récent des migrations de longue durée vers les marchés du travail aux Etats-Unis. Dans un contexte d'augmentation de la demande sur les marchés fonciers (consécutif à la généralisation de la motomécanisation et à l'amélioration des conditions d'accès au crédit agricole), ces deux éléments viennent jouer un rôle fondamental dans les stratégies d'extension des exploitations familiales, en particulier pour une catégorie émergente d'ejidatarios-entrepreneurs qui bénéficie de connexions privilégiées et exclusives avec l'agro-industrie autour de la prise en faire-valoir indirect. La réinjection d'une partie de la rente migratoire dans la location de terres alimente par ailleurs la dynamique croissante de ce type d'exploitants sur les marchés fonciers. Dans un contexte céréaliier qui permet tout particulièrement de faire jouer les économies d'échelle, on assiste ainsi à une accélération du processus de différenciation socio-économique au sein des ejidos, qui repose plus que jamais sur un accès différencié au capital technique.

*This work proposes to illustrate the impacts of the liberal reforms undertaken by Mexico since about fifteen years, starting from a case study in South-Veracruz. In this fertile flooded land characterized by the predominancy of smallholder agriculture, an intensive cereal production has recently emerged. In particular, this work aims to analyse land situation and new dynamics after the Mexican Constitution revision in 1992 (article 27), which deeply modified the land rules of game by proclaiming the end of land redistributions - at the origin of the ejido system - and the liberalization of land markets in ejidos. It is also about showing how the strategies related to access to land are organized on various scales, and particularly related to private actors new intervention on land markets, and the recent development of long term migrations in the United States. In a context of a strong increase in land markets demand (consecutive with global mecanisation and improvement of access conditions to credit), these two elements play a fundamental role in expansion strategies of small producers, in particular for an emergent ejidatarios-entrepreneur category who takes advantage of privileged and exclusive connections with agroindustry to develop leasing in. On the other hand, utilisation of part of the migratory income to take in lease increases actual dynamics on land markets. In a cereal production context which particularly allows to play with economies of scale, hence the accelerated process of socio-economic differentiation rests more than ever on an differential access to technical capital.*

**Jean-Louis CHALEARD, Evelyne MESCLIER**

**Nouveaux produits, nouveaux acteurs et expansion du marché foncier dans le nord du Pérou / New products, new actors and expansion of the land market in Northern Peru**

La diversité de l'évolution du marché foncier dans trois cas étudiés sur la côte nord du Pérou amène à s'interroger sur l'interaction des facteurs géographiques locaux (situations, structures agraires, etc.) et des politiques nationales. On observe dans un de ces cas l'acquisition de terres par des entreprises agroindustrielles qui développent de nouvelles cultures d'exportation et veulent assurer elles-mêmes l'adéquation du produit aux exigences des marchés internationaux. Cependant, dans les autres cas, l'absence de culture nouvelle, voire de nouveaux acteurs, n'induit pas nécessairement une faible activité du marché foncier et les producteurs de riz, de canne à sucre et de café tentent aussi d'agrandir leurs exploitations. La clef de la diversité constatée est l'importance des terres non cultivées de propriété collective et leur accessibilité pour les investisseurs potentiels. Celle-ci dépend de caractéristiques physiques ou spatiales (proximité des routes, climat, etc.) mais également des statuts fonciers préexistants, résultat d'histoires agraires complexes, qui sont plus ou moins aisément modifiables par la législation libérale des années 1990. Au total, ces territoires bien individualisés réagissent différemment au nouveau contexte économique et juridique.

*The diversity in the evolution of the land market in three case studies on the northern coast of Peru makes us wonder about the interaction of local geographical factors (situation, agrarian structure, etc.) and national policies. In one case we observe the acquisition of land by agro-industrial firms which develop new crops for exportation and wish to independently ensure the product satisfies international market requirements. In the other cases, however, the absence of new farm products, or even that of new actors, does not necessarily cause a low level of activity on the land-property market, and producers of rice, sugar cane and coffee also try to enlarge their plantations. The key to this diversity is the large number of collectively-owned unexploited pieces of land and their accessibility for potential investors. The latter depends on physical or spatial characteristics (the proximity of roads, climate, etc.) but also on the pre-existing status of property, the result of complex agrarian histories which are more or less easily modifiable according to the liberal legislation of the 1990's. All in all, these well-differentiated territories react in varied ways to the new economic and legal context.*

**Alicia HUAMANTINCO**

**Mondialisation, changements productifs et la question foncière dans la vallée du Colca des Andes péruviennes**

Dans la phase actuelle de la mondialisation, la science, la technologie et l'information constituent les bases de la production de l'espace et de l'organisation de la société. Avec les moyens dont il dispose, le marché est de plus en plus prégnant et atteint les lieux les plus éloignés et traditionnels dans différents "bouts du monde". Ainsi, dans l'étape actuelle apparaissent de nouveaux éléments de fonctionnement de l'espace agraire au Pérou, pays aux racines historiques profondes, où l'agriculture est issue d'une tradition millénaire particulièrement intéressante dans la cordillère. De nos jours, la rencontre entre ce passé et les nouveautés qui proviennent des niveaux mondial et national donne lieu à de nouvelles dynamiques. Cette contribution décrit les dynamiques récentes dans la vallée du Colca, à trois heures de route de Arequipa, la deuxième ville du pays et centre du système urbain du sud. 80% de l'agriculture se réalise sur des systèmes de terrasses du IX siècle, œuvre des anciens Péruviens. La place de cette vallée dans les réseaux date également de temps anciens, puisqu'elle est liée au grand système de chemins incaïques, le Capac Ñan.

Les changements que génère la mondialisation s'expriment dans la vallée du Colca par le rôle des réseaux et ses conséquences : nouvelles formes d'utilisation du sol et modification des structures foncières. A partir de 1990, le Pérou se réinsère dans l'économie mondiale après en avoir été écarté dans les années 1980 du fait du refus de payer la dette extérieure. Cette réinsertion s'accompagne d'un ajustement structurel et de façon plus générale d'un processus de restructuration du rôle de l'Etat, et du choix de la voie néolibérale. Ces décisions politiques changent radicalement les conditions du développement agraire. Les petits producteurs se retrouvent seuls face à de nouvelles conditions, et doivent chercher les façons d'entrer sur les marchés. En même temps, le gouvernement entreprend un vaste programme de privatisations et de développement des réseaux de transport et communications. Dans ce contexte, la vallée du Colca, proche du plus grand marché du sud péruvien, Arequipa, connaît un processus de dynamisation de l'agriculture, sur la base d'une Révolution verte. Ce modèle s'impose après l'ajustement structurel, avec la nécessité d'entrer dans une compétition pour les marchés au niveau national. L'orientation croissante de l'agriculture de la vallée vers le marché se double d'une augmentation des transactions commerciales pour l'acquisition des intrants et le paiement des services ou des facteurs de production, d'une plus grande rapidité de circulation de l'information, d'une intensification des liens entre les espaces ruraux et urbains.

Ces changements modifient radicalement l'utilisation de la terre et les structures foncières. A partir des statistiques de production du Ministère de l'Agriculture entre 1996 et 2002 et de recherches de terrain, on a identifié : i) l'expansion de la superficie et du volume destinés au marché, en particulier pour la pomme de terre et les légumineuses en frais ; et ii) l'augmentation de l'utilisation des semences hybrides, intrants chimiques et irrigation. Cette intensification de la production a dynamisé le marché foncier : les locations et les ventes augmentent, en particulier en ce qui concerne les terres des petits producteurs.

**Fabian Hector REYES, Yveline PONCET, Pablo ALVAREZ**

**Les communautés agricoles dans l'environnement libéral chilien : transformations foncières et risques environnementaux / *Agrarian communities in the Chilean liberal environment: land transformations and environmental risks***

La mondialisation de l'économie permet au Chili de confirmer sa politique d'exportation agricole. Dans la Quatrième Région, la grande propriété entrepreneuriale irriguée et technifiée constitue le fondement de ce développement, ce qui a des conséquences importantes sur les autres types de propriété et d'exploitation rurale, en zone irriguée et en zone non irriguée et sur les mutations foncières : les petits et moyens exploitants perdent une partie de leur autonomie de décision sur leur production et ne peuvent la rétablir par l'investissement productif sur leurs propres terres ; ceci est particulièrement le cas pour les propriétés communautaires. Une approche historique à l'échelle de la parcelle et de l'unité d'exploitation permet de faire la part entre les continuités séculaires et les marginalisations récentes issues des politiques d'exportation et des orientations vers la monoculture.

*Economic globalisation allows the Chilean republic to confirm its policy of agricultural exportation. In the Fourth Region, the large irrigated and technified estates are the basis of this kind of development, with important consequences upon other types of ownership and rural farming, in the irrigated as well as in the dry areas, and upon the transfer of property : small and middle size farmers lose a part of their capacity of decision making on their own production and are unable to reestablish it with any productive investment on their own land ; this is particularly the case for the common land property. An historic approach at the scale of the land parcel and of the exploitation unit let us take into account the centuries-old continuation and the more recent fringes generated by the exportation policies and monoculture.*

## 1F - Transformations foncières des anciens fronts pionniers / Land transformations in the old pioneer fronts. *Animateur / chair: André Quesnel*

Suzanne CHAZAN-GILLIG, Dera HAIDARALLY

### **La question foncière sur la côte ouest malgache au nord de la région du Menabe, zone traditionnelle de migration des différentes régions de Madagascar**

Nous présentons un travail de recherche comparatif de la situation foncière actuelle (2005) par rapport à celle des premières années d'indépendance nationale (1970) dans une même région de la côte Ouest malgache : la partie Nord de la région du Menabe, aujourd'hui territoire de la mairie d'Aboalimena. Cette région se trouvait dans une situation proche de la famine en août 2005. La situation de grande pauvreté, ajoutée à une forte pression foncière sur les terres de droit collectif - terres de mangroves « *sira-sira* » et de forêts -, était déjà très préoccupante. Elle est devenue catastrophique à l'occasion d'incendies de forêt d'une ampleur jamais connue auparavant. Le paysage de « terre brûlée » auquel nous avons été confrontés renvoyait à l'insécurité foncière des habitants des villages auteurs de ces incendies.

Deux conflits principaux seront présentés, à propos desquels le droit traditionnel s'est manifesté comme étant bien fragile. Ces conflits opposent, selon les circonstances, les salariés des villes aux paysans, les migrants aux originaires, les migrants entre eux, les originaires entre eux ou encore les pouvoirs des différentes instances locales. On constate la méconnaissance ou le déni d'existence de droits traditionnels, sans pour autant que les protagonistes ne se réclament du droit moderne. Les plus nombreuses contestations portent sur les terres défrichées puis cultivées par des nouveaux venus sans référer à aucun droit puisque ce sont des espaces de forêts supposés libres. Peu de conflits insolubles ont pour objet les terres cultivées aux alentours des villages, ceux-ci étant de simples conflits d'héritage entre parents et alliés à propos des « terres *lova* », qui sont juridiquement vérifiables à travers une étude des liens de parenté. Le droit éminent sur la terre des collectivités rurales, correspondant à l'ancienne organisation royale Sakalava, est d'une toute autre nature. C'est un droit d'ordre politique appliqué au système autrefois dominant de l'élevage et sa commercialisation. Avec la colonisation, ce droit s'est projeté naturellement sur le contrôle collectif des terres non cultivables de forêt, de mangroves dites « terres libres » pour les géographes. Cette souveraineté sur la terre était exercée par les pouvoirs villageois, de nature cooptative. Les migrants pouvaient cultiver les terres, sous condition que celles-ci ne soient pas vendues, mais rendues à leur propriétaire quand ils repartaient au pays d'origine. Les anciens migrants venus à l'époque de la grande colonisation ont somme toute assez bien respecté cet accord initial durant la 1<sup>ère</sup> République malgache. Arrivés sur place, ils ont contracté une relation personnelle de parenté à plaisanterie avec le propriétaire de la terre, là où le plus souvent se trouvent les pâturages. Ce serment de fraternité a ouvert aux migrants un droit unique de mise en valeur des terres qu'ils ont eu l'autorisation d'occuper, excluant toute forme de spéculation foncière,.

A travers l'étude comparée de deux conflits fonciers mettant en œuvre l'ensemble des institutions locales et des procédures récemment mises en place pour les solutionner, nous verrons que le droit traditionnel n'est plus suffisant pour régler les situations. Dans un des cas, la forme associative mise en cause dans le conflit n'a trouvé de solution qu'à travers une confrontation directe de toutes les parties en cause dans le cadre de la sous-préfecture. Cette situation donne à penser qu'une politique visant à fixer gratuitement au niveau des mairies les droits des paysans, est une urgence d'autant plus grande que la pauvreté des villages du Nord de la région Menabe deviendrait déshérence si leurs avoirs fonciers venaient à être, d'une manière ou d'une autre, contestés. L'urgence doit être accompagnée de gratuité pour dresser une sorte de plan d'occupation des sols au niveau des mairies et des villages concernés. Est-ce suffisant pour sécuriser les paysans sur leurs terres, eux qui ne peuvent faire valoir leurs droits en utilisant la procédure d'enregistrement trop coûteuse ? Simultanément, l'Ouest malgache est-il encore cet « eldorado » où les ressources naturelles sont si grandes qu'une simple politique migratoire suffirait à développer la région ? Certes, non. Ce mythe néo-colonial est désuet devant les aléas climatiques et le bas niveau des forces de production qui font plutôt penser au « mythe de Sisyphé » qu'à un « eldorado aux lendemains qui chantent ». C'est ce que le second conflit nous a permis d'aborder.

Christian SEIGNOBOS

### **Une négociation foncière introuvable ? L'exemple du Mayo-Rey dans le nord du Cameroun / *An unattainable land negotiation? The example of Mayo-Rey in Northern Cameroun***

Dans le lamidat peul le plus puissant du Nord Cameroun : Rey Bouba, a été inauguré après 1996 un marquage foncier sur les limites litigieuses, dans une zone de cohabitation entre migrants et autochtones. Après huit années de bornage, conduites par un Projet, puis par un bureau d'étude (Terdel), le pouvoir traditionnel arrête le processus et fait arracher les bornes des négociations en cours. Le pouvoir traditionnel affirme par là sa primauté sur la terre. L'administration centrale est absente du foncier et le gouvernement

accepte un retrait de l'Etat, négocié à Rey sur la base d'intérêts électoraux bien compris. Société civile et ONG sont inexistantes. Quant à la tutelle « technique », la Sodecton, société para étatique accusée d'être au service des migrants, elle n'est pas jugée suffisamment neutre en 2005. Aussi les officines de Développement en charge du foncier se trouvent-elles sans recours face aux seuls pouvoirs traditionnels. Toute négociation de sécurisation foncière semble alors devenir impossible.

*In the mightiest peul sultanate of North Cameroun, Rey Boubu, a boundary marking was inaugurated after 1996, on the limits of rural contentions in a zone of cohabitated between migrants and natives (autochtons). After eight years of installing boundary markings, lead by a Project, then by a research unit (Terdel) the traditional rulers stop the process and order to uproot of the land markings in course of negotiations. The traditional rulers assert by this, their primacy on the land. The central administration is absent on land ownership and the government accepts a withdrawal on the State, negotiated at Rey on the basis of fully understood electoral significance. Civil Society and NGO are inexistant. Concerning the "technical" supervision, Sodecton, a para State firm, accused of being at the service of migrants, was not considered neutral in 2005. Therefore, the Development Agency in charge of land ownership found itself helpless in face of just traditional rulers. All negotiation concerning land ownership security seems then to become impossible.*

**Bernard TALLET**

### **Analyse des processus de maturation d'un front pionnier en zone tropicale mexicaine**

Dans le cadre de la politique de "marche à la mer", de colonisation du Tropique mexicain, de vastes espaces du sud de l'État de Veracruz ont été intégrés à partir des années 1950, dans le mouvement de colonisation agro-pastorale. Il s'agit de montrer comment en un demi-siècle, les transformations économiques impulsées par l'État mexicain ont contribué à façonner les structures foncières dans le contexte spécifique d'un front pionnier. L'analyse s'appuie sur des enquêtes conduites dans les colonies du municipio de Playa Vicente, et sur un dépouillement des archives agraires ; les dynamiques internes aux colonies sont croisées avec d'autres niveaux d'analyse dont deux sont privilégiés : la répercussion des dispositifs d'intervention publique, en particulier le rôle de l'accès au crédit dans les années 70/80, puis le désengagement de l'État mexicain ; l'autre dimension concerne les relations à l'échelle régionale par l'analyse des rapports économiques et sociaux avec les espaces voisins dominés par la propriété privée (production d'ananas dans le municipio d'Isla ; éleveurs dans le reste du municipio de Playa Vicente).

Le suivi d'un échantillon de colonies à travers l'évolution des lots (sur 50 ans, étude des mouvements de division, regroupement, changement de propriétaires) permet de voir les dynamiques foncières. L'examen des transformations passées et récentes permet de montrer comment une répartition agraire théoriquement égalitaire (division des colonies en lots uniformes de 50 hectares) a occulté le jeu des forces d'accaparement foncier au temps où la réforme agraire était en vigueur. Le changement institutionnel de 1992 (arrêt de la réforme agraire) a contribué à rendre visible la concurrence foncière entre grands propriétaires privés et petits ou moyens colons rejetés à la marge du système dominant de renforcement des activités d'élevage.

**Jean-François TOURRAND, Pierre VALARIÉ, JR. OLIVEIRA**

### **Monopoly amazonien / Amazonian monopoly**

Dans les années 70, au début de la colonisation de l'Amazonie, Otavio Ianni considérait la question foncière dans le Sud du Pará comme une véritable lutte pour la terre. La violence, le non droit, la formation de cartels et l'expulsion du plus faible étaient les règles pour l'appropriation illicite de vastes domaines fonciers ou de petits lopins de terre. La situation n'était pas spécifique de l'Amazonie Orientale brésilienne, mais concernait à des degrés divers l'ensemble des pays amazoniens, avec notamment les premiers pas des narcotrafiquants dans plusieurs pays andins. Trente ans plus tard, les dynamiques agraires ont considérablement évolué avec le remplacement des massifs forestiers naturels par des systèmes agropastoraux largement dominés par l'élevage : la viande dans les grands ranchs, le lait dans les exploitations familiales. La question foncière est toujours d'actualité et aiguë avec ses externalités négatives impulsées par une spéculation sur la terre constituant une excellente, voire la meilleure opération financière. Le prix de l'hectare doublant tous les 3-5 ans en fonction du lieu, du statut et de la couverture végétale. Elle se traduit par l'invasion de propriétés en voie d'abandon ou en situation financière délicate, par une forte pression sur les massifs forestiers encore présents, notamment les parcs forestiers et les réserves indigènes. Elle est également à l'origine de nouvelles vagues de migration locales et régionales pour s'accaparer la terre des vastes espaces forestiers limitrophes encore non occupés, telle que la *Terra do Meio*.

Dans un tel contexte, et s'appuyant sur une série de recherches empiriques dans l'État du Pará, les auteurs tentent d'analyser et de mieux comprendre les rapports de causalité croisée, sur des sites contrastés, entre les dynamiques agraires observées et l'évolution des modes d'appropriation du foncier. Dans ce cadre, il s'agit d'expliquer la position des pouvoirs publics peu enclins à contrôler ce monopoly amazonien, malgré leur omniprésence depuis le début de la colonisation, tant physiquement au travers des institutions publiques qui se sont multipliées, en forte autonomie les unes par rapport aux autres, que par le rôle majeur des



mesures politiques mises en œuvre depuis quarante ans dans la région. L'analyse de ces politiques publiques passe par trois questions : Leur efficacité dans la régulation des conflits fonciers ? Leur impact sur les modes d'organisation des intérêts autour de la question foncière sur les fronts pionniers ? Les modes de gouvernance mis en œuvre dans un contexte national fédéral du point de vue de la conduite des politiques publiques à fort enjeu foncier ?

*In the 1970s, at the beginning of the colonization of the Amazonia, Otavio Ianni considered land management in Southern Pará as a real war for land. Violence, the absence of law, cartels and the eviction of the weakest were the rules to illegally claim huge areas of land or tiny plots. This situation was not only confined to the Eastern Brazilian region of Amazonia. The other Amazonian regions were also concerned to a lesser extent, and particularly various parts of the Andes where the number of drug traffickers was increasing. Thirty years later the situation has changed very considerably. The forested massifs have been replaced by Agro-pastoral systems, largely devoted to livestock farming (producing meat in the larger concerns and milk in the small farms. Land management is still a major issue due to the negative effects of real estate speculation. The price of land doubles every 3-5 years according to location, status and vegetation. The result is that the farms in decline or in financial difficulties are invaded, as is the remaining forested land, and particularly the remaining forested parks and reserves. Land management also leads to further migration of the local and regional populations who monopolize the land of the vast unoccupied forested frontier regions, such as Terra do Meio.*

*Given these conditions, and using a series of empirical studies as a basis to our research, we attempt to analyze and improve the understanding of the causal relations between farming dynamics and how the method for taking over land has changed in various different areas. In doing so, the aim is to explain the position of the local authorities who are reluctant to control this Amazonian monopoly in spite of their omnipresence since the beginning of the colonization process, be it physically or through public institutions and in spite of the political measures taken over the past forty years.*

*The analysis of the implemented public policies calls for three questions:*

*How efficient are these authorities in regulating land management conflicts?*

*What impact do they have in terms of the organization of interests on the pioneer fronts?*

*What is the government policy in a federal national context concerning the management of public policy where land management is an issue?*

## **2A - Politiques de sécurisation et d'immatriculation foncière (2) / Land tenure security and land titling policies (2). Animateur / chair: Paul Mathieu**

**Jean-Etienne BIDOU, Isabelle DROY, Patrick RASOLOFO**

### **Inégalités sociales et inégalités foncières : les défis de la sécurisation foncière à Manjakandriana (Madagascar)**

Madagascar est engagé dans un processus de sécurisation foncière à travers le Programme National Foncier : l'objectif est de mettre en adéquation les pratiques foncières et le cadre réglementaire, dont l'évolution est paralysée depuis de nombreuses années. La nouvelle politique foncière recherche l'implication des communautés locales dans la gestion foncière. Des guichets fonciers, chargés d'engager les procédures d'immatriculation des terres, sont mis en place au niveau des communes. Or, en milieu rural, inégalités foncières et inégalités sociales sont étroitement imbriquées. Pour explorer cette relation, nous travaillons sur une zone qui est un site pilote du programme foncier (Miadanandriana) et sur laquelle nous mobilisons les résultats d'enquêtes réalisées dans le cadre du Réseau des Observatoires Ruraux (Manjakandriana). D'autre part, des enquêtes au niveau des parcelles ainsi que des entretiens sur les conflits fonciers, complètent le corpus d'informations en permettant de mieux comprendre la situation et les stratégies foncières dans cette région. Le processus de décentralisation foncière s'appuyant sur une démarche participative, il est nécessaire de voir si les rapports de pouvoir locaux ont des répercussions sur les arbitrages de conflits ou sur l'accès des plus pauvres au processus de sécurisation foncière.

**Olivier DELAHAYE**

### **Agents sociaux et institutions dans l'accès à la terre au Venezuela : une mise en perspective historique / Social agents and institutions in access to land in Venezuela : a long term perspective**

L'accès au foncier agricole au Venezuela se trouve actuellement au centre de polémiques et de conflits que cette communication se propose d'examiner dans une perspective institutionnelle de long terme. Celle-ci se justifie du fait que de nombreux traits des institutions qui régulent la question agraire ont été mis en place depuis la conquête espagnole. Par exemple, la présence de réseaux qui biaisent localement ou

régionalement l'application des mesures promulguées au niveau national peut être observée depuis plusieurs siècles. Le résultat en a été dans l'ensemble une concentration de la tenure des exploitations, et une relative précarité des droits fonciers. La formation rapide d'un marché foncier au niveau national depuis les années 1960 a été une résultante de la réforme agraire engagée en 1958, qui a d'autre part dynamisé le développement de transactions informelles. Le marché a favorisé l'apparition de nouveaux acteurs sur la scène foncière (essentiellement urbains, commerçants ou diplômés universitaires). Il a eu une activité de redistribution foncière plus importante que celle de la réforme agraire, et pourrait être le principal responsable de la relative déconcentration de la propriété (l'indice de Gini a diminué de 0,85 en 1961 à 0,73 en 1997). Enfin, l'accès au foncier des héritiers a été très peu étudié ; des recherches préliminaires semblent indiquer que ses modalités se trouvent différenciées régionalement, contrairement aux dispositions du code civil qui disposent le partage égalitaire entre les héritiers. Cette communication se propose d'observer les acteurs et institutions qui marquent l'ensemble de ces processus. Après une nécessaire exposition des antécédents historiques (bulles papales de 1493 ; politiques foncières, institutions et agents pendant la période coloniale et le 19<sup>e</sup> siècle), elle présentera les agents, réseaux et institutions présents dans la question foncière au Venezuela au long du 20<sup>e</sup> siècle.

*Nowadays, access to agricultural land in Venezuela is an object of polemics and conflicts. This communication aims to review it in a long term institutional perspective: numerous institutional features date from colonial period. For example, for centuries, it has been possible to observe local network that hedge local or regionally the implementation of national politics. As a result, land tenure is concentrated and land rights are precarious. A national land market was formed in the 1960s, as a consequence of agrarian reform, which was at the origin of illegal land transactions. Land market favoured the appearance of new actors on the agrarian scene (essentially urban dwellers, shopkeepers, and/or graduates of university). Market has redistributed land more intensely than agrarian reform, and might be the first responsible of the decrease of tenure concentration (Gini index fell from 0,85 in 1961 to 0,73 in 1997). Finally, heirs access to land was only studied in a very low degree; a first glance seems pointing to regionally different modalities, unlike civil code dispositions that share equally the inheritance between brothers. The communication intends to observe actors and institutions who participate in those processes. After a necessary exposition of past history facts (1493 papal bulls; land politics, institutions and agents in colonial period and 19<sup>th</sup> century), it points at agents, networks and institutions in Venezuela land tenure in the 20<sup>th</sup> century.*

## Philippe LAVIGNE DELVILLE

### **Reconnaître les droits coutumiers : contraintes politiques et dilemmes pratiques. Analyse à partir de quelques processus actuels de réforme ou d'opérations foncières en Afrique de l'ouest**

La thématique de la reconnaissance des droits locaux « coutumiers » ou de la délivrance de certificats fonciers aux producteurs est au cœur des débats actuels sur les réformes de la politique foncière, dans de nombreux pays d'Afrique de l'ouest. Elle se cristallise souvent sur les démarches d'enregistrement des droits, de type Plan Foncier Rural (PFR). Cette communication s'intéresse aux cadres cognitifs qui structurent le débat sur la reconnaissance des droits locaux : quelles sont les représentations de ces droits et de leur gestion, parmi les décideurs, experts, opérateurs ? comment les PFR sont-ils perçus, en fonction de ces cadres conceptuels ? Pour une part, les PFR ressortent largement du raisonnement économique standard sur les droits de propriété. Il s'agit d'incorporer les droits existants dans un régime public, fondé sur le certificat foncier, pour accroître la sécurité foncière et l'investissement. Mais ils peuvent aussi être vus comme une façon d'articuler régulations locales et régulations publiques.

Cette communication tentera de préciser cette ambivalence des PFR, à partir de la distinction entre une conception des droits locaux en termes de « propriété coutumière » et en termes de « faisceaux de droits ». Je montrerai en quoi, au delà des questions d'identification des droits, cette distinction entraîne – ou devrait entraîner - des dispositifs de gestion foncière différents, et finalement des rapports différents entre Etat et populations. De fait, là où ils ont été expérimentés, les PFR relèvent davantage d'une logique topographique, faisant l'impasse sur la question des droits et de la régulation foncière. La volonté affichée d'identifier tous les droits se heurte aux conceptions de la propriété dans les traditions juridiques de droit romain. Si les méthodes d'identification peuvent être améliorées, les implications sur la gestion foncière semblent plus difficilement acceptables pour les décideurs. Dès lors, même si leur pertinence théorique est avérée, et si l'on voit se dessiner leurs modalités de mise en œuvre concrète, on peut s'interroger sur la faisabilité politique et pratique de stratégies PFR fondées sur une approche des droits locaux en termes de faisceaux de droits. Et sur les compromis pratiques permettant, dans les procédures d'enquête et le dispositif de gestion foncière, de limiter les risques de décalages massifs.

Esther MWANGI, Stephan DOHRN

***Biting the bullet: How to secure access to drylands resources for multiple users? / Comment sécuriser l'accès des multiples types d'utilisateurs aux ressources des zones sèches ?***

*Close to one billion people worldwide depend directly upon the drylands for their livelihoods. Because of their climatic conditions and political and economic marginalization drylands also have some of the highest incidents of poverty. Pastoral and sedentary production systems coexist in these areas and both very often use common property arrangements to manage access and use of natural resources. Despite their history of complementary interactions, pastoralists and sedentary farmers are increasingly faced with conflicting claims over land and other natural resources. Past policy interventions and existing regulatory frameworks have not been able to offer lasting solutions to the problems related to land tenure and resource access; problems between the multiple and differentiated drylands resource users, as part of broader concerns over resource degradation and the political and economic marginalization of the drylands.*

*This paper discusses the enduring tension in efforts to secure rights in drylands. On the one hand are researchers and practitioners who advocate for statutory law as the most effective guarantor of rights, especially of group rights. On the other side are those who underscore the complexity of customary rights and the need to account for dynamism and flexibility in drylands environments in particular. It explores innovative examples of dealing with secure access to resources and comes to the conclusion that process, rather than content, should be the focus of policy makers. Any attempt to secure access for multiple users in variable drylands environments should identify frameworks for conflict resolution, in a negotiated manner, crafting rules from the ground upwards, in addition to a more generalized or generic identification of rights. Elite capture and exclusion of women and young people continue to pose significant challenges in such decentralized processes. For rights to be meaningfully secured there is need to identify the nature and sources of threats that create insecurities.*

Près d'un milliard de personnes dans le monde entier dépendent directement des terres sèches pour gagner leurs moyens de vie. Du fait des conditions climatiques et de leur marginalisation politique et économique, les taux de pauvreté dans les terres sèches sont également parmi les plus élevés. Les systèmes de production pastoraux et sédentaires coexistent dans ces régions et tous deux emploient très souvent des arrangements de propriété commune pour gérer l'accès et l'utilisation des ressources naturelles. Malgré leur histoire d'interactions, pasteurs et agriculteurs sédentaires sont de plus en plus confrontés aux revendications contradictoires de terre et d'autres ressources naturelles. Les interventions politiques passées et les cadres régulateurs existants n'ont pas pu offrir de solutions durables aux problèmes liés à la tenure foncière et à l'accès aux ressources ; ces problèmes sont liés à la multitude et à la diversité des utilisateurs des ressources des terres sèches et ne constituent que des éléments d'une question plus large qui concerne la dégradation des ressources et la marginalisation politique et économique des terres sèches.

Cet article discute la tension perpétuelle dans les efforts pour garantir des droits sur les terres sèches. D'une part des chercheurs et des praticiens préconisent une loi statutaire pour garantir efficacement les droits, et en particulier des droits collectifs. D'autre part, d'autres observateurs soulignent la complexité des droits coutumiers et la nécessité de prendre en compte le dynamisme et la flexibilité dans des environnements des terres sèches en particulier. Le papier explore des exemples innovateurs pour garantir l'accès aux ressources et arrive à la conclusion que le processus, plutôt que le contenu, devrait être au centre des décisions politiques. Toutes les tentatives de garantir l'accès pour les utilisateurs multiples dans l'environnement variable des terres sèches devraient identifier des cadres pour la résolution de conflits sous une forme négociée, construisant des règles du bas vers le haut, au-delà de l'identification plus générale ou plus générique des droits. Le détournement par les élites et l'exclusion des femmes et des jeunes continuent à poser des défis significatifs dans de tels processus décentralisés. Pour que les droits soient garantis de manière significative il y a nécessité d'identifier la nature et les sources des menaces qui créent des insécurités.

**2B - Politiques des appartenances, autochtonie et lien à la terre (2) / The politics of belonging, autochthony and land issues (2). *Animateur / chair: Sergio Zendejas***

Willem ASSIES

***Land tenure legalization, pluriculturalism and multiethnicity In Bolivia / Légalisation des droits fonciers, multi-culturalisme et pluri-ethnicité en Bolivie***

*Among the second generation reforms introduced in Bolivia in the mid 1990s are the Law of Popular Participation, a decentralization measure, and a reform of the 1953 agrarian reform. Both new laws included features of multiculturalism. This paper discusses these laws and some of their limitations and shows how the*

*laws nonetheless are being used in the strategies for territorial control and autonomy of indigenous peoples and communities, as is illustrated with the case of the Raqaypampa community in the Cochabamba Department.*

Entre les réformes « de seconde génération » introduites en Bolivie dans la seconde moitié des années 1990 on trouve la Loi de Participation Populaire – une mesure de décentralisation administrative – et la réforme de la réforme agraire de 1953. Cette nouvelle législation introduit des notions de multiculturalisme. Cet exposé discute la nouvelle législation et ses lacunes, tout en montrant comment les peuples et communautés indigènes l'utilisent néanmoins dans leur stratégies de contrôle territorial et d'autonomie. Le cas de la communauté de Raqaypampa dans le Département de Cochabamba illustre cette stratégie.

**Patrick BOTTAZZI**

### **La gouvernance des aires protégées et des territoires *tsimane'* en Amazonie bolivienne : genèse des organisations autochtones et processus de décentralisation**

La ratification de la convention 169 de l'OIT par le gouvernement bolivien a donné lieu à l'adoption de nouveaux droits territoriaux pour les peuples indigènes qui résident dans le pays. Depuis le début des années 90, près de 19 millions d'hectares ont été accordés par décrets présidentiels à la majeure partie des groupes sociaux originaires des zones andines et amazoniennes de Bolivie. Cette forme de dévolution n'est toutefois que le début d'un long processus de régularisation foncière, de nature conflictuelle et bureaucratique, conduisant une multitude d'acteur d'origines organisationnelles et socioculturelles différentes à devoir s'accommoder mutuellement. Le cas des territoires *Tsimane'* situés dans la partie orientale du piémont andin, au Nord de La Paz, illustre parfaitement à quel point les territoires indigènes boliviens ne peuvent être pensés comme des ensembles homogènes placés sous le contrôle d'une seule autorité politique. Il s'agit en réalité d'une multitude de légitimités territoriales convergentes puisées dans des référentiels souvent contradictoires. Les idéologies « développementalistes », « conservationnistes », « socio-primordialistes », « participationnistes » se rencontrent, se confrontent lors des interactions dans les arènes politiques et finissent bien souvent par se cristalliser dans des normes ou des institutions concurrentielles. Le gouvernement, les préfectures, les municipalités, les populations colonnes d'origine andine, les services techniques de l'Etat, les différents ONG, les associations de producteurs, les autres populations indigènes voisines, les entreprises privées (forestières, opérateurs touristiques) sont autant d'acteurs qui détiennent une certaine forme de légitimité sur les territoires *Tsimane'* et qui en tirent certaines ressources.

Pour les populations *Tsimane'*, l'entrée dans un nouveau contexte territorial signifie une modification des pratiques du passé, caractérisées par leur forte mobilité, leur économie de subsistance, ainsi que la structure horizontale du pouvoir. L'accès aux territoires est conditionné par l'élection d'instances indigènes de représentation politique ainsi que par un ensemble de procédures et de restrictions bureaucratiques qui les obligent à se propulser dans un référentiel radicalement différent. Pour les indigènes ainsi que pour les autres acteurs impliqués, la modification des droits fonciers correspond, par conséquent, à une modification des structures sociopolitiques ainsi qu'à l'inclusion de nouvelles cosmologies dans l'espace citoyen. Sur le plan économique, l'extrême biodiversité qui caractérise les territoires *Tsimane'* est l'objet de formes d'appropriation parfois contradictoires. Si les politiques de conservation de la nature adoptées depuis 1992 par le gouvernement bolivien épousent les contours des territoires indigènes, elles se marient très mal avec les politiques d'exploitation des hydrocarbures et de colonisation agro-industrielle. C'est ainsi que sur un même territoire indigène peuvent s'enchevêtrer des concessions forestières et pétrolières, des zones de conservation stricte, ainsi que des surfaces destinées à la production agro-pastorale. Notre communication se propose de donner un panorama général de la situation des territoires indigènes en Bolivie : nature, origines des réformes et état général d'avancement du processus ; de montrer la complexité des droits d'usage et de contrôle qui se combinent ou s'enchevêtrent au niveau d'un territoire indigène ; d'expliquer les processus qui ont conduit à cette complexité ; et de mettre en perspective la relation étroite entre les formes de valorisation des ressources naturelles et la structure des relations de pouvoir.

**Marcel DJAMA**

### **Politique de l'autochtonie : accès aux ressources et polarisation des champs politiques locaux en Nouvelle-Calédonie**

La Nouvelle-Calédonie est un territoire français du Pacifique engagé dans un processus de décolonisation. Pour accompagner ce processus et mettre fin aux affrontements intercommunautaires des années 1980 entre les populations kanakes autochtones (44% de la population) qui réclament majoritairement l'indépendance et leurs opposants, l'Etat français a mis en œuvre une politique de partage du pouvoir local et un programme de rééquilibrage économique au profit des populations kanakes. Les réformes foncières constituent l'un des principaux leviers de ce rééquilibrage. Entre 1978 - date à laquelle sont engagées les premières opérations de réformes agraires – et la fin des années 1990 plus de 100000ha de terres ont été rétrocédées aux populations kanakes spoliées sous la colonisation par les colons européens. A l'instar d'autres régions du monde, les

débats autour de la question foncière en Nouvelle-Calédonie ont opposé les tenants d'une approche moderniste revendiquant les bienfaits d'une politique de sécurisation foncière qui favorisent le productivisme agricole ou le développement d'activités économiques, et les partisans d'une approche que l'on qualifiera de « communautaristes », revendiquant le bien fondé d'usages et de modes d'action « endogènes » et se présentant comme les défenseurs de la culture. Entre ces deux pôles, les actions et réflexions engagées par l'Agence de Développement Rural et d'Aménagement Foncier (ADRAF) – en charge de la réforme foncière – prennent en compte les registres pluriels de l'action collective et s'efforcent de rendre compte d'un « pluralisme » conçu comme l'hybridation des pratiques relevant de chacun de ces pôles.

Alors même que le débat sur le foncier agricole tend à s'apaiser, de nouvelles tensions intra et intercommunautaires apparaissent, qui mobilisent un registre de revendication fondé sur les droits liés à l'autochtonie. Ces revendications prennent à la fois la forme d'une prise de position des kanaks au sein dans l'espace national, avec la reconnaissance des Kanaks par l'Etat français comme « peuple autochtone » en 1999 ; elles ont aussi une déclinaison micro-locale qui se traduit notamment par la revendication et la captation des ressources – notamment minières – par des groupes sociaux, au nom de l'autochtonie. Nous voudrions dans cette communication explorer les conséquences de ce débat sur l'autochtonie, dans son expression actuelle du point de vue de la gestion des ressources naturelles. A travers l'étude de conflits fonciers localisés, notamment autour de bassins miniers, nous proposerons également une analyse des modalités au travers desquelles se définissent de nouvelles identités politiques.

**Monique NUIJTEN, David LORENZO, Pieter DE VRIES**

***Property Relations and the Concept of Community in the Central Andes of Peru***

*In this paper we discuss land property relations in an indigenous Peruvian highland comunidad. We present the dialectic of the communal regime in which a disciplinary system of rules based on the ideology of equal access to land is combined with forms of exclusion, domination and what local people call 'the slavery' of the comunidad. We discuss how this regime links up with and resists governmental programs of privatization and titling of communal lands.*

*In political and academic circles two opposing views about the comunidad in the Andean region can be found. On the one hand, many intellectuals and indigenistas see the comunidad as an institution that should have a certain room for autonomous governance and jurisdiction. In this view, much emphasis is placed on the notions of justice and equality that play a role in the organization of the comunidad. Elements that are always mentioned are: strict local rules and regulations, reciprocity, ceremonies and faenas (working parties). The presence of strong localized customs and normative systems has led some scholars to conclude that Andean comunidades have their own system of law, outside State law. On the other hand, a prevalent opinion is that the peasant comunidad forms a serious hindrance to agricultural development as its customary institutions hinder the free use of land according to market principles. It is in this latter line of thought that today registration and privatization of communal lands is implemented. In this paper we analyse local property relations and the effects of the privatization and titling programs in the Peruvian highland communities.*

**2C - Négocier les identités et droits fonciers (2) / Negotiating culture, identities and land rights (2). Animateur / chair : Nikolaus Schareika**

**Nancy ANDREW**

***The dilemmas of apologizing for apartheid: South African land restitution and the Modimolle Community land claim / Dilemmes et représentations sociales d'une « amende honorable » pour l'apartheid : la communauté de Modimolle et la restitution de la terre en Afrique du Sud***

*Land restitution, as part of South Africa's post-1994 land reform programme, has concentrated a number of dilemmas regarding rights to land in the course of handling claims that compensate or restore land to individuals and communities who can prove they were dispossessed by apartheid policy and practices since the 1913 Land Act. The state opened a "window" for land claims for only a short period and the granting of some land rights has been done in a finite, prescribed way, more symbolic than transformational. Also, importantly, restitution operates within the highly controversial market framework of purchase and sale of land, while existing measures for expropriation, even with compensation, are avoided. The state's dual political discourse on land directed towards its different social constituencies is indeed difficult to reconcile: the government is caught in the quandary of trying to apologize for the massive land deprivation and displacement wrought by its apartheid predecessors without seeking to really uproot the land ownership system those settler colonial regimes established.*

*In the context of settler colonial laws barring Africans from owning land the Modimolle community was dispossessed by the (Lutheran) Berlin Mission Society and then forcibly removed from its farms in the*

*Northern Province (Limpopo) by the apartheid state several decades later. The community's prolonged land claim reveals the dynamics of some of these dilemmas, notably in conflicting notions of historical truth and what constitutes a right to land, the validity of ancestral and long-term occupation vs private ownership and differing assessments of the land relations between the church and the community.*

La restitution foncière, un des trois volets du programme de réforme agraire sud-africain d'après 1994, a mis en évidence un certain nombre de dilemmes concernant l'établissement des droits à la terre dans le cadre du traitement des réclamations déposées par les individus et les communautés pouvant prouver qu'ils avaient été spoliés par les politiques et les pratiques de l'apartheid depuis l'Acte foncier de 1913. L'État ouvrit une fenêtre aux réclamations foncières pendant une courte durée et l'attribution de droits à la terre se déroula de manière prescrite et limitée, affichant un caractère plus symbolique que transformationnel. Autre point important, la restitution s'est opérée dans le cadre général du marché foncier – vente et achat de terre – lui-même très controversé, et les expropriations même avec compensation ont été évitées. En effet, la conciliation des doubles discours sur la terre adressés par l'État actuel à ses différentes bases sociales n'est pas évidente : le gouvernement est confronté au dilemme de crédibiliser sa tentative de faire amende honorable pour les privations de terre et les déplacements à grande échelle réalisés par ses prédécesseurs, sans chercher vraiment à déraciner le système foncier mis en place par les régimes colonial et d'apartheid.

Dans le contexte juridique de colonisation de peuplement interdisant la propriété noire, la communauté de Modimolle fut déposée de ses terres dans la Province du Nord (Limpopo) par la Société de la mission berlinoise et fut ensuite déplacée de force quelques décennies plus tard. Ses revendications foncières récurrentes renvoient à des questions d'évaluation des représentations historiques des faits -- « l'histoire de qui et selon qui ? » -- et de conceptions divergentes des droits sur la terre, opposant l'occupation ancestrale et à long-terme du sol à la propriété privée, ainsi qu'aux diverses appréciations des rapports sociaux entre l'église et la communauté.

**Catherine AUBERTIN, Florence PINTON**

**De nouvelles frontières du développement durable : la construction des espaces de droits en Amazonie brésilienne / *The new frontiers of sustainable development and forest dwellers' new land rights in Brazilian Amazonia***

Notre propos est de montrer comment les politiques de conservation ont bouleversé le rapport social au foncier en Amazonie brésilienne. Alors que la frontière économique poursuit son avancée rapide à l'échelle du continent sud-américain, des îlots de conservation tentent de consolider leurs marges afin d'expérimenter sur le long terme de nouveaux modes d'action sur la nature. La multiplication des « réserves de développement » a accompagné la reconnaissance de nouveaux droits pour les populations forestières, à la faveur d'une alliance entre mouvements écologistes et mouvements sociaux. Le nouveau système national des unités de conservation (SNUC) affiche clairement la volonté d'associer à la gestion des aires protégées un mode d'occupation humaine. Ces droits sont représentatifs des nouveaux droits codifiés par le modèle du développement durable. Ils sont le produit de négociations internationales et de rapports de forces locaux. Ils passent par l'adhésion des populations à un nouveau contrat social qui définit espace politique, identité écologique et insertion dans le marché .

Sur quels principes cognitifs reposent l'assimilation de populations autochtones ou traditionnelles à des gestionnaires légitimes de la forêt ? Quel partage des avantages et des coûts de la conservation est-il possible d'instituer dans une logique de marché ? Quelle citoyenneté et quelle forme d'autonomie les communautés forestières peuvent-elles espérer ? Sur le terrain, ces droits se traduisent par une emprise territoriale supposée pouvoir résister à l'avancée des fronts pionniers, à celle de l'agriculture industrielle, à la déforestation. Ils sous-tendent la formation d'une nouvelle maille territoriale légitimée par les approches de l'écologie de la conservation (mosaïques, corridors etc.) et reliée, par le monde des ONG, aux réseaux internationaux. Si la reconnaissance des unités de conservation constitue un succès politique évident, les fondements de leur durabilité sont loin d'être garantis.

*Our purpose is to show how conservation policies have drastically changed the social relationship with land tenure in Brazilian Amazonia. While the economic frontier is rapidly expanding at the continental level in South America, "sustainable development reserves" try to secure their limits and to experiment new and long-term patterns of action on nature. The proliferation of conservation units has been accompanied by the acknowledgement of new rights for forest dwellers, thanks to the union of ecologist and social movements. The new national system of conservation units (SNUC) clearly aims at associating conservation with specific types of human land-use patterns. These rights are representative of the new entitlements promoted and codified under the paradigm of sustainable development. They result from international negotiations and the local balance of power. They imply support to a new social contract defining an ecological identity, forms of market integration and a political space.*

*On which cognitive principles is based the classification of indigenous or traditional people as legitimate managers of the forest? Which kind of cost and benefit sharing can be instituted in keeping with market practice? On the field, these rights find expression in a foothold in the area, which is supposed to resist the expansion of the agricultural frontier, the advance of industrial agriculture and deforestation. They favour the*

*formation of a new spatial network legitimated by conservation ecology (mosaics, corridors, etc.) and related through NGOs to international networks. While the recognition of conservation units is an obvious political success, their durability is far from being guaranteed.*

**Amanda HAMMAR**

***Reshaping Frontiers : the Cultural Politics of Land in Zimbabwe's Agrarian Margins / Reconfigurer les frontières : économie politique et culturelle de la question foncière sur les marges agraires du Zimbabwe***

*In the late 1990s, in a remote corner of northwest Zimbabwe, complex struggles over land, livelihood resources, authority and belonging converged, precipitating the violent eviction of a group of migrant small-scale farmers by the rural district council. Key to the council's legitimation of the eviction was its redefinition of part of the settled and farmed land as a wildlife buffer zone, and its concurrent criminalisation of migrant settlers by renaming them as squatters. This was largely linked to the potential for income (for the council) from community-managed wildlife activities in the so-called buffer zone, which far outweighed the value of even successful (but individual) local cotton farming in the same area. This was a moment of increasing economic pressure on the state and especially on local authorities to generate their own revenues, but was equally a critical juncture in the deepening of contestations over authority at local levels. The present paper explores how, in such a context – but with echoes in other times and places – discourses of criminality, security and development played into the council's practices of violent exclusion and displacement of the 'dangerous outsiders' that the migrant farmers had retrospectively become. At the same time the paper examines the ways in which the farmer-evictees responded to their criminalisation and displacement. Through tracing the actions and narratives of one emblematic figure amongst the evictees, we gain insight into the complexity and messiness of local resistance and redefinition and learn that there is nothing automatically 'pure' about those victimised and displaced by the state.*

Vers la fin des années 90, dans un coin reculé au nord-ouest du Zimbabwe, des luttes acharnées pour la terre, les moyens de subsistance, l'autorité et l'appartenance ont vu le jour, précipitant de violentes expulsions des petits fermiers migrants par le conseil rural du district. La raison promulguée par le conseil pour justifier ce fait, fut, d'une part, la toute nouvelle classification des terres habitées et cultivées en zone tampon pour la préservation de la faune sauvage et, d'autre part, la criminalisation des fermiers dorénavant qualifiés de « squatters ». Cette situation était étroitement associée aux revenus potentiel (pour le conseil) des activités de safari, gérées par la communauté dans la soi-disant zone tampon) et largement valorisés au regard des revenus, importants mais individuels, de la production locale de coton. Cette période correspondait à un moment de pression économique croissante sur l'Etat et, surtout, sur les autorités locales qui devaient voler de leurs propres ailes. Mais elle a représenté également une étape critique dans la lutte pour le pouvoir au niveau local. Le présent article analyse la façon dont les discours sur la criminalité, la sécurité et le développement ont été instrumentés dans un tel contexte pour légitimer les pratiques d'exclusion et de déplacement des «étrangers dangereux» – les fermiers migrants. Il s'intéresse aussi aux réponses que ces fermiers ont apportées aux tentatives de criminalisation et d'expulsion. En relatant les actions et les récits d'une figure emblématique parmi les expulsés, nous rendrons compte de la complexité et de la confusion qui règnent au sein de la résistance locale. Nous verrons également que les individus expulsés par l'Etat ne sont pas nécessairement sans défaut.

**Marie MELLAC**

***Les logiques foncières face à la collectivisation : réflexion sur l'évolution des catégories cognitives mobilisées par les Tai du Nord-Ouest du Viêt Nam / From "muong ricefield" to "cooperative ricefield": some thoughts on the evolution of the cognitive categories used by the Tai in North-West Vietnam***

Après s'être doté d'un appareil législatif spécifique pour régler la question foncière (loi foncière de 1993), le Viêt Nam s'est engagé dans une distribution massive des terres agricoles qui s'apparente - sans que l'Etat ne l'avoue ouvertement - à l'instauration d'un régime général de propriété individuelle de la terre. Ce processus d'allocation individuelle des terres ne s'est pas fait pour autant selon des modalités identiques sur l'ensemble du territoire. Si dans certaines localités le processus d'allocation a été rapide, au point, dans certains cas, de précéder la première loi foncière, d'autres localités étaient encore au début du processus d'allocation dix ans après l'entrée en vigueur de cette loi. Les décalages observés ne sont pas fortuits. Dans un article précédent (Mellac, 2004), nous avons pu montrer, grâce à l'étude comparée de deux groupes de riziculteurs du Nord Viêt Nam appartenant à la même famille ethnolinguistique (la famille *tai*), qu'ils correspondaient à la réactivation de logiques foncières anciennes (antérieures à la collectivisation) très différentes d'un groupe à l'autre. Ces logiques liées à des modes d'organisation politique et sociale très différenciés eux aussi ont ainsi traversé cinquante années d'une histoire mouvementée pour s'inscrire aujourd'hui encore dans les modalités locales de mise en œuvre de la législation foncière.

L'objectif de cette communication est d'interroger plus en détail les conditions de cette permanence dans le cas d'un des deux groupes que nous avons étudié, le groupe des *Tai* du nord-ouest. Ces populations, pour

lesquelles il existe des travaux ethnographiques relativement détaillés concernant la période pré-collectiviste, avaient la triple particularité : (i) de fonctionner dans le cadre d'un système d'organisation social et politique hiérarchisé et complexe, (ii) de placer le système foncier rizicole, complexe lui aussi, au cœur de ce dispositif social et politique, (iii) (propriété collective villageoise avec réattribution périodique des terres). - de conserver, pour certaines catégories de population et de terre, un système foncier de type « collectif ». Il s'agit d'observer la façon dont ce groupe a adopté ou non le nouveau cadre légal et de mettre en évidence les catégories cognitives mobilisées aujourd'hui afin de s'interroger sur les transformations de ces catégories: quelles sont les catégories qui ont le mieux résisté et comment peut-on expliquer ces résistances? Nous verrons que les transformations et les permanences dépendent autant de circonstances exogènes (comme les modalités de collectivisation par exemple) que de logiques identitaires fortes et structurantes au niveau du groupe (comme l'autonomie villageoise).

*After passing the law on land-ownership of 1993, Vietnam launched an extensive process of farmland distribution much akin, though the State would deny it, to a regime of private and individual land-ownership. However, the process of individual land allocation took different forms in different areas. In some, it was so quick it sometimes preceded the actual law, in others the process was barely beginning ten years after the law was passed. These time-lags are all but haphazard. In an earlier paper (Mellac, 2004), I demonstrated, by comparing two groups of rice cultivators of north Vietnam belonging to the same ethno linguistic group (the Tai), that very different earlier land-ownership patterns (prior to collectivization) were being reactivated. Thus patterns connected to different political and social organizations emerged unscathed from fifty years of tumultuous history, and shaped local modes of implementation of the land-ownership law.*

*This paper aims to address the conditions of this persistence in the case of one of the two study-groups, the Tai of the north-west. Numerous ethnographic studies on this group for the pre-collectivist period have shown this group to be specific in three ways: (i) its political and social organization is highly hierarchical and complex, (ii) the equally complex system of ownership of land for rice cultivation formed the basis of that organization, (iii) for some parts of the population and some of the land, a "collective" land allocation system was preserved (collective village land-ownership with periodic re-allocation of land). It is therefore of interest to see how this group has responded to the new legal framework and to study the cognitive categories mobilized, and how these have been transformed, which have resisted and why. Changes and resistance to change have as much to do with exogenous circumstances (the forms of collectivization, for instance) as with strong elements of group identity (such as autonomy at the level of the village)*

## **2D - Femmes et transferts fonciers intra-familiaux / Intrafamily transfers of land rights : A focus on gender. Animatrice / chair: Lorenzo Cotula**

**Abdallah BEN SAAD**

**La femme est-elle simplement désavantagée ou totalement exclue lors du partage des biens fonciers dans la campagne tunisienne ? / Is the woman simply disadvantaged or completely excluded at the time of the division of land goods in the tunisian countryside?**

Le rôle de la femme dans la campagne tunisienne, comme partout ailleurs, n'est plus à démontrer. La femme rurale est l'élément moteur de la vie sociale et économique de la famille. Elle élève un petit élevage de basse-cour, garde et conduit le troupeau, confectionne des couvertures pour la vente, participe aux travaux agricoles et surtout elle relaie aux champs un époux ou un père absent. Mais malheureusement toutes ces tâches et bien d'autres ne sont pas récompensées lorsqu'il s'agit du partage d'un capital ou d'un bien foncier. En effet, si la politique de sédentarisation a allégé considérablement les tâches domestiques de la femme (elle n'a plus à monter et démonter la tente comme par le passé, elle n'a plus à faire les longs déplacements de la vie de transhumance, elle n'a plus à tisser les *flig* «longues bandes de la tente» à la merci des vents de sable, elle n'a plus à se déplacer pour la corvée d'eau ou la quête du bois mort pour préparer les repas), la politique foncière n'a eu aucun effet positif sur sa situation ni sur sa place dans la société. Dans cet article, nous essayerons de mettre en exergue comment la femme, dans la campagne de bled 'amra-Gafsa (sud tunisien), peut être totalement exhérédiée lors de la transmission du patrimoine foncier par le biais de l'institution *habous*, mais aussi par l'application pure et simple des coutumes et traditions tribales lors de la succession malgré que le code islamique de l'héritage certes défavorise les femmes mais ne les exclut jamais de la succession.

*The role of the woman in the Tunisian countryside, like everywhere else, is not any more to show. The rural woman is the motive fluid of the social and economic life of the family. She raises a small animal breeding of farmyard, keeps and leads the herd, makes covers for the sale, takes part in the agricultural work and especially she relays with the fields a husband or a father absent. But unfortunately all these tasks and well of others are not rewarded when it acts of the division of a capital or a landed property. Indeed, if the policy of sedentarisation reduced considerably the domestic tasks of the woman (it does not have to go up any more and to dismount the tent as in the past, it does not have to make any more long displacements of the life*



of transhumance, it does not have to weave any more the flig "long bands of the tent" at the thank you of the sand winds, it does not have to move any more for the water drudgery or the search of the deadwood to prepare the meals), the land policy did not have any positive effect on its situation nor on its place in the company. In this article, we will try to put forward how the woman, in the countryside of village ` amra-Gafsa (southern Tunisian), can be completely exhéredée at the time of the transmission of the real estate by the means of the institution habous, but also by the pure and simple application of the habits and tribal traditions at the time of the succession although the Islamic code of the heritage certainly disadvantages the women but never excludes them from the succession.

**Victoria CHENAUT**

**Family dynamics and land disputes among the Totonacas of Veracruz, Mexico / Dynamiques familiales et conflits pour la terre chez les Totonagues de Veracruz (Mexique)**

*Among the Totonacas of the Coyutla municipality (Veracruz), local inheritance norms privilege male over female offspring. This creates numerous land conflicts between siblings and brothers- and sisters-in-law, parents-in-law and sons-and daughters-in-law, parents and offspring. The fact that kinship relations are relevant in litigations over land leads us to consider that access to land, and inheritance in particular, is related to certain circumstances derived from family and community dynamics.*

*Using ethnographic fieldwork and judicial archive materials, in this paper I intend to demonstrate the ways in which domestic groups confront the tensions that stem from land scarcity, land rights, and the transmission of inheritance in situations of interlegality. I will highlight some of the strategies employed by social actors, the use of legal concepts derived from state and indigenous law, as well as the gender relations that traverse these land disputes.*

Pour les Totonagues de la municipalité de Coyutla, Veracruz, les normes locales d'héritage de la terre donnent préférence aux fils sur les filles. Ceci provoque des nombreux conflits pour la terre entre frères et beaux-frères, beaux-pères et gendres, pères et fils. L'importance et la récurrence des relations de parenté dans les litiges fonciers nous amène à considérer la place des dynamiques familiales et communales dans la définition et l'évolution des conditions d'accès à la terre, en particulier dans le cadre des procédures d'héritage.

En utilisant de l'information provenant d'un travail ethnographique et de l'analyse des archives judiciaires, je me propose de montrer dans cette communication comment les groupes domestiques font face aux tensions générées par la pénurie de terres, la définition des droits fonciers et la gestion de l'héritage en situation d'interlégalité. Je soulignerai certaines des stratégies utilisées par les acteurs sociaux, telles que la mobilisation des concepts légaux extraits du droit foncier officiel ou du droit indigène, ainsi que les relations de genre qui traversent les conflits fonciers.

**Susana LASTARRIA-CORNHIEL, Renee GIOVARELLI, Elizabeth KATZ**

**Property formalization and gender equity (Ghana, Azerbaijan, Laos, Bolivia).**

*Advocates of extending legal land rights to women have repeatedly pointed out the failure of titling programs to include women and ensure their rights are protected. Thus, recent titling programs have attempted to address gender equity concerns and have adopted mechanisms such as the option of joint titles. This paper examines two cases, Bolivia and Laos, to determine how women have fared in "gender-friendly" titling programs. In both countries legislation explicitly recognizes women's rights to land and the land titling program include joint titling and other gender-sensitive mechanisms. One conclusion of this examination is that cultural norms and practices work against extending legal land rights to women.*

**Marcela VILLARREAL**

**The changing customary land rights and gender relations in the context of HIV/AIDS in Africa / L'évolution des droits fonciers coutumiers et des relations de genre dans le contexte de l'épidémie de VIH/SIDA en Afrique**

*The effect of prime-age adult death and its consequences on access to land for the survivors has not been fully explored nor incorporated into policy regardless the fact that high adult mortality is now the lived reality in countries affected by HIV/AIDS, particularly in Africa. This paper explores the gendered relationships between adult death due to HIV/AIDS and changes in land rights for the survivors particularly widows. In many African societies, women have traditionally accessed land through marriage. The stability and longevity of marriage guaranteed wife's continued access to land and other productive resources. However, with HIV/AIDS, and consequences of high mortality among prime-age adult men, women's access to land is increasingly becoming tenuous. This is partly due to break-down of rules and institutions (including but not limited to wife inheritance) that have traditionally guaranteed women's usufruct and other forms of access to*

*land. This breakdown of rules and institutions, we argue puts women at higher risks of contracting HIV/AIDS. This is not merely an individual risk, but a societal one, in which the epidemic will continue to perpetuate itself due to overt gender inequalities to ownership and control of land resources.*

Les conséquences de la mortalité de la population active sur l'accès à la terre des survivants ont été peu étudiées et encore moins intégrées dans les politiques. Or, les taux de mortalité très élevés constituent une réalité que l'on ne peut ignorer dans les pays touchés par le VIH/SIDA, particulièrement en Afrique. Cet article met en évidence les relations sexo-spécifiques qui existent entre la mortalité des adultes victimes du VIH/SIDA et les changements qui surviennent dans les droits d'accès à la terre pour les survivants, spécifiquement les veuves. Dans de nombreuses sociétés africaines, les femmes accèdent traditionnellement à la terre à travers le mariage. La stabilité et la longévité de l'union leur garantissent un accès continu à la terre et aux autres ressources productives. Cependant, les conséquences du VIH/SIDA sur la mortalité des hommes actifs ont considérablement diminué l'accès des femmes à la terre. Ceci est en partie dû à l'effondrement des règles et des institutions (y compris, mais pas exclusivement, celles relatives à l'héritage des femmes) qui traditionnellement garantissaient aux femmes l'usufruit ou d'autres formes d'accès à la terre. Nous soutenons que l'effondrement des règles augmente sensiblement les risques pour les femmes de contracter le VIH/SIDA. Il ne s'agit pas seulement d'un risque encouru par l'individu, mais également d'un risque pour la société toute entière, au sein de laquelle l'épidémie continuera de se propager faute d'égalité concernant l'accès à la propriété et au contrôle des ressources foncières.

## **2E - Dynamiques foncières des systèmes pastoraux / The land issues of pastoral systems. *Animateur / chair: Christian Seignobos***

**Thomas J. BASSETT, Moussa KONÉ**

***Grazing lands and opportunistic models : the political ecology of herd mobility in northern Côte d'Ivoire / Parcours d'élevage et modèles opportunistes: L'écologie politique de la mobilité des troupeaux dans le nord de la Côte d'Ivoire***

*This paper presents the results of three years (2001-2004) of field research on herd mobility in the Korhogo region of northern Côte d'Ivoire. Herd mobility is an important livestock management strategy in African savanna environments. The new pastoralism literature emphasizes the ecological rationality of herd movements. The opportunistic grazing model that informs these studies argues that livestock management practices are highly structured by environmental instability and contingent events. The literature assumes that pastoralists possess perfect environmental knowledge and unhindered access to rangelands as their herds move about in unpredictable patterns in response to changing rangeland conditions. Our research shows that herders often return to the same places year after year. The regular north-south movement of FulBe herds is determined not only by pasture quality, but also by social and political relationships that mediate herder knowledge about and access to rangelands. We argue that herd mobility patterns are embedded in the social networks and power relationships that shape natural resource use rights. An analysis of FulBe herd movements before and after the 2002 rebellion in Côte d'Ivoire illustrates this argument. The case studies also demonstrate that FulBe land use patterns are embedded in ecological relationships, notably livestock adjustments to diseased environments. The political ecological approach to herd mobility more fully illustrates these intertwined social, political, and biophysical dimensions of resource use in West African savannas.*

Cette communication présente les résultats d'une étude de recherche de trois ans (2001-2003) sur la mobilité des troupeaux dans la région de Korhogo au nord de la Côte d'Ivoire. La mobilité des troupeaux est une importante stratégie d'élevage dans les régions de savanes africaines. La nouvelle littérature sur le pastoralisme souligne l'importance de la rationalité écologique des mouvements des troupeaux. Le modèle opportuniste qui informe ces études soutient que les pratiques de l'élevage sont hautement structurées par l'instabilité environnementale et les événements contingents. Cette littérature suppose que les éleveurs possèdent une connaissance parfaite de l'environnement et ont un libre accès aux ressources pastorales au fur et à mesure que les troupeaux se déplacent en réponse aux conditions changeantes de pâturage. Notre recherche montre que les éleveurs reviennent le plus souvent aux mêmes endroits année après année. Le mouvement régulier nord-sud des troupeaux peuls est déterminé non seulement par la qualité de la pâturage, mais aussi par les relations sociales et politiques qui facilitent l'accès aux ressources pastorales et aux renseignements sur la qualité de ces pâturages. Nous soutenons que la mobilité des troupeaux est enchâssée dans les réseaux sociaux et les rapports de force qui forment les droits d'exploitation des ressources naturelles. Une analyse des mouvements des troupeaux peuls avant et après le début de la rébellion de Septembre 2002 illustre cet argument. Les cas d'étude démontrent que l'exploitation des ressources naturelles est enchevêtrée dans les relations écologiques, notamment l'adaptation du bétail aux environnements infectés de maladies. L'approche de l'écologie politique à la mobilité des troupeaux illustre mieux l'interaction entre ces dimensions sociales, politiques et biophysiques de l'exploitation des ressources dans les savanes ouest africaines.

**Johan HELLAND**

**Pastoral land tenure in Ethiopia / Régime foncier pastoral en Ethiopie**

*The proposed paper will examine contemporary land and resource tenure arrangements in the pastoral areas of Ethiopia. National land tenure legislation, arising from conditions within arable agriculture in the highlands, is now made increasingly relevant also in the lowlands. Indigenous tenure arrangements therefore articulate with the national legislation to create a new tenure situation. The restructuring of tenure arrangements in pastoral societies may be seen as an aspect of the general process of marginalisation of pastoral society in Ethiopia. This process is partly the outcome of historical processes of political subjugation and partly due to the incorporation of pastoral societies into a state dominated by an outlook strongly biased in favour of agriculture. The pastoralists have to an increasing extent lost influence over policies and events that in fact are central to their livelihood.*

*The outcome of these processes of marginalisation will have grave implications for the communal resource management regimes that have sustained Ethiopian pastoralism. Resource depletion and resource destruction are linked to failing management regimes, and in turn, resource problems translate into food security issues. Changes in national tenure arrangements also distribute local user rights in new ways. A disturbing trend is the on-going exclusion of pastoralists from critically important key resources. This happens partly through internal stratification, as parts of pastoral society attempts to reserve previously common resources for their own use (at the expense of less fortunate members of the society), and partly due to external encroachment from various combinations of state and commercial interests. Resource poverty is thus becoming a major aspect of poverty in pastoral society.*

L'exposé proposé examinera les dispositions du régime foncier en milieu pastoral éthiopien. La législation nationale du régime foncier, élaborée au regard des conditions de production agricole dans les hautes terres, devient de plus en plus opératoire sur les basses terres. Il s'ensuit que les dispositions foncières indigènes s'articulent avec la législation nationale pour créer une nouvelle situation foncière. La restructuration du régime foncier pastoral peut être vu comme un aspect du processus général de marginalisation de la société pastorale en Ethiopie. Ce processus est en partie le résultat d'un assujettissement politique et est en partie dû à l'intégration des sociétés pastorales par un Etat dominé par un biais pro-agriculture. Les pasteurs ont perdu l'influence qu'ils exerçaient sur les orientations politiques et le cours des événements qui déterminaient leurs conditions d'existence.

Ces processus de marginalisation auront de graves implications sur les régimes de gestion des ressources communales qui avaient permis le maintien du pastoralisme éthiopien. L'épuisement et la destruction des ressources sont liés à l'échec des régimes de gestion, et de même, les problèmes de ressources se traduisent en enjeux de sécurité alimentaire. Des changements en matière de dispositions nationales du régime foncier répartissent aussi de façons nouvelles les droits des utilisateurs locaux. Une évolution inquiétante est l'exclusion en cours des pasteurs de ressources essentielles. Ce processus découle en partie de la stratification interne, dans le cadre de tentatives de certains membres de la société pastorale de réserver leur propre usage les ressources communes (aux dépens des moins fortunés), et en partie en raison de l'empiètement de diverses conjonctions d'intérêts étatiques et commerciaux. Aussi, la pauvreté en ressource devient-elle la caractéristique principale de la pauvreté des sociétés pastorales.

**Médard LIEUGOMG, Sama OZIAS**

**Bébédjia (sud du Tchad), un espace sous pression**

Située dans l'extrême sud du Tchad, Bébédjia jouit des conditions naturelles (climat et végétation) favorables aux activités agropastorales. Ce milieu naturel attire les éleveurs nomades des zones sahélienne et saharienne du nord menacés par les mauvaises conditions d'élevage (sécheresse récurrente comme celle de 1973-1975 et de 1983-1985) et l'instabilité politico-militaire. Contraints de se fixer dans cette région et de pratiquer, en plus de leur activité traditionnelle, l'agriculture, ces pasteurs nomades doivent partager le petit espace utile (aux activités agropastorales) avec les agriculteurs autochtones. Il s'en suit par conséquent une pression sur le foncier, renforcée par le projet pétrolier de Doba. Cette cohabitation qui était pacifique autrefois devient conflictuelle. Loin de régler à l'amiable et au mieux les conflits agriculteurs éleveurs, les autorités (traditionnelles et publiques) les exacerbent très souvent (dans leur intérêt) parce que partie prenante. Alors qu'on gagnerait à favoriser une association agriculture élevage pour un développement harmonieux du Tchad en général et de la région en particulier.

**Abdoulaye MOHAMADOU**

**Le foncier pastoral : construction des droits d'usage, politique foncière et enjeux de gestion : une étude de cas dans la commune de Tchintabaraden (Niger)**

Au Niger, même si le pastoralisme est reconnu comme système d'exploitation viable, il reste que les droits des éleveurs ne sont que timidement pris en compte dans la législation foncière. La complexité et l'illisibilité du foncier pastoral sont souvent invoquées pour justifier sa mise aux marges. Cette communication se propose à partir d'une étude de cas d'interroger la construction des droits d'usage de différents groupes d'éleveurs dans un « terroir d'attache », de décrire les pratiques de gestion des ressources pastorales et, montrer les faiblesses du dispositif juridique et institutionnel actuel. L'étude montre que l'antériorité dans l'occupation de l'espace, le pouvoir, les statuts sociaux, l'altérité, le poids économique et démographique, les réseaux sociaux et politiques déterminent selon les conjonctures les droits d'usage et de gestion des différents groupes sociaux. On a d'une part, l'aristocratie guerrière, détentrice de la légitimité historique mais ne disposant aujourd'hui que d'un faible capital bétail et, d'autre part, les autres éleveurs autochtones et allochtones avec divers droits négociés et des intérêts divergents. Le contrôle de la station de pompage du terroir est l'objet d'une vive compétition entre l'aristocratie plus encline à commercialiser l'eau et les autres groupes autochtones plus soucieux de la gestion des ressources fourragères. La gestion des pannes du groupe électrogène médiatise les luttes de positionnement entre les différents groupes. Les interventions extérieures (Etat, projets, gros éleveurs) provoquent une recomposition des légitimités et des droits des différents acteurs.

**Salah SELMI, Mohamed ELLOUMI**

**Tenure foncière, mode de gestion et Stratégies des acteurs : le cas des Parcours du Centre et du Sud Tunisien**

Les parcours contribuent selon les années à hauteur de 10 à 30% dans la couverture des besoins du cheptel, contre environ 60% dans les années 1960. Cette régression est due à la diminution de la superficie des parcours, à la dégradation du couvert végétal et à l'augmentation de la taille du cheptel. En effet, la privatisation des terres collectives des tribus du Centre et du Sud de la Tunisie qui servaient pour le pâturage de troupeau collectif semi-nomade et pour une céréaliculture épisodique a été au centre des mutations socio-spatiales et des systèmes agraires qu'ont connu ces régions tout au long des 30 dernières années. De ce fait les institutions formelles et informelles, les structures et les règles qui régissaient la gestion des ressources naturelles dans les différents types de parcours ont beaucoup évolué. Actuellement les parcours restant sont soumis à divers statuts fonciers et connaissent des modes de gestion et d'exploitations divers et variés.

L'objet de notre communication est de comparer les différentes formes de statut foncier (privé, collectif tribal et domanial) en les croisant avec les modes de gestion et d'accès aux terres de parcours (coopérative pastorale, soumission au régime forestier, etc.) et de comprendre le rapport entre le statut foncier, le mode de gestion et le comportement des différents acteurs individuels et organisés. L'analyse se base sur des enquêtes et des entretiens semi-directifs réalisés dans le cadre d'un projet de coopération avec l'ICARDA et l'IFPRI, qui ont porté sur 5 sites répartis dans les différentes sous régions de la Tunisie du Centre et du Sud (Sidi Bouzid, Gafsa, Medenine et Tataouine). Le travail a mobilisé les outils de l'analyse institutionnelle et de la statistique comparative. Les résultats obtenus montrent à la fois l'importance du statut foncier dans la valorisation des parcours et dans la gestion des ressources naturelles, mais elles mettent aussi en relief les stratégies des différents acteurs pour l'accès aux ressources soit par le biais du pâturage soit par la plantation et l'appropriation de fait.

**2F - Dynamiques péri-urbaines et nouveaux enjeux fonciers / Peri-urban dynamics and new stakes for rural land issues. *Animateur / chair: Vincent Renard***

**Blandine DESTREMAU**

**Projets de régularisation et création d'un marché foncier à Nouakchott, Mauritanie : que sont les pauvres devenus? / *Projects for land regularisation and the creation of a land market in Nouakchott, Mauritania: what happened with the poors?***

Nouakchott, capitale de la Mauritanie, connaît depuis une trentaine d'années une croissance urbaine fulgurante, qui se traduit par une extension continue de quartiers dits « périphériques », d'occupation irrégulière. Par ailleurs, les interventions sur la ville s'intensifient dans le pays depuis plusieurs années et on y note la multiplication des projets de régularisation foncière et de rénovation urbaine. Ces projets urbains ont engendré une revendication populaire à la régularisation foncière. Les stratégies d'acteurs, le plus souvent

individuelles, s'agrègent pour engendrer une dynamique de configuration structurelle de la ville. Dans ce texte, je montre comment, dans une ville habitée par une première génération de sédentarisés-urbanisés, se construit un enjeu foncier autour duquel gravitent des acteurs et groupes d'intérêt qui parviennent à détourner les parcelles de leurs attributaires affichés – les pauvres des quartiers périphériques – , et à transformer un domaine public non marchand en un intense marché foncier. Je montrerai également comment le jeu de ce marché et des stratégies mises en oeuvre, dans le cadre d'inégalités de ressources et d'accès à l'information, contribue à produire une ville marquée par la ségrégation spatiale, qui repousse à sa périphérie les plus vulnérables.

*Nouakchott, the Mauritanian capital city, has known a process of extremely rapid growth for the past thirty years. It translates into a continuous extension of the so-called periphery, where land occupation is irregular. Furthermore, urban programmes have been intensifying for some years, and projects of land regularisation and urban renovation have grown. These urban projects have generated a popular demand for land regularisation. Actors' strategies, generally individual, add up to produce a dynamics of structural shaping of the city. In this paper, I show how, in a town occupied by a first generation of settled and urban population, a land stake builds up, with its many actors and stakeholders, who manage to seize land plots from their official beneficiaries – to poor from the periphery – and to transform a non-market public domain into an intense land market. I will also show how the interplay of market forces and strategies, in a framework of resource and information inequalities, contributes to produce a city characterised by spatial segregation, which pushes the poorest to its outskirts.*

## **Moussa DJIRÉ**

### **Immatriculation et appropriation foncière dans une zone péri-urbaine du Mali. Les avatars d'une procédure (nécessaire ?) / Land registration and appropriation in a Malian peri-urban area. The avatars of a (necessary?) procedure**

Le titre foncier est considéré par la législation foncière du Mali comme unique preuve du droit de propriété. L'immatriculation en constitue un préalable essentiel. La présente communication réalisée sur la base de recherches de terrains dans la Commune rurale de Sanankoroba et de l'étude des registres fonciers du cercle de Kati, vise à montrer les limites des procédures utilisées pour accéder à la propriété foncière. Une consultation sommaire du livre foncier de Kati montre qu'à partir de la deuxième moitié des années 90, la création de titres fonciers a connu un accroissement exponentiel. Mais cet accroissement qui s'explique par différents facteurs, politiques, économiques et sociaux ne traduit nullement une généralisation du recours à l'appropriation par le titre. Une étude plus fine réalisée sur des échantillons pris dans la Commune de Sanankoroba montre que la dynamique d'appropriation concerne surtout les villages jouxtant la capitale et porte sur des superficies relativement réduites appartenant à l'élite urbaine. Le cadre juridique encadrant l'accès à la propriété foncière met en place diverses mesures visant à garantir l'intangibilité et la régularité des titres émis. Mais les procédures instituées sont longues, complexes et coûteuses. Elles produisent de nombreux avatars qui excluent les producteurs ruraux de la propriété foncière.

*A title deed is considered under Malian law to be the only valid proof of property rights. Land registration is an essential prerequisite to this. The present communication, based on research carried out on plots of land within the rural commune of Sanankoroba and a study of land registers in the district of Kati, aims to show the limits of the procedures used to acquire title to land. A brief examination of the land registers in Kati from colonial times to today, shows that from the second half of the 90's, the registration of title deeds has grown exponentially. However, this growth can be explained by a variety of political, economic and social factors and does not in any way reflect a general trend towards acquisition of title to land. A more detailed study of a sample [of title deeds] in the Commune of Sanankoroba shows that the dynamic of land acquisition mainly concerns villages adjacent to the capital and a relatively small surface area of land which belong to urban elite. The legal framework which covers access to property rights, contains a variety of measures which aim to guarantee the validity of the title deeds issued. But the procedures established are time consuming, complex and expensive. They produce many unexpected, negative outcomes which exclude rural producers from acquiring title to land.*

## **Lauren ROYSTON, Monty NARSOO**

### **Land markets and informal settlement policy in South Africa / Marchés fonciers et politique de régulation des établissements informels en Afrique du Sud**

*This paper adopts both a policy and a local lens to interrogate the land market theme. The policy lens reviews the current policy environment in South Africa, adopting a mainly urban and human settlement focus, for how it addresses the land markets question. It provides contextual background to the evolution of the settlement policy in South Africa, emphasising the key policy debates that informed it. It then plots how policy treats the issues of titling, assets and markets.*

*The local lens is a case study approach drawing on recently completed research undertaken in an informal settlement in Johannesburg – Zandspruit – which addresses the land transaction issue. With the likelihood that at least 2 000 households will not be accommodated in formalisation plans, the paper argues that the potential for conflict exists around insiders and outsiders, or qualifiers and non-qualifiers, and that the conditions of scarcity are conducive to the operation of a local market in land. It contributes elements of a conceptual framework for describing and understanding the workings of a local land market and identifies some of the characteristics of that market in Zandspruit. The paper concludes by identifying the importance of gathering and synthesising material on local land markets, about which little is generally known and understood at present, in order to assemble a body of evidence significant enough to enter into the public discourse and influence policy in ways that accommodate poor and vulnerable people, households and communities.*

Cet article explore le thème du marché foncier en l'abordant de deux points de vue particuliers : l'un politique et l'autre pratique. Le point de vue politique examine la manière dont ce thème est abordé par la politique de développement urbain en Afrique du Sud, en présentant son évolution, à partir des débats qui sont à sa source. L'article évoque ensuite, la façon dont cette politique aborde les questions de l'enregistrement des titres parcellaires, du capital et du marché foncier.

Le point de vue pratique est représenté par une étude de cas, tirée d'un travail de recherche sur la question des transactions de biens fonciers, dans un quartier informel, en cours de régularisation, de la banlieue de Johannesburg - Zandspruit. En considérant que près de 2000 familles résidentes à Zandspruit seront exclues du processus de régularisation, l'article montre que ce processus présente un risque important de conflit entre ceux qui en seront bénéficiaires et ceux qui en seront exclus, en fonction des critères d'accès aux subventions associées à de tels processus. Il montre également que ces conditions sont particulièrement propices à la création d'un marché foncier informel. Cette étude de cas contribue à la définition d'un cadre d'analyse pour décrire et comprendre le fonctionnement d'un marché foncier informel en identifiant ses caractéristiques dans le contexte de Zandspruit. En conclusion, l'article plaide en faveur du rassemblement et de la synthèse de travaux sur les pratiques associées au marché foncier informel, afin de combler le manque de connaissances et de compréhension à son sujet, et d'établir un compte rendu suffisamment exhaustif pour influencer les débats et les décisions politiques de manière à ce qu'elles répondent enfin aux besoins pratiques des personnes et communautés défavorisées et vulnérables.

**Gisèle VIANEY**

**Les représentations du marché foncier agricole et leur traduction dans les documents d'aménagement (Alpes, France) / *Land market representations and their translation in land planning documents in the French Alps***

Dans quelques communes périurbaines, l'étude du marché foncier potentiellement agricole et celle des décisions d'aménagement a pour objectif de mettre en évidence les interactions entre choix de configurations spatiales et relations vendeurs/acquéreurs. L'examen de ces interrelations montre que la signification donnée aux espaces agricoles et que la place accordée à l'activité agricole s'appuient sur le poids économique de l'agriculture, son modèle de fonctionnement et sur la structuration de la profession agricole ainsi que sur l'accompagnement dont elle s'est dotée par le biais de ses organisations professionnelles. Cette analyse montre que le contexte périurbain met en tension les espaces ouverts mais aucun modèle de marché, aucune standardisation de relations entre cédants et acquéreurs, aucun modèle d'agriculture ou modèle d'aménagement ne peuvent être identifiés sur le long terme.

*In periurban areas study of agricultural land market and land planning show that relations sellers/buyers « are connected » to public choices. The latest being as much influenced by the interindividuals decisions. Agricultural activity is perceived through its economic impacts, its type of practices, the legitimacy and power of its professionals associations. Collective and individual perceptions of this characteristics « shape up » the surfaces dedicated to agriculture. Even so, the periurban context generates tensions around open spaces, no market model, no standardization of buyer/seller relations, no agricultural model or land planning models, can be « identified » on a long term bases.*

### 3A - Production des politiques et des législations foncières (1) / The production of land law and land policy (1). *Animateur / chair: Etienne Le Roy*

Jean-Pierre CHAUVEAU

**La réforme foncière de 1998 en Côte d'Ivoire à la lumière de l'histoire des dispositifs de sécurisation des droits coutumiers. Une économie politique de la question des transferts de droits entre autochtones et « étrangers » en Côte d'Ivoire forestière / The 1998 Ivorian land reform in the history of customary land rights policies. A political economy of customary transfers between autochthons and strangers in the Ivorian forest belt**

Dans un contexte général de tensions entre autochtones et migrants dans la zone forestière, la nouvelle loi sur le domaine foncier rural de 1998 en Côte d'Ivoire, non encore appliquée, se propose de valider par certification puis par des titres de propriété les droits coutumiers ou acquis selon des procédures coutumières. Elle innove considérablement par rapport à la législation foncière ivoirienne héritée de l'époque coloniale.

Cette contribution replace la nouvelle loi et son caractère juridiquement innovant dans l'histoire de la production juridique concernant la question des droits coutumiers en Côte d'Ivoire, à partir d'une approche en termes d'économie politique. Cette approche part de l'idée qu'historiquement, l'enjeu principal des politiques d'enregistrement des droits par l'enregistrement n'est pas tant la sécurisation des droits coutumiers que le contrôle par les élites politiques nationales des transferts entre les détenteurs de droits issus de l'autochtonie et les migrants, notamment dans la zone de colonisation agraire de l'Ouest forestier.

Les principales conclusions sont les suivantes : 1) La nouvelle loi de 1998 ne déroge pas à la tradition. 2) Toutefois, la nouvelle législation va à l'encontre de la tendance historique générale qui a été de favoriser les étrangers. 3) Cependant, la loi de 1998 n'innove pas en la matière. Elle reprend l'esprit des décrets coloniaux de 1955 et de 1956, promulgués comme la loi actuelle dans un contexte de profondes recompositions économique, sociale et politique, et qui ont été « enterrés » à l'indépendance. 4) La sécurisation foncière des droits dépend moins de la dimension technique du dispositif juridique que de la dimension politique inhérente à l'intervention publique. Pour cette raison, ce n'est pas l'action par la voie légale qui est la plus efficace pour traduire la politique de redistribution des droits poursuivie par les élites politiques, mais l'intervention par les voies informelles de la « pratique administrative 'coutumière' ». 5) La mise en perspective historique de la loi de 1998 et les rebondissements dans le processus de son élaboration montrent que le contenu et les référentiels de la loi cristallisent toute une trajectoire politique concernant l'ancrage local de l'État ivoirien et son contrôle sur les transferts coutumiers de droits (en particulier dans le cadre de la relation de « tutorat » dans les régions de la frontière agricole de l'Ouest). 6) La question la plus urgente à se poser est : Que faire de la loi de 1998 ?

*The recent 1998 land reform in Côte d'Ivoire, yet to be implemented, aims to acknowledge and entitle the customary rights, in a context of land conflicts between locals and migrant cocoa farmers in the forest belt of the country. The legal change seems to be extremely innovative regarding the former legislation and its colonial legacy, which was based on a very centralized titling system.*

*The paper suggests an alternative political economy-based analysis of the so-called innovative dimension of the law. Historically, the key stake of the customary land rights policies since the colonial period, including the recent law, was not so much to make the customary rights more secure, but to enforce the power of the national elite over land transfers between autochthons and migrants, particularly in the western pioneer front of the Ivorian forest belt.*

*The main conclusions are the following ones: 1) The recent law does not depart from this trend. 2) However, the recent law departs from the historical trend according to which more favourable positions were given to the strangers. 3) However, the 1998 law does not completely innovate. Basically, it resumes the provisions of the 1955 and 1956 colonial decrees, which were also implemented in order to cope with acute economic, social and political tensions, and which have been buried after the independence. 4) However, the "legal production" is not sufficient to enforce political elite's preferences. It is a political and clientelistic locally centred action that is decisive. 5) In this perspective, making the customary land rights more secure is depending less on the legal technical aspect than on the political dimension inherent to public policy. The "social working" of the law matters as much as the contents of the law. The rebounds during the drawing up of the recent law underline that the provisions and rationale of the law echo back the main and antagonistic components of political agrarian history of Côte d'Ivoire, specially the state regulation of the customary social institution of "tutorat". The issue at stake in the implementation of the law is the local anchorage of the state authority and legitimacy. 6) Finally, one is tempted to think that the more urgent question is: what to do with the 1998 law?*

**Abdoul Karim MAMALO, BRETEL Jean-Michel, CHABBERT Jacques**

**Processus d'élaboration et de mise en œuvre du Code Rural au Niger. Bilan et perspectives / *The process of elaboration and implementation of the Rural Code in Niger. Balance and perspectives***

Pays sahélien, le Niger a une population essentiellement rurale qui pratique des activités agricoles et pastorales inter-liées et fortement dépendantes des conditions climatiques. La croissance démographique entraîne une pression sur le foncier qui remet en cause les mécanismes traditionnels de régulation fondés sur des conventions locales d'accès à la terre et aux autres ressources naturelles. Les risques d'exacerbation des conflits sont évidents.

Les premiers gouvernements du Niger ont affirmé la volonté politique de remettre en cause la gestion des terres par la chefferie coutumière et ont créé les conditions d'un accès plus équitable des citoyens à la terre. Ensuite, les autorités ont posé les fondements de la politique nationale en matière du foncier rural en adoptant en 1993 les Principes d'Orientation du Code Rural. Ses principaux axes sont (i) la sécurisation foncière des acteurs ruraux, (ii) l'organisation du monde rural, (iii) la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles et (iv) l'aménagement du territoire. Le Code Rural se présente comme un processus pragmatique et itératif organisé autour de deux dispositifs complémentaires : (i) juridique, ensemble des textes législatifs et réglementaires, de portée nationale ou locale, en matière de gestion des ressources naturelles ; et (ii) institutionnel fondé sur des structures, locales jusqu'à nationales, qui mettent en œuvre et contrôlent les règles établies. Le Code Rural se particularise aussi par son caractère participatif qui permet aux acteurs ruraux de pouvoir agir sur son déroulement et apporter des solutions locales adaptées.

Aussi, le principal défi à relever pour l'Etat du Niger est de continuer à mobiliser les ressources nécessaires au fonctionnement du processus. Le Code Rural, avec l'avènement de la décentralisation, devra donner la preuve de ses capacités à s'adapter et à montrer son rôle de pionnier et d'école d'apprentissage de la bonne gouvernance locale en matière de gestion des ressources naturelles. Sahelian country, Niger has a mostly rural population who works in agriculture and animal husbandry, who are highly interrelated and depend strongly on climatic conditions. The demographic growth puts a pressure on land resources, therefore endangering the customary regulation mechanisms based on local conventions that regulate access to land and to other natural resources. Conflicts are results.

*Sahelian country, Niger has a mostly rural population who works in agriculture and animal husbandry, who are highly interrelated and depend strongly on climatic conditions. The demographic growth puts a pressure on land resources, therefore endangering the customary regulation mechanisms based on local conventions that regulate access to land and to other natural resources. Conflicts are results.*

*The first governments of Niger quickly made it clear that they wanted to change the way the land tenure system was managed by the traditional chieftaincy and created favorable conditions for a wider access of citizens to the land. Later, the authorities clarify their political vision for land tenure management and they passed the Orientation Principles of the « Code rural ». The main axes of this policy are (i) the securing of land tenure for rural actors, (ii) the structuring of the rural population, (iii) the promotion of a sustainable natural resources management system and (iv) land management. The « Code rural » is a pragmatic and iterative process based on two complementary mechanisms: (i) legal, constituted of all the national and local rules and laws, and (ii) institutional based on agencies from the village to the national level, that are to implement and supervise the regulations. The « Code rural » has participative character that makes it possible for all actors who are active in natural resources management to be part of this process and propose local solutions to local issues.*

*One of the main challenges now faced by the Niger will be to succeed in mobilizing the means needed for this process. The « Code rural », with the ongoing decentralization, will have to prove its ability to adapt itself and to show its role as a pioneer and learning centre for good local governance in natural resources management.*

**Hans-Werner WABNITZ**

**Le Code Pastoral de la République Islamique de la Mauritanie : Un exemple parfait de législation traditionnelle – et *contra legem* / *The Pastoral Code of the Islamic Republic of Mauritania: traditional law making at its best –and contra legem***

Le pastoralisme représente plus que 75% de la production agricole mauritanienne, mais l'agriculture sédentaire reçoit 90% du support budgétaire et des bailleurs de fonds destiné à l'agriculture (surtout pour les champs irrigués de riz dans la vallée du fleuve Sénégal). La législation en place avant le Code ignore les spécificités du pastoralisme: le code forestier fut copié des pays tropicaux, le droit foncier reproduit la propriété exclusive du droit romain. Ces règles ne sont pas applicables à l'élevage.

Les pasteurs ont été forcé de s'associer pour mieux se défendre contre l'envahissement constant des paysans de leurs terres, et ont commencé en 1996 à formuler un Code Pastoral adressant leurs problèmes. Les pasteurs nomades des régions arides suivent les nuages afin de trouver les pâturages nécessaires. Les troupeaux ont besoin d'eau - peu importe à qui appartient le puit. Ainsi, les éleveurs sont contraints de couvrir



de vastes espaces d'est en ouest durant les mois fertiles d'hiver et du nord au sud durant les étés secs (hivernage).

Les règles traditionnelles respectent ces contraintes, ainsi que le droit musulman, originaire du Nedj, la région désertique d'Arabie Saoudite au bord de la Mer Rouge.

Encouragés par la GTZ, quelques chefs tribaux, éleveurs et juristes se sont joints pour élaborer un texte incorporant ces règles, et reflétant les nécessités imposées par la réalité, notamment la migration.

Le texte brille par sa clarté, brièveté et beauté du langage. En seulement 46 paragraphes, le Code clarifie son objectif, définit des principes de base et réglemente de façon sommaire la solution des conflits – prévoyant le recours aux tribunaux comme ultime ressort.

Le texte n'a pas besoin de prévoir des solutions détaillées puisqu'il peut se référer à des procédures connues, tels que les priorités d'accès à l'eau et les dédommagements. Par l'introduction de la médiation et de l'arbitrage, le Code peut prendre base sur la pression sociale pour garantir son exécution, au lieu de dépendre du pouvoir de l'état (absent), car ce que la population reconnaît comme "juste et bon" est devenu droit.

La dissémination du Code sous forme de poème et de pictogramme familiarise les populations avec les anciennes règles devenues droit. Ces formes traditionnelles de propagation sont connues chez les tribus arabes et les Peuhls.

Le Code fut approuvé par le Parlement en 2000, publié en 2002, et son Décret d'application pris place en 2004. Pourtant, la publication n'était pas évidente et nécessitait la pression de la Banque Mondiale. L'opposition du gouvernement s'explique par les faits suivants: le Code donne pouvoir aux pasteurs– non au propriétaire de bétail en ville ; l'initiative de rédaction comprenait des associations pastorales – et non des avocats éduqués en ville ; le Code assure la migration des troupeaux et leurs accès à l'eau, et contredit ainsi les lois en place, qui n'ont pas encore été modifiées. Cependant, le Code est respecté, tandis que les lois dites modernes sont régulièrement transgressées .

*Over 75 % of arid Mauritania's agricultural output stems from nomadic herding, whereas 90% of all budget and donor support for agriculture flows into sedentary agriculture (mostly irrigated rice in the Senegal River Valley). The legislation prior to the Pastoral Code ignored the specificities of pastoralism. The forest code has been copied from tropical countries, and the land law embodies Roman Laws' exclusive ownership, ill-suited for nomadic livestock raising.*

*Prompted by increasing encroachment of farmers into their rangelands, herders have formed associations in self-defense and, in 1996, initiated the drafting of a pastoral code to regulate their specific concerns.*

*Nomadic herders in arid regions have to follow the clouds: they need space to be able to find grass, wherever it may grow. The herds need access to water- irrespective of the ownership of the source. Geographic and husbandry constraints force herders since old times to migrate through vast areas: east-west during the fertile winter months and north south into neighboring countries during the dry summer (hivernage).*

*Traditional rules, and the Islamic Law, which originated in the Nedj, a desert area of Saudi Arabia bordering the Red Sea, recognize these customs. Consequently a group of tribal leaders and herders, joined by Islamic scholars, encouraged by GTZ, have drafted a text embodying these rules and reflecting the necessities dictated by reality, especially mobility.*

*The Code excels in its clarity, brevity and beauty of the language. Its 46 short paragraphs define the objective, lay down the basic principles and provide for conflict resolution. State tribunals are envisaged as third and last resort only.*

*The text refrains from outlining detailed solutions and refers to known procedures instead, for instance the priority of access to water, or damage compensation. By resorting to mediation and arbitration, the Code relies on social pressure instead of the absent state executory-might for its enforcement, since what the people know to be right has now become law.*

*Dissemination of the code in poetic form, a traditional form of promotion of rules among the Arabic and Fulbe tribes alike, and in pictogrammes familiarize the population with the new-old rules.*

*The Code has been enacted by Parliament in 2000, was published in 2002, its implementation Decree in 2004. Publication did not come easy, though, and needed pressure from the World Bank to be achieved. The code met government opposition because it cuts across a number of established "truths": returning power to the herder on site – as opposed to the owner of nomadic cattle in the capital; originating in a grass-roots movement – as opposed to the etudes of the western trained lawyers; providing freedom of range and access to water, contradicting the existing laws, which have not been amended simultaneously.*

*The provisions of the Code are respected, however, whereas the "modern" laws are ignored in the countryside.*

Léon Désiré ZALO

**Présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la loi ivoirienne relative au domaine foncier rural / *The current state of implementation of the 1998 ivoirian law on rural land***

La contribution se propose, après un rappel des objectifs, des dispositions et de la procédure prévue de mise en œuvre de la loi de 1998 relative au domaine foncier rural, d'examiner l'état d'avancement de sa mise en œuvre dans le contexte actuel de crise que connaît la Côte d'Ivoire.

Dans ce contexte, l'essentiel des efforts porte sur la délimitation des terroirs villageois, qui fait l'objet d'une opération-test en vraie grandeur sur 150 villages environ situés dans quatre zones où coexistent des communautés autochtones, allochtones et non ivoiriennes, et présentant des problématiques foncières différentes.

La contribution s'attachera : à rendre compte de cette opération-test en voie d'achèvement – objectifs et résultats obtenus, procédure de mise en œuvre, perceptions par les différentes catégories de population et selon les zones concernées, réalisations, difficultés concrètes rencontrées, effets sur les rapports entre communautés ; à dégager les leçons à tirer de cette opération-test dans la perspective de son extension à l'échelle nationale et du passage de la délimitation des terroirs à l'identification et à la validation juridique des droits collectifs et individuels au sein du terroir, puis à l'établissement des titres de propriété individuels prévus *in fine* par la loi ; à dégager les leçons à tirer dans la perspective de l'après- conflit, en particulier du point de vue de l'apport de cette opération à la pacification des rapports fonciers au sein des villages et entre les villages, de l'identification des principales difficultés et des moyens envisagés pour y remédier.

*The contribution proposes, after recalling objectives, provisions and procedure envisaged to implement the 1998's law related to the rural field, to examine the progress of its implementation in the current crisis context Côte d'Ivoire faces. In this context, the main part of efforts concerns the village soils, which was the subject of a full scale operation test on 150 villages approximately, located in four zones in which are found autochthones communities, immigrants and non ivoirian people, presenting different land problems.*

*This contribution will be: (i) to make a report of the operation test in terms of objectives and results obtained –implementation procedure, various populations categories perception and according zones concerned, realisation, concrete difficulties faced and effects on relationship between communities; (ii) to detect lessons to be leave out from this operation test in order to extend it on a national scale and go from soil delimitation to identification and legal validation of collective and individual within the soil, then build individual property document envisaged in fine by the law; and (iii) to detect lessons to be learnt to face what we can call "the after crisis" particularly as far as the contribution of this operation to land relationship planification within and between villages is concerned, from identification of main difficulties means planned for curing it.*

**3B - Pluralisme juridique et politique locale du foncier (1) / Legal pluralism & the local-level politics of land (1). *Animateur / chair: Pierre-Yves Le Meur***

Salmana CISSE, Lorenzo COTULA

***Changes in customary resource tenure systems in the Inner Niger Delta, Mali***

Roch L MONGBO

**Les conflits de frontière intra et inter-communaux au Bénin : replis identitaires et communalité contestée**

Les politiques africaines de développement urbain des années 90s affichent le souci d'accroître le revenu municipal issu du foncier. Le croît démographique et l'environnement néo-libéral ont entraîné la chute du contrôle des clans et des lignages sur le foncier urbain au profit des droits individuels, sans toutefois gommer le poids des relations personnelles dans les transactions foncières et celui des clans et lignages dans la structuration politique de l'espace urbain (Maxwell, 1996). Il en découle, surtout aux périphéries rurales un accroissement des enjeux fonciers et des litiges, avec une hausse de leurs coût sociaux, y compris au sein de quartiers participant d'une même maîtrise territoriale et/ou d'un même réseau de noblesse. Pour certains auteurs (Jacob, 2002), il ne s'agit que de simples 'problèmes' fonciers et non de conflits au sens de ceux opposant autochtones et allochtones et dégénérant en des luttes d'affrontement explicites. Toutefois, le contexte de la décentralisation donne de nouvelles dimensions à ces 'problèmes' fonciers et en font le champ d'affrontements entre différentes logiques de maîtrise territoriale. Dans ce texte, je propose une ethnographie de quelques uns de ces affrontements dans la région historique danhoméenne du bas Bénin, une contestation des frontières dans un développement urbain mal maîtrisé. Ces contestations se fondent sur des arguments pris sur les registres de l'ancienne mais toujours présente administration royale face auxquels les fragiles institutions de l'Etat moderne paraissent bien peu équipées. Je démontre qu'au-delà du simple

'problème' foncier, ces contestations de frontière traduisent un rejet à partir de l'intérieur, de la légitimité de l'Etat moderne à engager une politique de structuration de l'espace national, basée sur une utopie d'intercommunalité, contestation opérée avec de fait la complicité des acteurs agissant au nom de l'état.

**Charlotte VAN DER SCHAAF**

***The making of a land 'market' in the Tenso irrigation system, Eastern Burkina Faso / La construction d'une « marché » foncier dans le district d'irrigation de Tenso (Burkina Faso)***

*This paper deals with the question how the relationship between the state and the local population is changing due to the ongoing decentralisation processes, and explicitly what influence this process can have on the regulation of land and water management. I try to grasp how people cope with a growing institutional uncertainty, which seems to be a feature of local political arenas in West Africa. One of the paradoxes of the African state is that government control capability is limited, but as the locus for the distribution of rights and resources the state is central (Lund 1998). And with democratisation the chieftaincy has been able to establish a formally ambiguous but very effective position as a legitimate authority (Lund 2003).*

*I argue in this paper that in Burkina Faso, the ongoing decentralisation process has opened up opportunities for certain actors to capture the process and take advantage of the institutional change and resulting uncertainty, in this particular case to gain access to and control over valuable natural resources. On the basis of a case study in the centre-east of Burkina Faso, I show how legitimacy issues, manipulation of the regulations and weak internal regulation capacity, has resulted in centralisation of power on the local level and a consequential increase of land insecurity for farmers in the irrigation system.*

Ce texte traite la question de l'évolution du rapport entre l'état et la population locale suite du processus de décentralisation, et explicitement, quelle est l'influence de ce processus sur la régulation de la gestion foncière et de l'eau. J'essaye de saisir comment la population fait face à une incertitude institutionnelle croissante, laquelle semble d'être une caractéristique des arènes politiques locales en Afrique d'ouest. Un des paradoxes de l'état africain est que la capacité d'autorité du gouvernement est limitée, mais que l'état est essentiel comme lieu de distribution des droits et ressources (Lund 1998). Et avec la démocratisation, la chefferie a été capable d'établir une position d'autorité légitime formellement ambiguë mais très effective (Lund 2003).

L'argument de ce texte est qu'en Burkina Faso, le processus de décentralisation a ouvert l'opportunité, pour certains acteurs, de capter le processus et profiter du changement institutionnel et de l'insécurité qui en a résulté, dans ce cas particulier pour avoir accès aux et contrôler les ressources naturelles. Je montre, à partir d'une étude de cas conduite au centre ouest de Burkina Faso, comment les questions de légitimité, la manipulation des règlements et une régulation interne faible ont abouti à une centralisation de pouvoir au niveau local, et à un accroissement de l'insécurité foncière pour les producteurs dans la plaine irriguée.

**Hambally YACOUBA**

***Les conflits fonciers à Gaya (Niger) : problèmes de connaissance et de reconnaissance de droits / Land conflicts in Gaya (Niger): an issue of knowledge and acknowledgment of rights***

Le cadre juridique nigérien de la gestion foncière se caractérise par une pluralité de modes de règlement des litiges. La loi n°62-11 prévoit l'application de la coutume dans le règlement des conflits se rapportant à la gestion des ressources naturelles. Le droit moderne ne s'applique que lorsque la coutume est silencieuse ou obscure, lorsque les parties en conflit ont renoncé à la coutume ou lorsque cette dernière est contraire à l'ordre public et à la liberté des personnes. La coutume est généralement entendue comme un ensemble de règles locales variables d'une ethnie à une autre mais aussi des préceptes islamiques contenus dans le Coran et la Sunna du Prophète. Cette superposition de règles est source d'insécurité juridique pour l'opérateur rural dans la mesure où le règlement des conflits est long et rarement définitif. Le recours au serment coranique, en cas de remise en cause, est un fait assez récurrent. A ce problème d'ordre juridique, s'ajoute celui spécifique de modes d'accès aux ressources naturelles. L'exploitation de l'espace repose traditionnellement sur le principe que les utilisateurs ne sont qu'usufruitiers des terres. La terre était sacrée et c'est progressivement que l'usage continu des terres est devenu un droit de propriété. Les différents modes d'accès à la terre et l'exploitation des espaces pastoraux sont devenus sources de problèmes.

Au Niger, la préfecture de Gaya, est citée parmi celles qui enregistrent le plus de problèmes de conflits liés à la gestion foncière. A partir des années 1980, l'Etat nigérien a exprimé sa préoccupation concernant la question d'insécurité foncière en organisant des réflexions sous la forme de séminaires dont l'aboutissement final est l'adoption des textes législatifs et réglementaires. La présente étude examine les raisons de la persistance de ces conflits en dépit de nombreuses actions réalisées pour les régler depuis l'installation de la commission foncière.

*The Niger Republic juridical framework of land management consists of various ways of conflicts settlement. The application of common law in the settlement of conflicts related to the management of natural resources is provided by the law n°62-11 of 1962. The positive law is referred to only when the common law*

is tacit or unclear; the sides in conflict waived the common law or when the latter turns out to be against the public order or freedom of persons. Custom is defined as a set of local rules, changing from one ethnic group to another, but also as Islamic precepts. This combination of rules is a source of juridical insecurity for the rural operators as the settlement of conflicts takes time and everlasting. Reference to Qur'anic oath in case of failure to reach an agreement is very frequent. An additional problem to this one is that of access to natural resources. Traditionally, the exploitation of spaces depends on a principle which states that the land users are not the real tenants. The land was sacred and it is gradually that the continuous land usage became a legal ownership. The different ways for owning lands and of exploitation of lands for animals raising became the main source of conflicts.

In Niger, the local area of Gaya is mentioned among the ones with the highest record of conflicts related to land management. The government of Niger started showing its concern on the land insecurity issue from 1980 by organizing some seminars which outcome is the adoption of some legislative and statutory texts. This survey examines the causes of the persistence of these conflicts despite the undertaking of several actions to settle this issue since the creation of land conflict settlement commission.

### 3C - Une « autochtonisation » de la question foncière ? (1) / Autochthonism at stake (1). Animatrice / chair: Carola Lentz

Luigi ARNALDI

**Migrations, relations foncières et construction d'un espace villageois dans l'Ouest du Burkina Faso. Le cas de trois villages moose dans la vallée du Mouhoun / Migrations and land relations in Western Burkina Faso. The case of three Moose villages in the Mouhoun valley**

Depuis le début des années '60, les régions occidentales du Burkina Faso ont connu un fort mouvement migratoire de paysans, pour la plupart des Moose, originaires du Centre et du Nord du pays. Nous observons, dans les zones de migration, l'émergence de véritables unités socio-politiques locales moose. L'obtention, dans certains cas, de l'autonomie administrative, a d'ailleurs permis la transformation des hameaux de culture en villages indépendants, sans pour autant changer les relations de dépendance par rapport à la maîtrise foncière autochtone.

Les dynamiques et les conditions de reproduction socio-politique des migrants moose dans l'Ouest sont strictement liées aux questions foncières. Notre recherche porte sur deux paramètres fondamentaux : la nature des accords fonciers et les acteurs (du côté des migrants comme de celui des autochtones) qui en sont promoteurs et garants. Nous observons en effet que l'autorité d'un chef migrant se fonde sur sa marge de manoeuvre dans la gestion du foncier et dans les relations avec les autorités foncières autochtones: nous verrons le lien entre les modes d'accès à la terre, le corpus des droits et obligations qui y sont liés, et les possibilités de réalisation du projet de construction territoriale et politique des migrants.

*From the beginning of the 1960s, the western regions of Burkina Faso have experienced a strong migratory flow, for the most part by the Moose people, originally from the Center and North of country. We have observed, in the migratory zones, the emergence of local Moose' socio-political entities. Obtaining an administrative autonomy, in some cases, has also permitted the transformation of "hameaux de culture" in independent villages. This, however, has not changed the integral relationship of dependence in terms of indigenous land-tenure.*

*The dynamics and conditions of socio-political production of the Moose migrants in the West are fundamentally tied to questions of land tenure. Our research is concerned with two fundamental parameters: the nature and content of land tenure arrangements, and the actors who are promoting and securing them. We observe that the authority of the migrant chief is founded on the margin of manoeuvre in the gestation of land tenure and on the relationships with the autochthon authorities on the land tenure. We argue that there exists a connection between the modes of access to land, the body of law (and the obligations which are connected to them), and the possibilities of the realization of a project of territorial construction and politics of the Moose migrants.*

Cristelle BONNET-BONTEMPS

**Modes d'accès à la terre et fondements de l'ordre social : le tutorat en question sur le terroir villageois de Dégué-Dégué(Burkina Faso) / Access to land and the roots of social order: questioning the tutorat relationship in Dégué-Dégué (Burkina Faso)**

En Afrique de l'Ouest, les catégories « autochtone » et « étranger » servent à la fois à définir en partie l'identité des individus et les droits sociaux, politiques et économiques auxquels ce statut leur donne accès. La définition de l'appartenance à l'une ou l'autre de ces catégories se détermine à travers l'histoire de la constitution de leurs limites. Or, ces limites fluctuent en fonction du contexte et des modalités d'interaction

entre les gens. De fait, remonter l'histoire du peuplement d'une zone s'est retracer le processus incrémental qui caractérise la lente construction de ces catégories. L'exemple du village de Dégué-Dégué, nous permet d'illustrer l'évolution au fil du temps, en fonction du contexte et des enjeux en cours, des processus créateurs d'extranéité et d'identité tel que le tutorat. D'une fluidité des contours identitaires et territoriaux, on est progressivement passé à un durcissement des frontières entre groupes induit par une compétition de plus en plus accrue pour la ressource foncière. Les flux migratoires se poursuivant et les interventions étatiques se multipliant dans la zone, d'autres systèmes de valeurs ont progressivement été sollicités pour justifier d'une redéfinition des droits d'accès à la terre non conditionnés par une appartenance aux catégories « autochtone » ou « étranger ». Les collisions entre pratiques et systèmes de représentation différenciés entraînent aujourd'hui une dynamique particulière des modes d'accès à la terre qui induit à son tour une modification des contours identitaires.

*In West Africa, « autochthonous » and « foreigner » categories define at the same time individual identity and social, political and economics rights. The boundaries construction history of this categories, work out affiliation to them. This boundaries move according to the context and the relations between people. We can recount the incremental process which characterizes the slow construction of this categories scanning history of settlement of a village. Based on the Dégué-Dégué village, we can show the evolution of process as "tutorat" which create otherness and identity. First, the borders between groups were fluid and they gradually closed with increased competition for land resources. Because migrations went on and state interventions increased, other values systems were gradually solicited to justify rights on land not conditioned by the affiliation to "autochthonous" or "foreigner" categories. Today, clash between representations and practices different from each others, lead to particular dynamics of way to access to land which modify identity boundaries.*

## **Bienvenu ZONOU**

### **Dynamiques foncières dans l'Ouest du Burkina : de l'intégration à l'exclusion, la réactivation d'un processus d'affirmation identitaire / Land dynamics in Western Burkina Faso: from integration to exclusion, the regeneration of identical affirmation process**

L'Ouest du Burkina Faso présente des caractéristiques agro-écologiques et climatiques favorables à l'agriculture. Ces caractéristiques jointes au fait que pendant longtemps cette région a été faiblement peuplée et que par conséquent il y avait beaucoup de terres cultivables disponibles ont favorisé l'existence d'un front pionnier agricole suite à l'arrivée massive des migrants. Cette arrivée conjuguée avec l'expansion considérable de la culture du coton depuis 1970 a entraîné à une profonde mutation des identités sociales et territoriales. Ces mouvements de population se sont développés progressivement de façon interrégionale, du nord vers le sud, mais aussi à l'intérieur même de la région. Dans un contexte marqué aujourd'hui par la raréfaction des terres cultivables disponibles, il y a une extension et une accentuation des tensions entre autochtones et allochtones. Par ailleurs la politique de décentralisation en milieu rural avec la mise en place prochaine des communes rurales, a fait émerger de nouveaux acteurs fonciers dans le paysage rural et les politiques en matière de modernisation de l'agriculture ont suscité l'apparition de nouveaux acteurs fonciers comme les entrepreneurs agricoles

Dans notre communication, nous nous proposons de montrer en quoi, dans ce contexte caractérisé par une montée en puissance des conflits entre différents acteurs, l'évolution des modes d'accès à la terre est à la fois le produit de stratégies multiples ainsi que l'expression d'un processus d'affirmation et de réactivation des identités. Cette évolution s'est traduite par un mouvement général qui va de l'intégration à l'exclusion des allochtones. Dans un premier temps nous décrirons le contexte général dans lequel se pose la problématique du foncier dans l'Ouest Burkina. Puis, dans un second temps, sur la base d'exemples concrets issus de nos travaux de terrain, nous expliciterons les processus d'intégration et d'exclusion des « étrangers » et celui de la réactivation identitaire à partir de l'analyse des pratiques et stratégies des différents acteurs. Nous concluons sur les enseignements généraux et les perspectives pour l'action qui peuvent être tirés de l'analyse de cette situation.

*The West part of Burkina Faso has some agro ecological and climatic characteristics propitious to agriculture. These features linked to the fact that this region had been for along time weakly inhabited and accordingly much lands good for agriculture were available, had favoured the existence of agriculture pioneers fronts. It was so that since 1970, we began to witness a deep change in social, territorial identities because of the bounded effect of the importance of cotton's culture spreading in that region. These population's movements were set up progressively in the interregional process from the north to the south but inside the region as stressed by P. Mathieu. In a background inked today by the working out of the pioneers fronts there is an extension and a stressing of tenseness between autochthonous and foreigners. Furthermore, with the decentralization process settling itself up in the rural areas with the next coming of rural Houses of Commons some new land's actors are coming to light and some policies related to the modernization of agriculture help agro businessmen to take place in the rural landscape.*

*In our presentation, we will show what in such a background characterized an increase of conflicts between actors, the evolution of the methods to have access to land is at the same time the result of multiples*

*strategies and as the expression of identities assurance or the revival process of integration or the exclusion of foreigners. The first part will describe the general background of land issue in the west of Burkina. In the next part from concrete examples pulled out of our grassroots works we will explain foreigners' integration or exclusion and the identical revival processes departing from the analysis of the practices and strategies of the different actors. We will conclude by the general learnings and the perspectives which can be pulled out from that analysis on the issue.*

## **Sita ZOUGOURI**

### **Tutorat et pratiques foncières : migrants entre pouvoir de la terre et pouvoir des « dieux » à Bougnounou (Province du Ziro, Burkina Faso) / Tutor-migrant relationship and land practices: the migrants caught between the power of the land and the power of the gods in Bougnounou (Ziro Province, Burkina Faso)**

Cet article propose un état des lieux de la réalité des rapports fonciers tuteurs - migrants dans un contexte d'emprise du pouvoir religieux / coutumier dans les clauses foncières entre migrants et autochtones et entre autochtones eux-mêmes. Nous présentons ici une analyse dans le cas de Bougnounou, de l'évolution des statuts fonciers des migrants depuis le début de la migration, de l'actualité de leur quotidien entre le pouvoir de la terre et l'exigence des dieux pour leur sécurisation non seulement foncière mais « existentielle » et enfin de l'organisation des rapports tuteurs - migrants entre hier et aujourd'hui.

*This article proposes to show the reality of land relationships between tutors - immigrants in a context of influence of the power of religion and customs in the land clauses between immigrants and indigenous and also between indigenous themselves. It will be a question of analysing, in the case of Bougnounou, the evolution of the land statutes of the immigrants since the beginning of the immigration, the topicality of their daily life between the power of the land and the requirement of gods for their land security and "existential" life, and finally the organization of tutors - immigrants relationships since yesterday to today.*

### **3D - Les dimensions intrafamiliales et inter-communautaires des transactions foncières / Intrafamily and intercommunity dimensions of land transactions. Animatrice / chair: Camilla Toulmin**

## **Kodjo Sebastian AMANOR**

### **Family values, land sales and agricultural commodification in Ghana / Valeurs familiales, ventes de terre et marchandisation de l'agriculture au Ghana**

*This paper examines the impact of recent structural changes within the agricultural economy on youth. It is argued that an understanding of the position of youth in the farm economy requires a historical analysis of the incorporation of agriculture into the world economy, the various political alliances in the context of rural administration, and labour policies. Inability to guarantee youth land in exchange for their labour contribution to the family farm, and processes of expropriation to further accumulation have resulted in a perilous state for many youth. They have no secure access to land or a livelihood.*

Cette analyse se centre sur l'impact du récent processus de changement structurel sur l'économie des jeunes ruraux. La compréhension de la position des jeunes dans l'économie agricole et familiale passe par l'analyse historique de l'incorporation de l'agriculture dans l'économie mondiale, celle des diverses alliances politiques dans le contexte de l'administration rurale, et celle de la politique du travail. L'incapacité de garantir l'accès des jeunes à la terre en échange de leur travail au sein de l'exploitation familiale, ajoutée au processus d'expropriation et d'accumulation, ont généré une situation périlleuse pour beaucoup de jeunes qui n'ont pas accès à la terre ou aux moyens d'existence.

## **Georges KOUAME**

### **Du conflit intra-familial au conflit inter-ethnique autour des transferts fonciers. Le cas de la société abouré (Basse Côte d'Ivoire).**

Cette communication explore la relation entre droits fonciers au sein des familles et gestion de la terre, dans le cas de la société abouré. De façon plus spécifique, elle montre comment des tensions intra-familiales et intergénérationnelles peuvent se répercuter sur les relations inter-ethniques. La société abouré est tout particulièrement marquée par des dissensions très fortes autour de la question de l'héritage. Ces dissensions ne sont pas sans liens avec les tensions entre l'héritage en ligne utérine, qui caractérise ce groupe matrilineaire, et l'héritage père-fils, prévu par le cadre légal et favorisé par l'investissement réalisé par les fils

sur les plantations de leur père. Elles sont également à interpréter au regard de la forte contrainte foncière qui caractérise le pays abouré (contrairement à la majorité des groupes ethniques autochtones en zone forestière de Côte d'Ivoire). L'essor extraordinaire de la culture de l'ananas dans la région a eu pour corollaire le développement d'un véritable marché local. Ce marché a été marqué, en 2001, par un conflit qui a opposé les jeunes abourés aux planteurs d'ananas burkinabé. Plus qu'un conflit inter-ethnique autour de la terre, ce conflit traduit le conflit intergénérationnel au sein de la société abourée même, entre les jeunes et les aînés gestionnaires des terres familiales, autour du contrôle de la rente locative. Dans une perspective comparative, les données présentées dans cette communication s'appuient sur des enquêtes réalisées en pays abouré même, mais également dans des groupes familiaux abourés qui ont créé des plantations ailleurs en Basse-Côte.

## **Mustapha OMRANE**

### **Les pratiques paysannes en matière de don et de marchandisation de la terre dans les Hautes Terres malgaches : Quels enseignements pour une sécurisation durable des droits ? / *Gift-giving and commoditization of land in Malagasy Highlands: lessons regarding land rights security***

A partir d'un travail de terrain dans un milieu rural des Hautes Terres malgaches, nous nous intéresserons à la logique paysanne en matière de transfert des droits sur la terre. L'opération de donation s'avère complexe, comprenant des dimensions foncière, démographique, mais aussi sociale. La forte croissance du nombre de transactions foncières recensées nuance la notion d'inaliénabilité de la terre pour les communautés rurales. Mais cette marchandisation en évolution se caractérise par une faiblesse de l'offre par rapport à la demande. Nous verrons les raisons qui poussent certains paysans à vendre leurs terres et d'autres à en acheter dans une région de grande pauvreté où la terre arable est la principale source de richesse. Nous aborderons également la question de la demande de sécurité des différents acteurs et leurs démarches, qui reposent sur des conventions socialement établies et reconnues montrent leurs limites face à la montée des cas de litiges. A partir de ces analyses, on évoquera les perspectives de mise en œuvre d'une gestion foncière durable des droits sur la terre à Madagascar.

*In this paper we will show from our researches in the high lands of Madagascar, the land rights transfer. The donation operation, from parents to their children, has many dimensions: land characteristics, demographic and social. And the increasing number of land transactions proves that land is not inalienable within these rural populations. But in these areas, there is more demand than offer (of sale) of land. In the local context great poverty where land is the main resource of income, we will invoke the different reasons of land transactions. The peasant social strategy of land tenure is not sufficient and doesn't guarantee a securisation on land rights. Hence a necessary discussion on land tenure prospects in Madagascar.*

## **Lucien RAHARISON**

### **Dualité entre héritage et vente de terres dans l'accès à la terre. Le cas de l'Imerina (Hautes terres centrales de Madagascar).**

La présente étude vise à montrer la prépondérance de la succession dans l'appropriation foncière en Imerina (Hautes terres centrales de Madagascar), en dépit du développement des ventes de terres. Ces deux modes d'accès à la terre semblent s'opposer alors qu'en fait ils se complètent. Les ventes de terres, qui apparaissent de prime abord contraire aux principes patrimoniaux de l'héritage, représentent en fait une adaptation des principes coutumiers pour maintenir le lien social malgré les difficultés économiques et ne sont « autorisées » qu'au sein du groupe local. Il y a donc endo-aliénabilité et non exo-aliénabilité. En ce sens la terre n'est pas (ou pas complètement) un bien et on ne peut parler de marché foncier.

Faisant partie intégrante des normes et des systèmes de valeur, l'héritage évolue avec le temps, dans ses pratiques et ses modalités et selon les régions de l'Imerina. Les pratiques des ventes de terres méritent aussi d'être analysées sur la durée et selon leurs évolutions. La problématique de l'évolution des rapports entre héritage, ventes de terres et autres modes d'accès à la terre implique de s'intéresser à la fois au droit coutumier et au droit moderne sous ses différentes formes. D'autres facteurs: historiques, anthropologiques, politiques, et socio-économiques doivent aussi être pris en compte dans une vision complète de la coutume.

Deux terrains seront pris pour illustration : d'une part, un vieux terroir (la plaine d'Antananarivo), se trouvant à la périphérie de la capitale et subissant de fortes pressions urbaines ; d'autre part, le Moyen Ouest, est un nouveau terroir se trouvant loin de la capitale et des pressions urbaines et constitue une zone de migration.

### 3E - Les interactions entre dynamiques agraires et foncières (2) / Interplays between agrarian and land dynamics (2). *Animatrice / chair: Evelyne Mesclier*

Mateusz FILIPSKI, Christian SEIGNOBOS, Jean-Philippe COLIN

#### **Emergence et évolution des droits de propriété dans un contexte d'abondance foncière. Le cas du pays Yambassa, Cameroun / *Emergence and evolution of land property rights in a context of land abundance. The case of the Yambassa country (Cameroun)***

Cette communication traite des rapports entre la dynamique d'exploitation du milieu et l'émergence et l'évolution des droits sur la terre en pays yambassa, au Cameroun. Le pays yambassa, au contact entre la forêt tropicale humide et la savane, se caractérise par une situation d'abondance foncière et par la présence de bosquets forestiers de création anthropique. Notre étude se base sur une enquête agro-foncière et agro-économique approfondie de la zone. Trois axes de recherche sont privilégiés : (i) les implications d'une mise en place originale de la végétation forestière, développée autour des premières habitations en savane, déterminant une émergence et une évolution particulière des droits de propriété sur ces terrains; (ii) l'évolution des dynamiques foncières caractérisées par le nouvel enjeu que représente l'appropriation des terres libres en savane, en réponse aux évolutions techniques et économiques du système de production agricole; et (iii) l'émergence timide d'une marchandisation des terres de savane, terrains pourtant soumis à une pression foncière modérée comparativement aux terres de forêt.

*This communication deals with the relationship between the dynamics of resource use and the emergence and evolution of rights to land in Yambassa country, Cameroon. The Yambassa country, at the contact between tropical forest and savannah, is characterized by a situation of land abundance and the presence of man-made forest thickets. Our study is based on a thorough study of the land and agro-economic situations in the zone. Three research orientations are privileged: (i) implications of the particular origin of the forest vegetation, developed around the first dwellings in the savannah and determining original emergence and evolution schemes of ownership rights on these grounds; (ii) evolution of the agricultural dynamics characterized by the new stake associated with appropriation of the unoccupied savannah land, in response to the technical and economic evolutions of the agricultural production system; and (iii) the timid emergence of a land market for savannah grounds, although it is subject to a moderate land pressure compared to forest land.*

Philippe JOUVE

#### **Evolution historique et diversité spatiale des dynamiques agraires et foncières en Afrique sub-saharienne / *Interplays between agrarian and land tenure dynamics in Africa South of the Sahara***

Sous l'effet de différents facteurs en particulier la croissance démographique ; l'ouverture au marché et les changements de politique agricole ; on a assisté au cours des dernières décennies à de rapides transformations des modes d'exploitation agricole et plus généralement des systèmes agraires en Afrique subsaharienne. Ces évolutions au cours desquelles on est passé de systèmes de culture itinérante à base de jachères longues à des systèmes de culture fixée, sans jachère, se sont accompagnées d'un changement progressif des règles d'utilisation et de gestion du foncier.

Cette communication se propose de retracer les grandes étapes de cette évolution conjointe du foncier et de l'exploitation agricole des terres et, à partir d'un certain nombre d'études de cas, d'analyser les relations réciproques entre dynamiques agraires et dynamiques foncières. Dans un grand nombre de cas, c'est l'évolution des systèmes techniques de production qui ont influé sur les modes de gestion du foncier, mais il existe aussi des situations où c'est la nature des règles qui président à la gestion du foncier qui permettent de comprendre l'adoption ou le rejet de tel ou tel système technique de production. Un autre aspect abordé par cette communication est le fait que cette évolution conjointe des modes d'exploitation du milieu et du foncier est loin d'être uniforme et synchrone, non seulement à l'échelle nationale et régionale mais également à l'échelle locale, celle des territoires villageois et des unités de production. Les causes de cette hétérogénéité spatio-temporelle du foncier sont analysées ainsi que ses conséquences sur l'évolution des rapports sociaux au sein des communautés rurales et sur les difficultés des Etats africains à élaborer et faire appliquer des lois et réglementations visant une meilleure gestion du foncier.

*During the last decades different factors such as demographic growth, market opening and alterations in rural policies have induced quick changes in farming systems in Africa South of the Sahara. Through that period, shifting cultivation with long fallows has been replaced with fixed cropping systems without fallow and these evolutions led into a progressive change in land tenure rules.*

*The present communication aims at recalling the main steps of this dual evolution of farming systems and land tenure rules: a number of case studies permit to analyse the mutual relationships between agrarian and*



*land tenure dynamics. More often than not, changes in farming systems have brought on an alteration in land tenure rules, in some situations however land tenure rules made the adoption of new farming systems a success or a failure. Another purpose of this communication is to show that the occurrence of this farming system and land tenure mutual evolution is neither uniform nor synchronous whichever scale you consider, national, regional, local, a village or production unit. The reasons for this space and time heterogeneity are analysed as well as its results on social links within rural communities and on the States of sub-Saharan Africa facing difficulties to draw and enforce new regulations and laws to improve land tenure management.*

**Marcelline SORO**

**Droits intra-familiaux et usage productif de la ressource foncière. Une analyse à partir du cas de migrants sénoufo en basse Côte d'Ivoire.**

La question du rapport entre droits sur la terre et usage productif de la ressource foncière est peu traitée dans la littérature. Il en va de même de la dimension intra-familiale des droits fonciers. Cette communication propose d'apporter un éclairage sur les relations entre la dimension intra-familiale des droits fonciers et l'usage productif qui est fait de la ressource. L'analyse porte sur des groupes familiaux de migrants sénoufo installés dans une ancienne zone pionnière de Basse Côte d'Ivoire. La question est abordée sous deux angles : d'une part, il s'agit de voir en quoi la distribution des droits au sein des groupes familiaux a une incidence sur l'usage productif de la ressource foncière ; d'autre part, de montrer en quoi l'évolution dans les opportunités productives a une incidence sur le jeu foncier intra-familial

**Félix WATANG, Médard LIEUGOMG**

**Mobilités spatiales et nouvelles pratiques foncières dans les terroirs d'immigration de la plaine du Diamaré ( Nord Cameroun) / *Spatial mobility and new land practices among migrants in the Diamaré plain (Northern Cameroun)***

Dans un contexte de mondialisation, de croissance démographique et urbaine, de désengagement de l'Etat et de restructuration économique, la pauvreté s'est développée au Cameroun, et a accéléré les mouvements migratoires accompagnés dans certaines campagnes de saturation foncière. Au sud de la plaine du Diamaré au Nord- Cameroun, la saturation foncière constitue un handicap majeur à la production dans plusieurs terroirs notamment en pays toupouri. Alors émerge, dans les terroirs d'immigration, une nouvelle catégorie de paysans ayant pour la plupart le mêmes objectif : acquisition des terres et pratique des cultures commerciales traditionnelles comme le Coton et des cultures vivrières émergentes (maïs, niébé). La présente étude qui s'appuie sur les enquêtes de terrain et les observations documentaires, montre le passage d'un système foncier libéral à une gestion des terres plus rigoureuse et répulsive vis à vis des immigrés en relation avec des nouvelles pratiques agricoles.

*In a context of globalization, of population and urban growth, of uninterest of state and of economical restructuration, the development of poverty in Cameroon is associated in certain campaigns with the lack of land. In the south of the plain of Diamaré (toupouri's area) in the north Cameroon, this problem has négative consequences on the production in many villages. Then, a new class of farmers emerges in the villages of immigration. These farmers have the same object: to get the land and to produce traditional commercial cultures as the cotton and the new commercial cultures (maize, niébé). This study based on the investigation, the observation of documents, presents the transformation of a libéral land's system to a stringent management of lands in relation with new agricultural paractices.*

**4A - Production des politiques et des législations foncières (2) / The production of land law and land policy (2). Animateur / chair: Tor Benjaminsen**

**Elizabeth FORTIN**

***Emerging discourses in policy-making. Tenure reform in the former 'bantustans' of South Africa***

*With appalling levels of poverty and inequality following the apartheid regime, the extent to which South Africa's land reform programme can be considered to be a success in alleviating that poverty is of particular importance. Tenure reform in South Africa is to grapple with reforming tenure in the former 'bantustans' of South Africa which make up only 13% of the land but on which some 15 million black South Africans live. An array of apartheid laws set out the conditions of existence on this land which was not owned by the people, but was owned by the state and administered by chiefs, many of whom have been described as 'puppets' of the apartheid regime. To date, without tenure reform having yet been implemented, people continue to live in*

these areas today as they did prior to democratic elections in 1994, decisions often being taken in the same way, subject to the same rules, and many still holding 'permits to occupy' the land which were issued under apartheid.

In 2004, after nearly 10 years of policy deliberations, the Communal Land Rights Act was passed into law. Its purpose is set out in the preamble of the Act - 'to provide for legal security of tenure by transferring communal land to communities, or by awarding comparable redress'. While it was unopposed by any party in Parliament, academics, NGOs and members of many different communities from around the country were vociferous in their high profile criticism of the Bill. Furthermore, although the Act has not yet been implemented, it has been announced that it will be the subject of a challenge in the Constitutional Court. The criticism of such tenure reform policies prior to their institutionalisation at law was clearly not successful. But criticism of the policies alone may not sufficiently take into account the extent to which policy processes construct spaces for engagement so as to limit the questions that can be asked and the actors that can be involved. Recognising the contribution of discourses in shaping the 'space' or 'room for manoeuvre' in which policies can be carried out (see Hajer 1994; Cornwall 2004; Clay & Schaffer 1984), this paper considers the significance of discourses at a micro-level that have structured the tenure arrangements in Chavani, a village in the former 'bantustan' of Gazankulu. It draws upon a year's recent multi-sited fieldwork which was carried out in Chavani, as well as research undertaken with policy-making, NGO and academic circles in South Africa.

**Sam MOYO**

#### **Land Policy, Poverty Reduction and Public Action in Zimbabwe**

This paper assesses the evolution of land reform policy and social action for reform in Zimbabwe. This relationship has hitherto not been adequately studied. The recent land redistribution experience suggests that the analysis of the impacts of land reform on the poor requires a more complex analytic approach. It is necessary not only to examine the direct benefits that the poor can gain from new land access, but also the negative short to medium term effects on poverty that may arise. Whereas in the gradualistic land reform process of the 1980's poor beneficiaries realised farm production and woodland resource consumption benefits from new land access in the immediate and long term. However, the "loss" of farm production and jobs, as well as the wider effects of 'opposition' to reform on the broader socio-economic and political front. Conflicts over land reform can arise from failure of market led land redistribution processes, and neoliberal strategies, which polarize the state and civil society, can radicalize land reform, and delay the benefits of reform to the poor. Various factors combine to determine the pattern of state-society interaction, and its prop-poor effects.

**Julian QUAN**

#### **Challenges in the transformation of land unequal local economies: from land reform to territorial development**

The paper draws on evidence from Brazil and South Africa to examines the potential significance of administratively constructed territorial and area-based development approaches for attempts to bring about systematic land reform and restitution in favour of the poor, as a pre-requisite for inclusive local economic development in each of these countries, which are characterised by and by high degrees of social and land inequality. It describes Brazil's territorial approach to rural development and agrarian reform, and South Africa's decentralised Integrated Development Planning (IDP) process, and assesses them against emerging evidence from recent assessments of land occupation and land reform in specific areas of each country. The paper concludes by discussing the potential benefits of emerging territorial and area-based approaches in terms of strategic understanding of development processes and the implementation of redistributive land reforms at scale, and the institutional challenges. The findings point to the need to re-problematise issue of land access and inequality by diversifying understanding of agrarian change and of appropriate forms of decentralisation and legislative reform required to secure greater participatory democratic control over local economic development.

**Monti ROODT**

#### **Security of tenure and livelihood options in South Africa – a case study of a rural community facing eviction under post-Apartheid legislation in the Eastern Cape Province**

This paper looks at the security of tenure of farm workers in South Africa and the loss of rights traditionally associated with rural livelihood when these workers are evicted and resettled in town. This loss, it is argued occurs even when the Extension of Security of Tenure Act 62 of 1997 (ESTA) is applied to regulate the eviction. ESTA was passed in the post-Apartheid period to provide for measures with State assistance to facilitate long-term security of land tenure; to regulate the conditions of residence on certain land; to regulate the conditions on and circumstances under which the right of persons to reside on land may be terminated;

and to regulate the conditions and circumstances under which persons, whose right of residence has been terminated, may be evicted from land; and to provide for related matters. The Act states that many South Africans do not have secure tenure of their homes and the land which they use and are therefore vulnerable to unfair eviction; that unfair evictions lead to great hardship, conflict and social instability; and that this situation is in part the result of past discriminatory laws and practices. The paper outlines the relevant provisions of the Extension of Security of Tenure Act 62 of 1997 (ESTA), looks at the main problems with the implementation of ESTA, and gives a practical demonstration of these problems through a case study of Groentuin farm in the Magisterial District of Alexandria, in the Eastern Cape Province of South Africa. It looks at the farm workers existing livelihood options and the losses they would suffer if relocated to the proposed township alternative. The research for the paper was conducted with seven farm worker families comprising eight households.

#### **4B - Pluralisme juridique et politique locale du foncier (2) / Legal pluralism & the local-level politics of land (2). Animateur / chair: Eyolf Jul-Larsen**

**Tessa COUSINS, Donna HORNBLY**

##### ***The realities of tenure diversity in South Africa / La réalité de la diversité des systèmes fonciers en Afrique du sud***

*A common view of South Africa's land tenure context is that the system is characterised by duality: on the one side is a tenure system regulated through a legal framework derived from the colonial era and servicing modern needs and globalising economy, and on the other a tenure system founded on customary values, servicing a livelihood system dependent on agriculture, natural resource use and social relations of patronage and reciprocity. An alternative view is that South Africa has multiple and diverse tenure arrangements that flow into one another, which are dynamic rather than identifiably separate tenures. This conceptualization is better characterized as a continuum than a duality.*

*While this approach is conceptually and practically more complex, it has the potential to reveal alternative tenure systems and forms and the practical adaptations that take place between the two extremes of the "dual systems" concept. A categorisation of the multiple arrangements can facilitate an enhanced understanding of the diversity that exists on the ground and therefore provides a framework within which more appropriate policy approaches to pro-poor land management systems can be recommended. The paper will argue that it is important to apply an inter-systems approach that assesses how the various tenure arrangements relate to each other. This entails recognition that the degree to which the state, local government, local structures and traditional governance institutions regulate these diverse tenure arrangements varies greatly and that authorities may well overlap in the regulation of any particular set of tenure arrangements. The paper concludes with initial insights emerging from the application of this approach by a group of tenure practitioners seeking practically to explore and recommend appropriate policy approaches to tenure arrangements in urban and rural contexts.*

Le système foncier Sud Africain est généralement perçu comme étant partagé en deux: d'une part, un système foncier ancré dans un cadre juridique issu du colonialisme et adapté aux exigences contemporaines et à la globalisation; de l'autre, un système foncier basé sur des valeurs et pratiques coutumières, liées à l'agriculture, l'exploitation des ressources naturelles ainsi qu'aux relations de patronage et de réciprocité sociale. Cet article présente une perspective alternative, qui met l'accent sur l'existence de cadres fonciers multiples et fluides qui cohabitent et se muent l'un dans l'autre, au long d'un continuum compris entre deux extrémités : le system formel, d'un coté et le system coutumier, de l'autre. Cette approche est conceptuellement et pratiquement plus complexe, que celle de la dualité. Elle permet, cependant, l'identification de différents systèmes fonciers tels qu'ils se pratiquent, se chevauchent et s'influencent. Cette approche reconnaît la diversité et la pluralité des rôles que jouent tour à tour, l'état, les municipalités, ainsi que les structures locales et coutumières dans la gestion de ces pratiques foncières. L'article plaide pour une nécessité de classifier et d'analyser ces diverses pratiques qui permettent ainsi le développement de systèmes de gestion foncière plus adaptés aux besoins des populations défavorisées, parce que plus proches de la réalité. Des leçons préliminaires issues de la mise en pratique de cette approche par un groupe de chercheurs et praticiens sont présentées en conclusion.

**Gabin KORBEOGO**

##### ***Les logiques de la compétition foncière au Burkina Faso : le foncier entre justification identitaire et stratégies d'accumulation dans le Gourma / The land competition logics in Burkina Faso: Land between identity justification and accumulation strategies in the Gourma***

Ce travail se propose d'analyser la complexité des stratégies qu'utilisent les acteurs fonciers de la région du Gourma au Burkina Faso pour tirer un meilleur profit des compétitions foncières locales. En partant d'un

cas d'affrontements sanglants à Baléré courant juin 2004 notre l'étude révèle que les différents protagonistes engagent stratégiquement les attributs de leurs appartenances "ethniques", associatives, politiques, socioprofessionnelles dans la compétition foncière. Aussi, les contradictions entre les dispositions coutumières et la loi de Réorganisation Agraire et Foncière, la migration agricole, la recomposition des identités sociales et la recherche acharnée du numéraire à travers la culture du coton ne font-ils pas que multiplier les réseaux concurrentiels de négociation foncière et alourdir la problématique de la sécurisation foncière.

*This work aims at analysing the complexity of the strategies used by land actors from the Gourma region in Burkina Faso in order to get the best profit from local land competitions. Based on the bloody fights in Baléré region in June 2004, our study shows that the different protagonists strategically engage their membership to "ethnic", association, political and socio-professional groups in the land competition. Thus, the contradictions between the customary dispositions and the "land and agrarian reorganization" law, the agricultural migration, the social identities recomposition and the eager search of money through cotton cultivation only but increase the competitive networks of land negotiation and worsen the land security problem.*

## Damiana OTOIU

### **La (re)constitution de la propriété privée en Roumanie post-communiste. « Anciens » vs. « nouveaux » propriétaires ? / (Re)building private property in post-communist Romani: « old » versus « new » owners?**

La restitution des propriétés est une dimension centrale du processus de restructuration économique, politique et sociale qui affecte les pays post-totalitaires; notre recherche est centrée sur la construction des acteurs socio-politiques significatifs à cet égard. Deux groupes d'intérêt font l'objet de notre recherche, l'Association des Propriétaires Dépossédés Abusivement par l'État (APDAE) et le syndicat « PROPACT », qui militent pour la réforme agraire, la décollectivisations et pour la restitution des propriétés en milieu urbain. À la différence d'autres fondations et associations constituées après 1992 en vue de la défense des droits des propriétaires qui ont généralement une existence éphémère, une faible structure organisationnelle et un nombre réduit de membres, l'APDAE et le PROPACT réussissent à encadrer un nombre considérable d'adhérents, à créer plusieurs filiales locales, à établir des partenariats avec différents partis politiques et à s'imposer comme les représentants légitimes des propriétaires. C'est à travers une étude de la constitution de ces deux associations, des actions qu'elles entreprennent dans l'arène médiatique, politique, électorale, et de leur transformation progressive en satellites des partis politiques que nous cherchons à rendre intelligible la «reconstruction de la propriété foncière» dans ses multiples dimensions (politique, juridique, sociale).

*The restitution of private property represents a central dimension of the economic, political and social restructuring process affecting post-totalitarian countries. The present study, based on recent fieldwork, explores this "reconstruction of property" in post-communist Romania through the investigation of two interest groups – the association of former owners of the nationalized buildings and the PROPACT trade union. Focusing on the creation and organization of these two groups as well as on their actions in political, electoral and media environments, it shows that they have been finally transformed in satellites of different political parties.*

## Dik ROTH

### **Losing in court, winning in the field. Land reform between customs and state regulation in Indonesia / Réforme agraire entre droit coutumier, droit des projets et droit étatique en Indonésie**

*This case study of a land reform program in Sulawesi, Indonesia, illustrates the problematic relations between a technical and social engineering approach to land reforms, and the embedded character of property rights to land. I first discuss the legally plural character of land tenure in the sensitive context of a land reform program. Second, I discuss the ambivalent character of land reforms in terms of their embeddedness: though such reforms tend to abstract from local structures and relationships they also build on them, and therefore, in a way, get crucially embedded in local power relations. The paper shows that law plays an important role in the struggle about land reform decisions between interest groups holding different power positions. Land registration and titling were part of the problem rather than of a solution. They were the instruments through which local and regional power groups could further their interests at the expense of those who were more vulnerable in the land reform process. Ultimately, the limited value of state-issued land titles came to the rescue of farmers who had been damaged by the program earlier.*

Cette étude de cas d'un programme de réforme agraire au Sulawesi, Indonésie, démontre les rapports difficiles entre une approche techniciste et une approche réformiste sur le plan social dans le cadre d'un programme de réforme agraire et des droits fonciers ancrés dans la société locale. Premièrement, nous discuterons le caractère multiforme du droit foncier dans le contexte sensible d'un programme de réforme

agraire. Deuxièmement, le caractère équivoque des programmes de réforme agraire en termes de leur ancrage dans un contexte local spécifique sera traité. Quoique ce genre de réformes ait tendance de négliger la spécificité des structures locales et les rapports sociaux sous-jacents, ils sont aussi construits à la base de ceux-ci et c'est pour cette raison que ces réformes s'articulent avec les rapports de pouvoir locaux. Je démontrerai que le droit joue un rôle important dans les décisions en ce qui concerne la réforme agraire et la lutte entre les groupes d'intérêt diverses occupant des positions de pouvoir différentes. Dans un tel contexte un projet d'immatriculation de terres fait partie du problème plutôt que la solution. Par l'instrument juridique d'immatriculation, des groupes locaux et régionaux ont pu promouvoir leurs intérêts dans le processus de réforme agraire, aux dépens des couches plus vulnérables. Finalement, la valeur réduite des titres fonciers étatiques pourrait sauver les paysans dépossédés par le programme antérieur.

#### **4C - « Autochtonisation » de la question foncière ? (2) / Autochthonism at stake (2). Animateur / chair: Jean-Pierre Jacob**

**Alfred BABO, Yvan DROZ**

##### **Conflits fonciers : de l'ethnie à la nation. Rapports interethniques et ivoirité dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire**

Avec l'ouverture démocratique au début de la décennie 90, les questions des systèmes fonciers à la fois complexes et flous des zones forestières de l'Ouest ont refait surface. Les accords fonciers antérieurs sont alors remis en cause et on passe d'une situation de tensions latentes à des conflits fonciers entre autochtones et migrants nationaux – en majorité Akan-Baoulé – et non nationaux –Burkinabé, Maliens. Cependant, si – du fait de l'affaiblissement du pouvoir politique *akan* qui était favorable aux migrants baoulés – on pouvait craindre une aggravation des conflits interethniques entre planteurs baoulés et propriétaires terriens kroumen, on a assisté à l'exacerbation des tensions entre Kroumen et migrants burkinabé en 1999. Comment est-on passé d'une crise foncière où pointaient des conflits interethniques à une crise opposant Ivoiriens aux « étrangers » ? Nous analysons ici le processus par lequel les tensions foncières entre Ivoiriens, depuis l'instauration de la démocratie en 1990, se sont muées en conflits nationalistes opposants Ivoiriens aux « étrangers ».

**Marion FRESIA**

##### **Tensions foncières entre réfugiés et autochtones dans la vallée du fleuve Sénégal : des logiques d'inclusion-exclusion / *Land tensions between refugees and autochthons in the Sénégal Valley: inclusive/exclusive rationales***

A partir de l'exemple des Mauritaniens réfugiés dans la vallée du fleuve Sénégal depuis 1989, nous proposons d'illustrer comment l'introduction du statut de « réfugié » et l'intervention du HCR ont contribué à redéfinir des rapports fonciers déjà complexes entre les populations des deux rives du fleuve qui sont de proches parents. Nous prendrons pour étude de cas les réfugiés mauritaniens installés dans le village d'Ari Founda Beylane qui, après avoir été expulsés de Mauritanie, ont refusé de devenir les hôtes de leurs parents sénégalais et préféré créer leur propre « site de réfugiés » dans une forêt classée ne relevant pas de l'autorité de ces-derniers. En jouant à la fois sur leur statut d'autochtone et d'allochtone, ils ont tenté de conserver leurs droits « coutumiers » sur les champs lignagers tout en négociant l'accès à de nouvelles ressources foncières au nom de leur statut de réfugié. A ce jeu, leurs parents sénégalais ont répondu par des logiques de représailles, en redéfinissant les normes coutumières de gestion des champs lignagers autour du critère de la « nationalité », et en manipulant les réfugiés pour obtenir des financements du HCR en vue d'aménager leurs propres terres. Cette étude de cas sera analysée à la lumière de l'histoire longue de la vallée du fleuve Sénégal et à l'aide du concept de « frontière interne ».

*Based on the case of the Mauritaniens refugees of the Senegal River Valley, this article explores how the introduction of the refugee status has contributed to redefine complex relationships over access to land between the populations of both sides of the river. The case study will be drawn from the situation of a group of refugees, coming from Beylane, who, after they arrived in Senegal, refused to become the host of their Senegalese relatives and created instead their own refugee site in a nearby area that was not controlled by their kin. Playing on both their status of locals and aliens, they tried to maintain their customary rights over land while negotiating access to additional land resources on behalf of their refugee status. The Senegalese's reaction to their kin's game over status and rules was one of revenge as they decided to redefine customary rules on access to land according to a criteria of nationality (instead of seniority), and tried to manipulate refugees to obtain UNHCR funding to add value to their own land. This study case will be analysed in the light of the long history of the Senegal River Valley and of the "internal frontier" concept.*

**Kigbafory Hervé OUATTARA, Dakouri Mathias GADOU**

**Allochtonie et autochtonie, rapports autour de la terre : une étude de cas dans le Sud-est ivoirien / *Allochthony, autochthony and land relations: a case study in South-East Côte d'Ivoire***

Depuis quelques années, l'éveil et l'affirmation de plus en plus prononcés de la fibre identitaire régionaliste, « autochtoniste » voire « ethniciste », coïncident avec la remise en cause des contrats fonciers d'antan, ainsi que la multiplication des conflits fonciers dans la zone forestière, entre populations autochtones, immigrants nationaux (allochtones) et immigrants non Ivoiriens (étrangers). A côté d'une autochtonie qui cherche constamment à affirmer une certaine identité autour de son patrimoine foncier, subsiste une certaine allochtonie qui jouit d'une situation foncière relativement paisible où les droits exercés sur les terres restent relativement sécurisés.

Dans une étude de cas portant sur la Sous-préfecture de Bonoua, dans le Sud-est de la Côte d'Ivoire, nous portons un regard analytique sur cette allochtonie dans ses rapports avec l'autochtonie concernant l'accès à la terre et le mouvement de leurs relations sociales. L'étude porte sur deux localités de Bonoua où les allochtones exercent des droits fonciers paisibles et durables, malgré une situation d'insécurité foncière constatée au niveau des paysans non autochtones de la région. Cette étude vise à comprendre, à partir d'une approche qualitative, les fondements de la sécurisation des droits fonciers exercés par les allochtones de ces localités, dans une arène conflictuelle où les autochtones ont à cœur de s'assurer le contrôle et la maîtrise des ressources foncières dont les enjeux économiques sont considérables. Elle tente d'apporter un éclairage sur la problématique identitaire dans le jeu foncier local. Il s'agit, plus explicitement, de comprendre comment les formations d'allochtones se sont constituées et établies sur ces sites pour être épargnés par les mouvements de remise en cause des droits fonciers ; d'appréhender les rapports que ces derniers entretiennent avec les autochtones Abouré, ainsi que les logiques qui les lient à la terre.

*For a long time, the awakening and affirmation more and more stressed by the regional identity characteristics "autochthonist" even "ethnicist" match with the questioning of former land contracts, in this way, with also the increase of land conflicts in the forest zone, between autochthon, national immigrants (allochthons) and non-Ivorian immigrants (foreigners). Close to an autochthony which claims a certain identity on a land lordship, some allochthony which take advantage from a relatively peaceful land situation where the rights on remain applied.*

*In this survey conducted in the Sous-préfecture of Bonoua, South-east Côte d'Ivoire, we will have a close look at the allochthony and its dialectic connexion with autochthony regarding access to land and social coexistence. The survey concerns two localities of Bonoua where allochthons enjoy peaceful and lasting land rights, despite growing concerns about land security felt by the non-autochthons of the region. This survey aims at understanding, according to a qualitative approach, the basics of land rights security applied by allochthons of those localities, in a conflictual zone where the autochthons strongly want to assume control and mastery of land resources which economic importance is considerable. The survey will try to clear up question of identity in the local land crisis. More specifically, it is to state comprehension on how the allochthons gathered and settled on these sites free from any land rights questioning movements, to describe the connexions they have with autochthonous Abouré, as well as their relationship to land.*

**4D - L'enchâssement social des marchés fonciers / The social embeddedness of land markets. Animateur / chair: Jean-Philippe Colin**

**Perrine BURNOD, Jean-Philippe COLIN**

**Polanyi et Granovetter sur une île. L'enchâssement social de l'accès à la terre et au travail dans le secteur rural à Mayotte / *Polanyi and Granovetter on an Island. The social embeddedness of access to land and labor in rural Mayotte***

Polanyi (1947) en anthropologie et histoire économiques, puis Granovetter (1985) en sociologie économique, insistent, à travers la notion d'enchâssement, sur la dimension sociale de l'économie. Les perspectives d'analyse divergent cependant selon la définition de l'enchâssement adoptée. Pour Granovetter, la notion d'enchâssement permet d'envisager l'échange marchand sans isoler des relations sociales. Pour Polanyi, ne se focalisant pas sur le marché mais analysant également la redistribution et la réciprocité, l'enchâssement correspond à l'imbrication des règles politiques, culturelles et sociales dans les sphères de la production et de l'échange. Notre contribution se propose d'étudier en quoi ces deux conceptions de l'enchâssement social de l'économie éclairent l'analyse empirique des modalités d'accès à la terre et à l'emploi des immigrés clandestins dans le secteur agricole à Mayotte. D'une part, les apports de Granovetter permettent de s'interroger sur le rôle des interactions sociales, au niveau des réseaux comme de la relation bilatérale, dans l'ouverture du champ d'opportunités des acteurs et la facilitation des transactions de marché. D'autre part, la prise en compte des différentes formes de transferts proposées par Polanyi permet de discuter du caractère marchand ou non-marchand des modes d'accès aux ressources. Le cas de Mayotte met ainsi en

lumière les conditions sociales permettant aux migrants originaires des Comores d'accéder à la terre et à l'emploi sur cette île française de l'Océan Indien.

*Polanyi, in economic anthropology and history, then Granovetter in economic sociology, insist, through the notion of embeddedness, on the social dimension of the economy. However, their conceptions of embeddedness differ. According to Granovetter, the core of the notion of embeddedness is to consider market exchange without isolating it from social relations. Polanyi, who does not limit his analyse to market exchange but includes also reciprocity and redistribution, embeddedness refers to the interweaving of political, cultural and social rules in the organization of production and exchange. This paper shows that both conceptions of the social embeddedness of economic action can be fruitfully mobilized in the empirical analysis of illegal migrants' access to land and employment in the rural sector of the French island of Mayotte. On the one hand, Granovetter's social dimension of the market allows understanding how constraints regarding market transactions can be overcome. On the other hand, Polanyi's plurality of exchange principles leads to a discussion of market versus non-market modes of access to resources. The case of Mayotte sheds light on the social conditions allowing the migrants coming from the Comoros to get access to land and rural work in Mayotte.*

**Eva HEJDOVA**

**L'enchâssement social de l'accès au foncier et sa sécurisation : l'exemple des Philippines / *The social embeddedness of a secure access to land in Philippines***

L'archipel des Philippines connaît des transformations socio-économiques et politiques importantes liées aux 350 ans de la colonisation espagnole et 50 ans de la gouvernance des Etats-Unis. La concentration et l'accumulation des terres dans les mains d'une bourgeoisie foncière engendrée par l'époque coloniale, représentent le problème majeur pour le développement de l'Etat philippin actuel. Plusieurs réformes agraires se sont succédées au cours de ces dernières décennies sans résoudre véritablement cet obstacle. Dans le secteur aquacole, on retrouve les mêmes caractéristiques foncières que dans le reste du secteur agricole. Ainsi les terres appartiennent en grande majorité aux propriétaires privés, qui ne sont pas directement impliqués dans la production. L'activité est assurée par le salariat et les divers contrats agraires que le propriétaire négocie avec les opérateurs sans terres. Peu d'opérateurs aquacoles accèdent au foncier en tant que propriétaires. Dans la plupart de cas, les terres privées sont mises en location pour la rente fixe durant une période de temps assez limitée. Même si les terres semblent être disponibles sur le marché foncier, le montant de la rente locative rend l'accès à la terre difficile pour les petits et moyens producteurs. Ceux-ci, pour surmonter les contraintes liées à l'accès au foncier tissent des relations d'une réciprocité inégale avec les propriétaires fonciers et surtout avec les grandes entrepreneurs et les marchands qui exercent un pouvoir socio-économique et politique considérable dans la localité. A travers l'exemple de la zone aquacole dans la province de Pampanga, ma contribution propose d'étudier le processus de l'intégration des opérateurs aquacoles au marché foncier en prenant en compte sa dimension sociale. Il s'agit d'explorer les réseaux sociaux tissés par les acteurs (les opérateurs, les propriétaires terriennes et les marchands) et les normes qui représentent un enchâssement social des arrangements contractuels impliquant la terre.

*The Philippine archipelago underwent the important socio-economic and political transformations during 350 years of Spanish colonization and 50 years of American rule. The concentration and accumulation of land in hands of landed elites produced during colonial period remains as one of the major problems in the development of the Philippines. Several agrarian programs were implemented in the past decades but were unsuccessful. One can observe the similar characteristics in the aquaculture sector. A great majority of the land is owned by the absentee landlord. All activities are undertaken by laborers or caretakers under diverse contracts negotiated with the landlord. Only a few of the aquaculture producers owns the land. Most often the landlord leases out his land for a fixed rent during a limited period of time. Even if the land is available in the land market, the cost of the rent is the main constraint in access to the land by small and even average aquaculture operators. Thus, unequal relations of reciprocity are developed between these operators and landlords. This is especially true of the big entrepreneurs and merchants whose socio-economic and political influences are great on local level. Using the case of aquaculture in the province of Pampanga, our main propose is to study the process of integration of aquaculture operators in the land market by emphasizing its social dimension. Our interest is to explore the social network and values formed and developed by actors (operators, landlords and merchants) which correspond to social environment of contractual arrangements linked to the land.*

Aurélia MICHEL

**La production locale du marché foncier dans le cadre néo-coutumier : la communauté indienne de Juchitan, Mexique / The local production of a land market in a neo-custumary setting: the Indian community of Juchitan, Mexico**

A Juchitán, communauté indienne du sud du Mexique, le régime des terres agricoles est resté collectif à travers et malgré les différentes législations nationales. Mais l'analyse des livres d'enregistrement de la propriété privée à la municipalité montre que de nombreuses ventes de terrains communaux ont lieu devant notaire tout au long du vingtième siècle. Ces échanges, analysés pour les années quarante, soixante et quatre-vingt, font apparaître un marché foncier agraire fondé sur l'aliénation du droit d'usage qui permet aux femmes et à de nouveaux acteurs urbains de mobiliser le capital foncier agraire dans d'autres échanges commerciaux au sein de la communauté. Le retour de ce type d'échanges après l'intrusion de la Réforme agraire mexicaine dans la gestion du foncier montre que l'écriture notariale tend à créer une institution locale de la propriété correspondant à l'exercice de la souveraineté communale et au sein de laquelle les parcelles agraires permettent d'accéder à une économie de marché communautaire.

*Juchitán, zapotec community of South Mexico, has kept its lands collective through the various national legislations. But when analyzing the Recorder of Deeds at the municipality, it appears that Juchitecs have continuously bought and sold their lands before notary. These recordings show movements of land exchanges through the 20<sup>th</sup> century, that involve a dynamic land market, where women and non farmers may mobilize a land capital in any commercial transactions inside the community. After the brutal intervention of the Agrarian Reform – which stopped all local mechanisms of alienation, the scheme of these exchanges returns, using again recordings of rights to create a local institution of land property. This institution is the product of a communal sovereignty where the agrarian land allows to access to a communitarian market economy.*

**4E - Les interactions entre dynamiques agraires et foncières (1) / Interplays between agrarian and land dynamics (1). Animateur / chair: Bernard Tallet**

Samuel ADJEI-NSIAH, Aliou SAÏDOU, Dansou KOSSOU, Owuraku SAKYI-DAWSON & Thomas W. KUYPER

**Tenure security and Soil Fertility Management : Case studies in Ghana and Benin / Sécurisation foncière et gestion de la fertilité des sols : études de cas au Ghana et au Bénin**

*In the framework of a larger research programme, Convergence of Sciences (CoS), being implemented by universities in Ghana (Legon), Benin (Cotonou) and the Netherlands (Wageningen), studies were conducted on soil fertility management strategies in Ghana (Wenchi area) and Benin (Savè area). In these regions various soil fertility management strategies were found, including short-term and longer-term strategies. Both regions are characterised by the presence of natives and various groups of migrants that partly differ in their livelihood strategies. Natives and migrants enter into various tenure relationships, and the arrangements evolved from a more tributary system (including land-for-labour arrangements) to a more monetary system, driven by the increasing monetisation of the economy and the increase in labour opportunities outside agriculture. In general natives claim that the migrants are negatively affecting soil fertility through their cropping practices, while migrants claim that the nature of the tenure arrangement leads to insecurity and leaves them no choice but to mine the soil. Hence there is widespread mistrust between natives and migrants, and the prospects for coming to durable tenurial arrangements that could maintain soil fertility seem constrained. However, recognition of their mutual interdependence could form a basis for the build-up of trust. In this study we highlight the similarities and differences between the Wenchi and Savè areas in terms of livelihood strategies of migrants, soil fertility management practices, and tenurial arrangements. We also indicate the way in which alternative soil fertility management strategies could be effected under different tenurial arrangements, and describe the negotiation processes that were started to arrive at such alternatives. We also indicate the role that (soil) science could play, both in contributing to improved practices (changing a zero-sum game to a win-win situation) and in monitoring the consequences of these alternative arrangements.*

Dans le cadre d'un programme inter-universitaire de recherche, Convergence des Sciences (CoS), incluant les universités du Ghana (Legon), du Bénin (Abomey Calavi) et des Pays-Bas (Wageningen), une étude a été conduite sur les stratégies de gestion de la fertilité du sol dans les régions centrales du Ghana (Wenchi) et du Bénin (Savè). Des stratégies à court terme et long terme de gestion de la fertilité du sol sont pratiquées. Les deux régions sont caractérisées par la présence des populations autochtones et migrants qui diffèrent de part leurs stratégies de subsistance. Plusieurs modes de gestions foncières régissent les autochtones et les migrants. Les modes d'accès à la terre ont évolué d'un arrangement tributaire (terre



agricole contre force de travail) pour un système monétaire due à la monétisation croissance de l'agriculture et l'existence d'opportunités de travail en dehors du secteur agricole. Généralement, les autochtones accusent les migrants de dégrader les sols par leur pratique agricole intensive de plus, les migrants justifient leur pratique par l'insécurité foncière les obligeant à une agriculture minière. Conséquence immédiate, un climat de méfiance entre migrants et autochtones s'est installé. Les perspectives pour parvenir à un arrangement durable incluant la gestion durable des sols sont explorées. Cependant, la reconnaissance d'une interdépendance mutuelle constitue une base pour l'établissement d'une confiance mutuelle entre migrants et autochtones. L'étude met en exergue les ressemblances et dissemblances entre Wenchi et Savè en ce qui concerne les stratégies de subsistance des migrants, les pratiques de gestion de la fertilité du sol, et des modes de gestion du foncier. Un accent est mis sur les conséquences de différents modes de gestion du foncier sur la gestion de la fertilité du sol. L'article décrit également le processus de négociations initié pour un arrangement durable. Finalement, un accent est mis sur le rôle de la science (du sol) pour l'amélioration des pratiques culturelles et le suivi-évaluation des conséquences éventuelles de ces arrangements alternatifs fonciers.

**Théodosia ANTHOPOULOU, Stavriani KOUTSOU**

**Globalisation, mobilité et nouvelles dynamiques agraires. Les dimensions foncières des mutations dans une région frontalière au nord-est de la Grèce / *Globalisation, mobility and new agrarian dynamics. The land dimensions of changes in a border region in North-East Greece***

L'arrivée de milliers d'immigrés dans la campagne grecque, après les années 1989, en tant que main-d'œuvre bon marché, a permis l'intensification/spécialisation des systèmes de production agricole ou la simple survie des systèmes extensifs dans les zones défavorisées au sein de l'exploitation/famille rurale pluriactive. Dans certains contextes régionaux, le retour dans le pays d'origine des migrants contribue au renouvellement démographique ainsi qu'à l'émergence de nouvelles activités économiques et de nouveaux enjeux d'utilisation des terres agricoles. Dans notre communication, nous allons analyser tous ces phénomènes de mobilité géographique et sociale à travers le cas d'une petite région frontalière dans l'extrême nord du département d'Evros (Thrace). Nous nous focaliserons spécifiquement sur les processus de réorganisation des systèmes agricoles et des modes d'appropriation foncière à travers l'évolution des exploitations agricoles.

*The arrival of thousands of immigrants into the Greek countryside, after 1989, as a cheap labour force, permitted the intensification/ specialization of the agricultural productive systems or the simple survival of the extensive systems in the less favoured areas in the framework of rural family pluriactivity. In some regional contexts, the return of migrants to the native region has contributed to a demographic revival as well as to the emergence of new economic activities and new stakes of land uses. In our paper we'll analyze all these phenomena of geographic and social mobility through the case study of the district of Evros (Thrace) in the far north of Greece. More precisely, we'll focus on the process of reorganization of the agricultural productive systems as well as on the modes of land appropriation through the evolution of family farms.*

**Cécile JACQMIN, Eric PENOT**

**Pression foncière et différenciation sociale au Nord-Ouest de la province de Kompong Cham, Cambodge / *Land pressure and social differentiation in North-West province of Kompong Cham, Cambodia***

Au Cambodge, les plateaux des terres rouges de la province de Kompong Cham sont connus pour leur haut potentiel agricole et leur mise en valeur date du début du 20<sup>ème</sup> siècle avec le développement de plantations hévéicoles industrielles puis celle des plantations familiales. La période Khmère Rouge (1975-79) de collectivisation des activités et des productions agricoles a complètement désorganisé les systèmes agraires en place dans les années 60. Depuis 1979, les dynamiques agraires dans les districts de Chamkar Leu et de Stueng Trang, sont marquées par la question du foncier. La redistribution des terres dans les années 1980 avec la reconnaissance du droit à l'occupant en 1983, l'arrivée de migrants et une forte augmentation démographique aboutissent aujourd'hui à une situation de très forte pression foncière. Un diagnostic agricole a été réalisé en 2004 qui a permis de comprendre les dynamiques agraires passées et présentes de la région

Si la Banque Mondiale, suite au colloque sur le foncier en Asie du Sud Est de Phnom Penh en 2003, préconise la création d'un marché de la terre et le cadastrage ou l'enregistrement des droits, il apparaît illusoire de voir une telle politique se mettre en place dans un futur proche. Le foncier reste un problème central dans un contexte où les plus pauvres (parmi les plus petites exploitations) disparaissent rapidement dans une dynamique qui rappelle celle des années 1960. Installées à des époques différentes et dans des conditions inégales à partir de 1979, les exploitations agricoles ont évolué de façon très différenciée depuis le retrait des Khmers Rouges. La question foncière se retrouve ainsi au premier plan dans un contexte de privatisation de l'économie où la question environnementale, les fondements d'un développement durable, et la lutte contre la pauvreté se semblent pas être prioritaires dans la plupart des politiques publiques officielles.

L'exception notable est celle du projet hévéaculture familiale où l'introduction de l'hévéa peut apporter une solution économique réelle et durable.

*In Cambodia, the red soil plateaux of Kompong Cham province have been well-known for their high agricultural potential. The beginning of the 20th century saw the establishment of private rubber plantations estates as well as a smallholders With a total collectivisation of activities including farming, the Red Khmers regime disorganized completely the agrarian systems of the 60's during the period 1975-1979. Since their fall in 1979, the agrarian dynamics in Chamkar Leu and Stueng Trang districts were deeply marked by land issues. At the beginning of the 80's, land division, migrants and high demographic pressure induced the current land scarcity.*

*A diagnostic on local agricultural systems explain actual agrarian dynamics based on diversification with perennial crops. After a workshop on land issues which took place in Phnom-Pen in 2003 the World Bank advocated the creation of a land market and land registering or property recording. But in the near future, it seems quite unrealistic to implement such policy. In this context, the poorest rapidly disappear remembering that of the 60's. Smallholdings evolved differently due to unequal conditions of emergence since 1979.*

*Debts of a large part of the rural population is actual that lead to a rapid trend of land concentration. The global strategy of smallholders is based on diversification where risks are lowered in a context of very volatile commodity prices. The optimisation of family-labour and off-farm activities remains the priority for most smallholders. Thus, land is found in the foreground in a context of economic privatisation where environmental issues, foundations of a sustainable development and the struggle against poverty don't seem to have the right in the major official public policies. The outstanding exception is those of the family rubber tree project where the introduction of rubber tree can bring a real and sustainable economic solution.*

## **Aristide YEMMAFOUO**

### **Morcellement et concentration foncière : des réalités complexes en pays Bamiléké. L'exemple du département des Bamboutos (Cameroun) / Land parcelling and concentration: actors and complex realities in the Bamileke country. Case of the Bamboutos division (Cameroon)**

Le pays bamiléké de l'Ouest Cameroun est reconnu pour ses fortes densités de population, comptant parmi les plus élevées des milieux d'altitude tropicaux, son fameux bocage et le dynamisme des peuples qui l'habitent. Le café qui maintenait un équilibre instable ayant disparu, seules les mutations foncières pouvaient permettre les réajustements internes nécessaires au rétablissement de cet équilibre. Rien de plus normal que dans ces conditions, les transactions foncières se monétarisent et se marchandent, mais comment et dans quel sens ? Vendre de la terre dans cette société en crise relève plus des situations de détresse que de vente productive ; en acheter, paraît plus être un prestige social, une épargne, qu'un calcul économique visant à produire plus. Il s'opère un transfert progressif de terre des plus pauvres aux plus riches. Le morcellement par héritage prend l'allure de vente voilée d'autant plus que les perceptions et le nombre de candidats aux morceaux du domaine familial enlèvent une compétition aigüe. Le prêt temporaire et la location pratiqués surtout par les femmes, aboutissent à une concentration remarquable des droits de culture. En dépit des inquiétudes sur leur degré de sécurité, ils sont à encourager d'autant plus qu'ils n'entraînent pas la dépossession tant décriée. A l'échelle des villages, les espaces de morcellement et de concentration sont imbriqués, mais à l'échelle d'un département comme le Bamboutos, on peut à travers une analyse de l'ensemble densités, titres fonciers et mobilités, spatialiser ce phénomène pour mieux comprendre les pratiques foncières qui le sous-tendent et leurs conséquences socio spatiales

*The Bamileke country in west Cameroon is known for its high population densities, among the highest in the tropical milieu, it's remarkable bocage and the dynamism of the inhabitants. As the coffee which assured instable equilibrium disappeared, only land transfers could permit internal readjustment to re-establish this equilibrium. In these conditions, land transactions became monetized and haggled over, but how and in which direction? In this society in crisis, land sales correspond to distress rather than productive sales; purchasing appears to be more an issue of social prestige or saving, than a productive issue. There is a progressive transfer of land from poorest to the richest. Parcelling by heritage take the form of hidden sale, dues to perceptions and number of solicitors for the piece of the family land which increases the competition. Temporal loans and land rent - practised mostly by women - leads to a remarkable concentration of use rights. Despite uncertainty in their degree of security, they should be encouraged due to the fact that they do not come along with dispossession. At the village scale, fragmentation and concentration spaces are interwoven, but at the département scale like the Bamboutos, we can spatialise this phenomenon through an analysis of densities, land titles and mobilities, to better understand the land practices and their socio-spatial consequences.*

## 5A - Les politiques foncières en acte (1) / Implementing land policies (1). *Animateur / chair: Philippe Lavigne Delville*

Emmanuelle BOUQUET

### **Politiques publiques et changement institutionnel : légalisation, formalisation et sécurisation des transactions foncières au Mexique / *Public policies and institutional change: legalisation, formalisation and securisation of land transactions in Mexico***

Cette communication s'intéresse aux fondements institutionnels de la formalisation et de la sécurisation des transactions foncières (achat-vente et faire-valoir indirect), à partir du cas du Mexique. En 1992, le régime de propriété hérité de la réforme agraire a fait l'objet d'une réforme majeure, reposant sur l'établissement d'un cadastre, l'émission de titres fonciers individuels, et la légalisation du marché de la terre. Selon le discours officiel, cette légalisation visait à reconnaître, à formaliser et à sécuriser des transactions foncières qui se nouaient jusqu'alors dans la clandestinité.

La communication porte sur les relations entre le cadre légal et le fonctionnement du marché foncier. Elle part du postulat que le cadre légal constitue un référentiel majeur, mais qui ne concerne qu'un registre du contexte institutionnel plus large dans lequel s'inscrit le marché foncier. Par conséquent, la sécurité des transactions foncières est une variable relative qui doit être caractérisée de manière empirique. L'analyse s'appuie sur un travail de terrain réalisé en 1996 et 1999 au niveau fédéral et dans un état de la fédération mexicaine. Les observations portent sur les déterminants et les modalités effectives des transactions foncières, ainsi que sur les différents registres de règles et les représentations des catégories d'acteurs - producteurs agricoles, mais aussi communautés paysannes et instances administratives- impliqués dans le fonctionnement des marchés fonciers. Ces observations ont permis de reconstituer la situation institutionnelle antérieure à 1992 et d'identifier les recompositions induites par la mise en œuvre de la réforme. Les résultats suggèrent que la légalisation des transactions foncières n'est pas une condition suffisante pour l'émergence d'un marché formel et sécurisé. Plus généralement, ils posent la question des relations entre politiques publiques et changement institutionnel, et appellent à la prudence sur les conditions d'applicabilité du modèle actuel d'ingénierie institutionnelle en matière de politiques de développement.

*The paper explores the institutional foundations of the formalization and securization of land transactions for both the land sales and land rental and share-tenancy markets in the land reform sector in Mexico. In 1992, the land reform sector in Mexico went through a major reform, based on the issuing of individual land titles and the opening of legal land markets. According to official statements, the legalization aimed at acknowledging, formalizing and securing land transactions which were previously taking place illegally.*

*The paper addresses the linkages between the legal framework and the effective operation of land markets. The main assumption is that although the legal framework is a major reference for actors, it is only a part of a wider institutional framework into which the land market is embedded. Thus, the security of transaction is a relative feature that needs to be assessed empirically. The analysis relies upon a fieldwork that was conducted from 1996 to 1999 at the federal level and in the Mexican federation state of Tlaxcala. The fieldwork addressed various issues, including the rationale and process of land transactions, as well as the different layers of rules and the representations of the actors involved in the land market (farmers, land reform communities, administrative bodies). The focus was placed on the initial (pre-1992) situation and on the process of institutional changes that took place with the 1992 reform. The results suggest that legalizing transactions does not necessarily translate into the emergence of a formal and secured land market. More generally, they raise the issue of the linkages between public policy and institutional change, and call for caution with regards to the applicability of the current model of institutional engineering in development policy.*

Jean-Philippe COLIN, Pierre-Yves LE MEUR, Eric LEONARD

### **Identifier les droits et dicter le droit. La production politique et sociale de la régulation foncière / *Identifying and dictating the rights. The social and political production of land regulation***

Les réformes du cadre légal de la régulation foncière et les programmes de certification des droits fonciers sont désormais constitutives de la *doxa* en matière de politique publique en milieu rural. En même temps, elles font partie intégrante des dynamiques et de la gouvernance foncière locale et régionale. C'est cet angle d'attaque – les politiques foncières « par le bas » - qui sera privilégié dans cette communication, dans la mesure où les processus d'appropriation sélective et de ré-interprétation des interventions observables à ces échelons contribuent fortement à l'infléchissement, voire à la « production locale » des politiques publiques. C'est entre autres à ce niveau que les programmes de certification foncière – leurs prémisses théoriques, leur traduction institutionnelle et leur mode opératoire – peuvent être analysés. Pourtant, si la déconnexion entre sécurisation foncière et titres de propriétés semble désormais admise, les modalités de mise en œuvre et les

incidences concrètes des politiques mises en œuvre depuis une quinzaine d'années sont insuffisamment étudiées. Or un certain nombre de constats importants émergent des analyses des opérations foncières comme « dispositif de traduction » qui seront développées dans cette contribution (Programme de certification foncière dans le domaine *ejidal* et PROCEDE, au Mexique, Plans fonciers ruraux en Afrique de l'Ouest, programmes de titularisation au Pérou et au Vietnam). (1) L'intervention publique tend à alimenter la pluralisme institutionnel au lieu de le réduire, en créant de nouveaux dispositifs fonciers, en s'appuyant sur des instances intermédiaires et du fait du jeu des administrations agraires chargées de la mise en œuvre des programmes. (2) Les opérations de certification reposent souvent sur un discours participatif et des catégorisations – des droits, des personnes - dont la neutralité n'est qu'apparente. La revendication du caractère purement technique de l'intervention s'appuie sur une méconnaissance – un refus de reconnaissance - bien peu « neutre » des rapports de pouvoir. (3) Les interventions foncières sont souvent génératrices de disputes – ou encore elles supposent leur absence pour être mise en œuvre – alors qu'elles sont conçues comme des dispositifs de résolution des conflits.

**Sandra EVERS**

***National Legislation and Local Practices: Competing Jurisdictions in Land Management in Madagascar /  
Législation nationale et pratiques locales : compétition entre instances de gestion foncière à Madagascar***

*In January 2005, a joint research project between the Department of Social and Cultural Anthropology (Vrije Universiteit Amsterdam) and the Institut de Civilisations/Musée d'Art et Archéologie (Université d'Antananarivo) was initiated. In this research, nine Dutch master students and nine Malagasy students jointly carried out fieldwork and research on natural resource management and poverty. This unique project allowed Malagasy and Dutch researchers to exchange viewpoints and combine synergies to better attack this important societal and academic thematic in a comprehensive manner. This paper discusses hypotheses which were used during the early phases of the research project. It principally raises the issue of national land legislation and the challenge it constitutes for local practices in land access, use and management. How do local stakeholders react to the attempt of the government to seize authority over land rights issues hitherto defined by customs? The theme and focus of future research will be that of competing jurisdictions between the national legislative authority and local customs, as practiced in different geographical locations of Madagascar.*

En janvier 2005, le Département de l'Anthropologie Sociale et Culturelle (Vrije Universiteit Amsterdam) et l'Institut de Civilisations/Musée d'Art et Archéologie (Université d'Antananarivo) ont initié un projet conjoint de recherche. Au cours de cette recherche, neuf étudiantes néerlandaises et neuf étudiants malgaches ont joint leurs efforts sur le terrain et ont continué par la suite des recherches sur la relation entre la pauvreté et la gestion des ressources naturelles. Ce projet unique a permis, entre autres, un échange de vues et une combinaison de synergies entre néerlandais et malgaches pour mieux attaquer cette problématique de manière compréhensive. Cet article se veut préliminaire, c'est-à-dire une discussion des hypothèses de travail adoptées pour le premier stade du projet. Il soulève le défi d'une législation étatique, nationale pour les acteurs locaux dans les domaines de l'accès à la propriété, de gestion et d'exploitation des terres. Comment les parties intéressées réagissent-elles à cette tentative du gouvernement d'imposer une juridiction issue du droit positif ? Le thème et la direction de la recherche future vont se définir autour de la question des juridictions en concurrence, nationale et locale, législative et coutumière. L'étude sera comparative, portant sur différentes régions de Madagascar.

**Andrea Marianne LANG**

***The meanings of land – Land restitution and the negotiations about land and other social relations in communities living under traditional leadership in South Africa***

*Land“ and “community” hold a multitude of meanings in the context of the land restitution debate in South Africa. Some construct land as a primarily economic asset whereas for others access to land depends strongly on the ability of the applicant to fit him-/herself into the community. As many still suffer from the traumatic experience of being forcefully removed from their homes by the apartheid regime some need land restitution for reconciliation and healing although they will never return to their former homes. But land restitution as a process is also being used as an arena for passing on information, to establish channels of communication and to debate about the legitimacy of competing authority structures at local level.*

## 5B - Trajectoires de règlement des disputes foncières / Trajectories of land disputes settlement. *Animateur / chair: Lorenzo Cotula*

**Amara COULIBALY**

### **Gestion des conflits fonciers dans le nord ivoirien. Droits, autorités et procédures de règlement des conflits**

La politique ivoirienne de réforme foncière amorcée en 1990 pose avec acuité le problème de la légitimité des chefferies de terre dans la région Nord. Elle apparaît en effet comme une opportunité pour certains acteurs pour revendiquer ou conforter la propriété foncière en jouant sur les marges de manœuvre que offrent les contextes locaux caractérisés par un pluralisme institutionnel et juridique et par des imprécisions des transactions foncières. Les procédures de règlement des conflits qui en résultent n'aboutissent pas souvent sur des solutions définitives malgré la compétence relative des instances d'arbitrage en présence. Les raisons de cette situation semblent être liées aux stratégies mises en œuvre par les différents acteurs lors des procédures. Celles-ci résident dans Cette situation est surtout due aux stratégies mises en œuvres par les différents acteurs lors des procédures. Celles-ci résident dans la construction des argumentations qui repose sur les ambiguïtés des normes et des transactions foncières, mais aussi dans le choix des instances à arbitrer les conflits, tout ceci accompagné parfois de pratiques corruptibles.

**Eyolf JUL-LARSEN, Peter MVULA**

### **The role of courts in handling land conflicts, a Malawian case study / Le rôle des tribunaux dans le règlement des conflits fonciers. Le cas du Malawi**

*As in most African countries, the handling of conflicts and disputes over land in Malawi has, since early in the 20<sup>th</sup> century, been dealt with by a range of different institutional bodies and verdicts have been based upon varying normative and socio-political principles. 'Traditional Courts' were dominant in the latter half of the colonial era and through Kamuzu Banda's regime from 1964 to 1994. Based upon the principles of so-called 'custom' the Traditional Courts are supposed to base their practice on indigenous rules of descent, inheritance and locality, but numerous studies show how custom was continuously reinvented and how the local and national elites manipulated the courts for their own purposes. At the entry of the 1990s the traditional courts had lost all their legitimacy and credibility in the view of the majority of the population. After the introduction of the new constitution in 1994, it was therefore decided to remove civil court cases from the traditional courts and place them under the responsibility of the Magistrate's Courts which is the lowest of three levels in Malawi's formal judicial system. Related to land disputes this has created an interesting situation since no formal legislation exists to support judgements and the magistrates are not trained in law. Finally, as civil servants they follow a system of transference which makes it difficult for them to relate to existing local 'custom'.*

*Based upon data from court files, interviews and observations related to land conflicts in two districts (Mangochi and Thyolo), the aim of the paper is to investigate if and how the involvement of the Magistrate's Courts in land disputes have had any noticeable effects in how land disputes are handled and if such effects have affected the poorer sections of customary landholders – collectively or individually. As part of this it will analyse if the changes have facilitated commoditisation processes of customary land and to what extent this increases the number and seriousness of land conflicts.*

Comme dans la plupart des pays Africains, les conflits fonciers au Malawi ont été soumis, depuis le début du XXe siècle, à des juridictions variées utilisant des principes normatifs et sociopolitiques différents. Les 'tribunaux traditionnels' étaient les juridictions les plus sollicitées durant la dernière phase de l'ère coloniale et durant le régime de Kamuzu Banda de 1964 à 1994. Ces tribunaux étaient supposés fonder leurs pratiques sur le principe de la 'coutume' et les règles indigènes de descendance, d'héritage et de résidence. Cependant, de nombreuses études démontrent que la coutume fut continuellement réinventée et que les élites locales et nationales manipulèrent les tribunaux dans le sens de leurs propres intérêts. Au début des années 1990, les tribunaux traditionnels avaient perdu toute légitimité et crédibilité dans la majorité de la population. Après l'introduction du multipartisme et de la nouvelle constitution en 1994, il fut ainsi décidé de transférer les cas civils des cours traditionnelles aux 'Magistrate's Courts', qui représentent le niveau inférieur des trois niveaux que comprend le système judiciaire formel au Malawi. Concernant les conflits fonciers, ce transfert a créé une situation inédite, car il n'existe pas de législation formelle pour rendre exécutoires les verdicts concernant les affaires foncières et parce que les magistrats n'ont pas de formation juridique. En outre, les magistrats, en tant que fonctionnaires et soumis à un système de mutation, ont peu de possibilités pour se familiariser à la 'coutume' locale.

À partir de données d'archives judiciaires, d'entretiens et d'observations concernant les conflits fonciers dans deux districts (Mangochi et Thyolo), cette contribution examinera dans quelle mesure et comment les 'Magistrate's Courts' ont influé sur le traitement des conflits fonciers, en particulier en ce qui concerne les catégories les plus pauvres des détenteurs de droits fonciers – individuellement ou collectivement. L'analyse inclura les éventuels effets de ces changements sur la marchandisation des terres coutumières et ses conséquences sur l'augmentation et la gravité des conflits fonciers.

**Eric LÉONARD, Emilia VELÁZQUEZ**

**L'involution du marché dans un contexte libéral ? Autonomie locale et désistement des instances légales de régulation foncière en zone indienne au Sud-Veracruz, Mexique / *The involution of the land market in a liberal context? Local autonomy and the withdrawal of legal regulatory institutions in Southern Veracruz, Mexico***

Au cours des années 1990, le Mexique a entrepris une réforme majeure de sa loi foncière, qui visait d'une part à individualiser et sécuriser l'allocation des droits dans le domaine *ejidal*, qui avait été l'objet de la réforme agraire (soit la moitié des terres agricoles et des exploitations du pays), et, d'autre part, à autoriser la circulation et la marchandisation de ces droits. Cette communication se propose d'analyser les conditions d'émergence et de fonctionnement du marché foncier dans un contexte régional caractérisé par une situation de pluralisme institutionnel (coexistence d'un registre coutumier s'appuyant sur des principes d'économie morale et d'un registre légal correspondant au droit positif) et de forte conflictualité historique des rapports intra-familiaux et intra-communautaires. La région popoluca de la Sierra de Santa Martha, au sud de l'état de Veracruz, se distingue en effet par le faible degré de légitimité et d'institutionnalisation des dispositifs étatiques et de l'action publique, ainsi que par la récurrence des conflits internes associés en particulier à la mise en œuvre de la réforme agraire et des programmes de développement agricole.

A l'issue de la réforme légale de 1992, un marché foncier s'est développé au sein des *ejidos* popoluca, qui a mis en jeu aussi bien des membres de ces communautés que des *outsiders*, commerçants, agriculteurs, éleveurs, résidant dans ces villages ou dans des communautés voisines. Dans la période récente (1998-2003), cependant, un grand nombre de ces transactions ont été remises en question par les vendeurs et les retraits de terre ce sont multipliés, ce qui a eu pour conséquence, dans les villages concernés, le virtuel blocage des marchés fonciers locaux. Les études de cas réalisées dans une demi-douzaine d'*ejidos* montrent que les causes de ce blocage sont à chercher aussi bien dans l'histoire politique et institutionnelle des communautés popoluca, que dans l'évolution des rapports au sein des familles paysannes de la région (avec en particulier le développement des migrations de travail de longue durée et la précarisation des relations et des transferts intra-familiaux) et, enfin, dans les conflits de logiques et de normes qui opposent les différentes branches de l'administration foncière mexicaine. En dernière analyse, en affaiblissant les fonctions régulatrices des instances de gouvernement de l'*ejido*, dans un contexte régional où les dispositifs d'ancrage local de l'Etat et les institutions légales disposaient d'une faible légitimité, la réforme foncière de 1992 apparaît avoir déstabilisé les arrangements précaires qui régulaient l'accès à et la transmission des ressources au sein des communautés popoluca et avoir favorisé la résurgence des conflits, en particulier intra-familiaux, ayant cet accès pour enjeu.

**5C - La terre imaginée / Investing land with meaning. Animateur / chair: Pierre-Yves Le Meur**

**Michel GALY**

**Les dieux de la terre. Religieux, identités communautaires et conflits fonciers en Côte d'Ivoire**

A partir d'une expérience anthropologique de longue durée et d'une recherche-action comparative ultérieure, on se propose d'analyser la dimension symbolique des rapports sociaux autour de la Terre, qui est semble-t-il sous-estimée dans les publications récentes, au profit des rapports interethniques dans un cadre national. Non que la « question symbolique » soit le tout des rapports sociaux, ni l'explication en dernière instance des conflits fonciers. Cependant cette dimension, niée ou forclosée tant par les « développeurs » que les responsables nationaux continue à faire sens au niveau local, explique bien des prises de décisions sous l'angle des positions qu'autochtones et allogènes entretiennent par rapport au sacré, et aux dieux des lieux. Les négations de ces rapports ne seraient-elles pas à rapporter à l'incertitude générale d'un vocabulaire d'origine à la fois coloniale et administrative, dont l'économicisme des institutions dominantes n'est qu'une partie du problème ? « Propriétaire », « métayage », « bail » ou « vente de terre » sont en effet inadaptés -mais l'utilisation courante de ce vocabulaire daté comporte des effets pervers inquiétants, autant que l'oubli de la dimension sacrée autour de la Terre. C'est pourquoi, dans une perspective post-moderne, la déconstruction et la critique du vocabulaire courant de la recherche et de l'administration pourra ouvrir de nouveaux champs,

comme l'analyse nuancée des signes autochtone y invite : ainsi le rapport complexe pour les Baoulé de la terre comme signe unissant la « Terre »divinité à la « terre »cultivable.

Qu'en est-il de ces rapports au sacré en période conflictuelle ? S'il est patent que la relation au sacré est la marque revendiquée de l'autochtonie, cette dernière revendication s'entend surtout dans un rapport de premier arrivé/dernier installé- plus que de « nés du sol » vs « étrangers » comme la politisation des rapports sociaux et leur médiatisation simplificatrice l'entend le plus souvent. C'est dire que plus celà, le rapport aux dieux est peut-être efficace, malgré des dénégations allogènes qui tiennent plus de la conjuration ou de l'inefficace forclusion que d'une négation totale. Mais après tout, la relation première du migrant au maître de terre est aussi ritualisée- et donc instrumentalisée et transactionnelle, jusqu'à aujourd'hui... Que reste-t-il de ces valeurs symboliques communes, autour de la terre, au-delà de la crise et des affrontements ?

**Jean-Pierre JACOB**

**Englobement politico-religieux et autoproduction. La conception interne du changement et ses conséquences foncières (Burkina Faso)**

**Liviu MANTESCU**

***Our forest and one and a half cubic meters of wood. Legacy and self representation of property in Vrancea Region of Romania***

*Close to demographic dynamics, socio-economic and political context, the identity dimension of small communities is a topic that we want to consolidate. In this paper, we illustrate the cognitive conflict between property seen as a constitutive part of local identity and property as a source of welfare for individuals. The aim of the paper is also to make a point of the definition of local identity. In the first part we will illustrate the micro-research that first took place in two communities, in order to verify constitutive elements for defining local identity by applying projective tests. On the foundation of the gathered results, we designed the study for the importance of property, CPR type, for consolidation of local identity. Using punctual empirical examples we take into account the answers to the following questions: what processes take place in representing communities one to each other? What is the representation of common pool resources in the studied region? What does property mean today and what is its role in forming / preserving local identity? How do these representations influence collective actions implied in the forest management?*

*As points that set off this study, we first consider the different approach to common pool resources problem: instead of using the institutional analysis approach, which is mainly focused on advocating the viability of CPRs confronting the tragedy of commons (see Ostrom, 1990), or the anthropological point of view, stressing on the embeddedness concept within social, economical and political context (see Hann, 1998), this is moreover an answer coming from the sociological view, mainly regarding identity paradigms. The methodological design, the empirical evidence and the approach to complete a research method for small communities are the guidelines of our work.*

**5D - Transferts fonciers : interprétations et conflits / Land transfers: meanings and conflicts. Animateur / chair: Franz von Benda-Beckmann**

**Admos CHIMHOWU, Philip WOODHOUSE**

***Vernacular land markets in Africa: a case study of land transfer processes in the communal lands of Zimbabwe***

*This paper looks at the role of vernacular land markets in mediating access to land in Zimbabwe's communal lands. Based on field work in Svosve Communal Lands, the paper considers the historical context in which the markets have developed and the contemporary outcomes. It analyses the institutions and processes through which commoditization of some communal land has taken place. The study shows that settler colonial policies that stifled the incorporation of peasants into the agricultural commodity markets kept vernacular land markets in check. After independence in 1980, incorporation of the peasantry into the product markets as part of the post-colonial agrarian revolution, and, relaxation in movement across geographical space fostered the growth of vernacular land markets. Field work evidence in Svosve suggests that both vernacular land sales and rentals markets are gendered with land sales in particular being shown to be selective. The paper concludes that 'communal tenure' has changed significantly since the initial establishment of 'native reserves' making the market one of the multiple ways in which access is mediated in these former tribal lands.*

Derick A. FAY

**The increasing and decreasing importance of agnatic kinship for access to land in South Africa / La parenté agnatique dans l'accès à la terre en Afrique du Sud**

*A focus on institutional norms and rules gives an incomplete picture of rural land tenure; building an account of local practice from specific cases reveals nuances and variations that are otherwise elusive. Following the latter approach, the paper describes so-called "communal" tenure in Hobeni, a community in Xhora District, in the Transkei region of South Africa. A practice-based approach reveals significant variations in tenure practices, related to the kinship composition of local neighbourhoods. In areas where a few families are numerically predominant, agnatic kinship is the primary means for access to land. In areas that are diverse in their kin composition, other ties (for example, friendship, church membership, common employment, etc.) are used as a basis for access to land. The demographic variation underlying these practices appears to be widespread in communities in the Eastern Cape and beyond, suggesting considerable diversity within the workings of "communal" tenure. These variations reinforce the need for tenure reform to be responsive to local conditions, and for any new land tenure institutions to be downwardly accountable to those who inhabit, use, and make decisions regarding access to land.*

Une focalisation sur les normes et les règles institutionnelles ne donne qu'un aperçu incomplet du foncier rural. Produire une analyse des pratiques locales à partir de cas spécifiques fait apparaître des nuances et variations qui peuvent autrement échapper à l'attention. En suivant cette approche, ce papier décrit le foncier soi-disant "communal" au Hobeni, une communauté qui se trouve dans le Département de Xhora dans la région de Transkei d'Afrique du Sud. Une approche basée sur la pratique révèle des variations considérables dans les pratiques du foncier rural, liées aux systèmes de parenté. Là où un nombre limité de familles sont numériquement dominantes, la parenté agnatique est le premier moyen d'accès à la terre. Là où il la composition de la population est plus variée en termes de parenté, d'autres liens (comme les liens d'amitié, d'appartenance à la même église, le fait de partager le même emploi, etc.) sont utilisés comme une base pour avoir accès à la terre. La variation démographique sous-jacente à ces pratiques semble être très étendue dans les communautés de Eastern Cape et au delà, suggérant des variations considérables dans le fonctionnement du foncier "communal". Ces variations renforcent le besoin d'une réforme de foncier sensible aux conditions locales et pour de nouvelles institutions responsables vis-à-vis de ceux qui habitent, utilisent et prennent des décisions concernant l'accès à la terre.

Carola LENTZ

**Is land inalienable? Historical and current debates on land transfers in Northern Ghana / La terre est-elle inaliénable ? Débats historiques et actuels autour des transferts de terre dans le nord du Ghana**

*The rather romantic view of West African pre-colonial land tenure was and continues to be a persistent one: landownership was ultimately vested in the ancestors of the first-comer lineage and Africans themselves only held this land communally, meaning that for them land was inalienable. First developed by colonial officials, often in cooperation with African chiefs, these notions have been and are perpetuated not only by anthropologists but also by local African discourses on landownership and property transfers, particularly on the part of those whose position would be weakened by admitting the possibility of land 'sales'. Yet as considerable historical research has shown, and as immigrant farmers themselves tend to emphasise, landownership has always been a dynamic phenomenon. For local farmers as well as for state administrators and international advisors, these competing conceptions of pre-colonial African land tenure have become a powerful reservoir of arguments in conflicts over current land transfers and interactions between 'first-comers' and later immigrants.*

*In this paper, I trace the history of debates on land transfers in Northern Ghana and discuss the ways in which African and European views influenced and instrumentalised each other. Using the case of Nandom in the Upper West Region, I analyse how an expansionist group of Dagara farmers gained access to and legitimised control over land previously held by a group of Sisala hunters and farmers claiming to be 'first-comers' to the area, and how each group interpreted this land transfer—symbolically effected when the Sisala gave an earth-shrine stone to the Dagara—from a different perspective, either in terms of a 'gift', invoking the language of kinship and dependency, or in terms of a 'purchase', implicating exchange and equality. Since the 1970s, shrinking land reserves and the increasing conversion of farm land in the area around Nandom town into building plots have exacerbated the debate on the 'inalienability' of land, a trend compounded by national land legislation and the interests of urban-based Dagara and Sisala elites.*

De nombreux anthropologues partageaient la vision – et certains la partagent toujours- plutôt romantique du système foncier ouest africain précolonial développé par les fonctionnaires de l'ère coloniale, souvent en coopération avec des chefs africains, prétendant que les Africains tenaient la terre en communauté, que l'ultime propriété revenait aux ancêtres de la lignée des premiers arrivants et que la terre était ainsi inaliénable. Ce point de vue entrave la compréhension de l'aspect dynamique de la propriété de la terre dans le passé. Plus encore, il est profondément impliqué dans les débats africains locaux autour de la propriété de la terre et des transferts de biens, se ralliant, délibérément ou non, à ceux dont la position serait affaiblie si



l'on admettait la possibilité de « ventes » de terre. Pour les paysans locaux, tout comme pour les administrateurs d'Etat et les conseillers internationaux, ces images rivalisant du passé précolonial de la propriété de la terre africaine sont devenues un réservoir d'arguments dans les conflits autour des transferts de terre actuels et des interactions entre « premiers arrivants » et immigrants ultérieurs.

Dans cet exposé, je me propose de retracer l'histoire des débats sur la nature et la légitimité des transferts de terre dans le nord du Ghana et d'examiner comment les visions africaines et européennes se sont influencées et instrumentalisées l'une et l'autre. En se basant sur le cas de Nandom dans la région nord-ouest, on analysera la façon dont un groupe expansionniste d'agriculteurs Dagara a accédé à la terre – et légitime le contrôle qu'il exerce sur elle – auparavant tenue par un groupe de chasseurs et d'agriculteurs Sisala, revendiquant le statut de « premiers arrivants » dans la région. On montrera comment chacun des groupes relate ce transfert de terre – concrétisé par la transmission d'une pierre d'un sanctuaire de la terre des Sisala aux Dagara – sous différentes perspectives, invoquant les termes de « cadeau », parenté et dépendance ou d' « achat », échange et équité. Alors qu'aucun document ne nous permet de savoir si les Dagara et les Sisala ont débattu de la nature et de la légitimité du transfert du sanctuaire dès le tout début, nous avons la certitude de l'existence de tels débats dans les années 1930, lorsque, avec l'introduction de la politique de « indirect rule », la prétention à la terre fut politisée et finalement considérée comme une marque distinctive du statut d'indigène et légitima l'autorité des chefs. Dans ce contexte, les fonctionnaires britanniques de l'ère coloniale se livrèrent à un débat échauffé sur la nature du transfert de terre (et de sanctuaire) passé à Nandom, débat qui, sans aucun doute, répondait en écho aux positions des Dagara et des Sisala. Des (ré)interprétations et simplifications britanniques des arguments locaux, d'un autre côté, alimentèrent les débats entre Dagara et Sisala. Depuis les années 1970, avec la diminution des réserves de terre et avec, dans les environs de la ville de Nandom, la transformation de plus en plus importante de la terre en parcelles à construire, le débat sur l' « inaliénabilité » de la terre a obtenu une impulsion et est maintenant également influencé par la législation nationale et les intérêts des élites urbaines Dagara et Sisala.

**Pauline E. PETERS**

***Social conflict over access and transfer of land in Malawi: disjunctures between practice and land reform / Conflits autour de l'accès à la terre et des transferts fonciers au Malawi : disjonctions entre pratiques locales et cadre légal***

*Malawi, like other countries in Southern Africa, has a new land policy. Even before it is implemented, the policy is intensifying competition over land and related resources. The vast majority of rural and agricultural land in Malawi is legally under 'customary' tenure, inherited from the colonial era. The label 'customary', however, does not adequately describe the dynamic practices of obtaining, using, and transferring land, which are influenced by political, economic and social processes. Although sale of 'customary' land is not legal, both renting and (types of) sales occur and appear to be increasing. Are these best called 'markets' or do they reveal patterns inadequately described by 'market'? The paper will identify some of the processes governing such transfers, and will discuss the effects of the public discussions of the new land policy and of the decentralization program on social relations of land. These include a new discourse about 'original settlers' and 'strangers', and political manoeuvring by 'traditional authorities' (amfumu or chiefs). Overall, there is greater competition and social conflict over land and the definition of rightful claims, just at the moment when the new land policy is designed to clarify and formalize the system.*

Comme d'autres pays en Afrique du Sud, le Malawi a une nouvelle politique foncière. Avant même que cette politique ne soit mise en oeuvre, elle commence à augmenter les conflits fonciers. La plus grande partie des terres rurales et agricoles au Malawi est gouvernée par le droit 'coutumier', un héritage colonial. Mais le mot 'coutumier' ne décrit pas bien les modes dynamiques de l'appropriation, de l'usage, et du transfert de la terre, lesquels sont conditionnés par des médiations sociales, politiques, et économiques. Bien que la vente de la terre coutumière soit illégale, des contrats agraires (locatif) et des ventes surviennent, et sont peut-être en train de s'accroître. Dans quelle mesure ces transferts correspondent-ils à l'émergence de véritables marchés fonciers ? Cette communication identifie les conditions de ces transferts, et les effets sur les relations sociales foncières du débat public de la nouvelle politique foncière et de la politique de décentralisation administrative. La recherche révèle à la fois des manœuvres politiques des chefs (*amfumu*), et des éléments d'un discours émergent qui contraste les autochtones et les étrangers. Somme toute, les conflits sociaux concernant les terres ont intensifiés, amenant beaucoup de Malawiens à disputer le contenu des droits, au moment même où la nouvelle politique foncière se donne comme objectif d'éclaircir et de formaliser les droits fonciers.

## 5E - Enjeux fonciers des interventions de protection environnementale / Environmental policies and land issues. *Animateur / chair: Philippe Jouve*

Aurélie BINOT

### Règles d'accès à l'espace et gestion des ressources pour les acteurs migrants et transhumants confrontés aux enjeux de conservation de la faune en Afrique aride et semi-aride

Les zones rurales arides et semi-arides d'Afrique abritent deux types d'espaces : un réseau d'aires protégées dont la vocation est la conservation de la biodiversité et des espaces de production au sein desquels les sociétés agro-pastorales pratiquent l'élevage transhumant et une agriculture souvent pionnière. Les logiques qui régissent l'accès à ces deux types d'espace sont extrêmement différentes et souvent conflictuelles. Malgré cet antagonisme apparent entre conservation et production, les décideurs et les organisations internationales soutiennent de plus en plus une approche inscrivant les programmes de conservation de la faune sauvage et de ses habitats dans les logiques de développement durable. Au-delà de cette dichotomie espaces de production v/s espaces de conservation, on observe en périphérie des aires protégées que plusieurs représentations de l'espace co-existent (l'espace étant tour à tour perçu comme terre arable, parcours pastoral, habitat de la faune, terrain privé, zone de cueillette, propriété de l'Etat,...). La superposition dans le temps et dans l'espace des déplacements des différents acteurs engendre un risque de conflit pour l'accès à l'espace (pression foncière et conflits éleveurs/agriculteurs, conflits homme/faune sauvage ou éleveurs/agents de conservation). Compte tenu de cette mobilité, les politiques de gestion de l'espace à des fins de conservation prennent une dimension régionale voire même transfrontalière.

Cette communication capitalise plusieurs expériences de projets de recherche/action et vise la description : (i) du contexte social, politique, économique et géographique dans lequel évoluent les acteurs mobiles (migrants et transhumant) concernés par les programmes de conservation de la faune en Afrique soudano sahélienne ; (ii) des enjeux socio-territoriaux que les acteurs mobiles (migrants et transhumants des zones arides et semi-arides d'Afrique soudano sahélienne) projettent sur l'espace et l'exploitation des ressources de la biodiversité ; (iii) de la typologie des acteurs concernés et une analyse des dynamiques socioéconomiques dans lesquelles ils s'inscrivent, de leurs stratégies d'accès à l'espace et des processus de prise de décision les impliquant (à différentes échelles : du local à l'international)

Stefano BONI

### *Ghanaian farmers' lukewarm reforestation: Environmental degradation, the timber option and ambiguous legislation* / La reforestation tiède des agriculteurs ghanéens : dégradation environnementale, option forestière et législation ambiguë

*The paper addresses the current consequences of the long-term separation of timber and farming rights in the Ghanaian forest belt. Chiefs and the government allocated timber and agricultural prerogatives to different parties (timber firms and farmers respectively). This dual tenure has generated hostile regimes of land utilisation provoking immense waste of timber, slashed and burnt in cultivation practices, and of cocoa plantations, destroyed during timber harvesting operations. The impossibility of agroforestry under such land tenure scheme led to the indiscriminate destruction of trees and triggered a rapid and drastic degradation of the environment. Over the last decade, the Ghanaian government has intended to create the legal background with the view of facilitating reforestation schemes aimed at safeguarding a threatened forest environment and regenerating timber resources that are being rapidly depleted. Recent legislation was passed to ensure timber rights to planters but failed to address the ambiguities of existing 'customary' and constitutional land tenure with regards to the attribution of timber ownership. The legislation, in particular, fails to recognise clear and unequivocal prerogatives to farmers over the trees they planted as timber rights are subordinated to land rights which have been negotiated between chiefs, farm owners and workers. Timber rights, moreover, have been legally managed not by farmers but by chiefs and the recent legislation has not clearly suppressed the latter's rights. There is also no mention of the right of 'immigrant' farmers, whose prerogatives have been weak, to plant and own trees.*

*The paper describes the consequences of the reforestation policies associated with the above mentioned legal transformations in the Sefwi Wiawso district of the Western Region of Ghana. I explore, in particular, farmers' responses to a development project run by a NGO aimed at stimulating agroforestry. Villagers voiced a sense of insecurity with respect to their timber rights notwithstanding the economic and environmental benefits recognised in agroforestry. Nothing short of the allocation to farmers of the ownership of planted timber – it is argued – will guarantee the farmers' involvement in the reforestation projects which have recently multiplied in southern Ghana.*

Ce texte traite des conséquences actuelles de la séparation durable entre droits sur le bois et droits d'exploitation agricole dans la région forestière ghanéenne. Les chefs et le gouvernement ont alloué des droits d'exploitation agricole et des droits sur le bois à différentes parties - agriculteurs et compagnies forestières, ce qui induit des régimes d'utilisation du sol contradictoires et provoque un immense gaspillage de bois, coupé et brûlé pendant les pratiques agricoles, et de plantations de cacao, détruites pendant les opérations d'extraction du bois. Cette dernière décennie, le gouvernement ghanéen a essayé de promouvoir la création d'un cadre juridique en vue de faciliter la reforestation, sauvegarder l'environnement forestier et régénérer des ressources en bois qui sont en train de s'épuiser. La législation récente vise à assurer aux planteurs des droits sur le bois mais elle n'a pas résolu les ambiguïtés des normes coutumières et de législation constitutionnelle relativement aux droits de propriété sur le bois. En particulier, la législation ne reconnaît pas aux cultivateurs de prérogatives claires sur les arbres qu'ils ont plantés, dans la mesure où les droits sur le bois sont subordonnés aux droits sur le sol qui ont été négociés entre chefs de village, propriétaires terriens et producteurs. En outre la législation récente n'a pas modifié le fait que les droits sur le bois sont administrés par les chefs de village plutôt que par les agriculteurs. Il n'est enfin pas fait mention des droits des cultivateurs immigrés de planter et posséder des arbres.

La communication décrit les conséquences des politiques de reforestation associées à ces transformations juridiques dans le Sefwi Wiawso District de la Western Region du Ghana. Je traite surtout des réactions des agriculteurs relativement à un projet de développement conduit par une ONG destiné à promouvoir l'agroforesterie. Face à ce projet, les villageois témoignent d'un sentiment d'insécurité relativement à leurs droits sur le bois, malgré les bénéfices environnementaux et économiques reconnus des activités agroforestières. Je défends la thèse selon laquelle seule l'attribution de droits de propriété sur les arbres plantés pourra garantir la participation des agriculteurs aux projets de reforestation qui se sont multipliés récemment dans le Ghana du sud.

## **Fernando SAAVEDRA**

### **La constitution d'aires forestières et naturelles protégées au Mexique. Les réglementations environnementales « globales » à l'épreuve des dispositifs locaux de tenure foncière dans trois contextes locaux**

Cette communication se propose d'analyser aux processus de négociation et de proposition associés aux situations de conflits entre les acteurs des politiques publiques, en référence aux dispositifs locaux associés au type de régime foncier. Deux études ont été réalisées dans cette perspective dans deux zones du Mexique: la Réserve de la biosphère du papillon Monarque, au Michoacán, et le District d'Ixtlán, Oaxaca, où le Ministère de l'environnement (SEMARNAT) a mis en place un dispositif de contrôle de l'exploitation du bois dans les forêts possédées en propriété communale. Les deux études de cas montrent que l'intervention publique visant à isoler et contrôler certaines zones anthropisées pour en réguler l'usage et en conserver les ressources est nécessairement remodelée par: les contraintes d'ajustement entre les objectifs de durabilité biologique et les logiques des acteurs dans des contextes locaux régionaux et nationaux où la pauvreté rurale est devenu un enjeu politique majeur; les stratégies propres aux différents groupes d'acteurs impliqués dans la gestion de ces interventions (agents des administrations publiques et des projets, entrepreneurs privés, paysans, etc.), qui contraignent, réinterprètent, négocient et réorientent les dispositions légales en fonction des rapports de force locaux et régionaux.

## **Romain TARAVELLA**

### **Analyse stratégique de l'impact de la création d'aires protégées en contexte pionnier d'Amazonie brésilienne : le poids de l'enjeu foncier / *A strategic analysis of the impact of new protected areas in regions pioneer of Brazilian Amazon : the weight of land issues***

La région de la *Terra do Meio*, dans le Sud de l'état du Pará, est connue comme l'une des franges pionnières pastorales les plus actives d'Amazonie brésilienne. Afin d'en arrêter la progression, le gouvernement fédéral brésilien a décrété la création, en février 2005, de deux aires protégées où la présence humaine est officiellement interdite, dans la région de la Terra do Meio. Les premières estimations fournies par le groupe interministériel de lutte contre les déboisements en Amazonie brésilienne présentent une réduction de près de 90% des déboisements enregistrés dans la région de la *Terra do Meio* par rapport à l'année précédente. Nous appuyant sur l'ancrage heuristique proposée par la sociologie de l'action collective (Crozier et Friedberg, 1977), nous proposons de montrer comment l'efficacité (dans le court terme tout au moins) de l'action gouvernementale peut s'expliquer par ses conséquences sur le marché informel des terres locales. En effet, la création des aires de préservation environnementale, par la défiance qu'elle provoque chez les acheteurs potentiels de *fazendas* ou de terres, met fin à la reproduction des cycles spéculatifs. Les acteurs locaux ayant perdus la perspective à moyen ou long terme de la vente potentielle de leur *fazenda* ou de leur terre, devront adapter leur stratégie et suspendront (au moins dans le court terme) les investissements en direction de ces dernières.

The Terra do Meio region, situated in the southern Pará state, is known as one of the most dynamical cattle breeding pioneer frontier of the Brazilian Amazon. In order to stop its progression, the Brazilian federal government created, in February 2005, two protected areas where the human presence is officially prohibited, in the Terra do Meio region. The first estimates provided by the interministerial group dedicated to the fight against deforestation in Amazon present a strong reduction of almost 90% of the deforestations recorded in the area in comparison of the last year. Based on heuristic tools designed by the sociology of the collective action (Crozier and Friedberg, 1977), we propose to show how the efficiency (in the short term at least) of the governmental action can be explained by its deep consequences on the informal local land market. Indeed, the creation of the areas of environmental preservation, by the distrust of the potential buyers of fazendas or land which it causes, resulted in breacking the local speculative cycles. The local actors having lost the long-term prospect for the potential sale of the fazenda whom they constitute, will change their strategy and suspend (at least in the short term) the investments in its direction.

## **6A - Les politiques foncières en acte (2) / Implementing land policies (2). Animatrice / chair: Emmanuelle Bouquet**

**Lauréano DEL CASTILLO**

### **Le droit de propriété dans les communautés paysannes au Pérou / Property rights in peasant communities in Peru**

Les communautés paysannes du Pérou, institutions qui incorporent des éléments de l'*ayllu* préhistorique et de la *comuna* espagnole, furent au début de la république, objet de l'ignorance officielle. Cette vision changea, depuis 1920, avec l'établissement d'un traitement constitutionnel spécial, qui établit un régime de protection de leurs terres. Avec le gouvernement de Fujimori, depuis 1993, ce traitement protectionniste des terres des communautés paysannes fut modifié et libéralisé, en permettant aujourd'hui aux *comuneros* la libre disposition de leurs terres. Le nouveau panorama juridique a eu des conséquences dans les communautés surtout en développant un procès origine de nouveaux processus, comme celui d'attribution des titres fonciers individuels des terres originalement communales (collectives). Bien que ce processus puisse affaiblir un grand nombre de communautés, on peut constater qu'il existe une conception de la propriété communale notamment différente à celle que le droit officiel a sur la propriété. En ce sens, et en reconnaissant la capacité d'adaptation historique qu'ont démontré les communautés paysannes à travers les siècles, on peut dire que le processus d'attribution des titres fonciers individuels ne signifiera nécessairement la dissolution des communautés, sinon la redéfinition de leurs rôles dans le monde rural. Ce processus n'est pas encore achevé et supposera, aussi, une redéfinition du concept traditionnel de propriété communale ainsi que d'autres éléments conceptuels.

*Peasant communities in Peru, institutions combining elements from the pre-Hispanic ayllu (Indian commune) and the Spanish commune, were at the beginning of the Republic the object of an official disregard. This situation changed in 1920, when a special treatment including a regime of constitutional protection for their lands was established. Since 1993, during Fujimori's government, this protectionist treatment of peasant lands has been modified and liberalized, being now allowed the free disposal of communal lands. These legal changes have mainly influenced communities through the fostering of an individual titling process of lands originally belonging to the community. Even though it is undoubted that this process could weaken a lot of communities and, in fact, mean their disappearance, there is proved that exists a communal property conception which differs with the official right conception regarding property. In that sense, admitting the historical adaptation ability communities have shown throughout the years, it can be affirmed that the process shall not necessarily mean the communities' dissolution, but their role redefinition. Nevertheless, this process is open and will involve a redefinition of the traditional concept of communal property and other instruments.*

**Stefan DORONDEL**

### **Transparency of land administration in Romania. An assessment tool for policy-makers / La transparence de l'administration foncière en Roumanie. Un outil d'évaluation pour les décideurs**

The objectives of this project is to issue a tool to assess the transparency of land administration, looking more precisely to the gap between the land reform laws and the laws implementation at the local level. The solutions for land administration vary from one commune to another because the law leaves a lot of room for interpretation to mayors. The most numerous court suits from the history of Romania, about 1 million cases, as well as the conflicts spread throughout rural areas show us that this kind of project is absolutely necessary. This tool for assessing the transparency of land administration is meant to address these problems to the policy makers. It supposes to be a very simple, less financial and staff resources demanding tool for assessing

*the transparency of land administration. But even if it is a tool meant to serve the policy makers the approach, including the methodology, is one of a social scientist which considers the land not only in strictly economic and political terms but in cultural terms as well.*

L'objectif de ce projet est de construire un outil pour évaluer la transparence de l'administration de la terre. On s'intéresse plus spécifiquement aux interstices existant entre les lois de réforme agraire et la mise en œuvre de ces lois au niveau local. Les solutions trouvées par l'administration locale sont assez déférentes d'un village à l'autre, et le cadre légal laisse une marge d'interprétation importante aux maires. La Roumanie post-socialiste expérimente d'ores et déjà le plus grand nombre de procès dans toute son histoire – près d'un millions de cas. Nous considérons donc l'outil d'évaluation de la transparence de l'administration foncière proposé comme extrêmement important. Cet outil demande peu ressources financières et humaines. Même si l'outil s'adresse aux politiciens, il intègre, au delà de considérations économiques et politiques, une dimension culturelle.

**Johannes STAHL, Juliana SHLLAKU**

***Assessing transparency in land administration. First results from Albania / Une évaluation de la transparence de l'administration foncière. Premiers résultats en Albanie***

*Land administration is of great economic and political significance in Albania and other Central and Eastern European countries. While for many rural dwellers land has remained one of the most important productive resources, putting land rights into de facto benefits is often constrained by bureaucracy and other governance problems. Changes in land ownership, for instance, are often complicated by administrative requirements. Land disputes are common and often have to be resolved through prolonged court procedures. Land administration, therefore, often limits the actual value of individual land titles. This paper introduces a tool for assessing the transparency of land administration. The tool consists of instructions to a detailed questionnaire covering issues regarding land transactions (buying and selling, inheriting), taxation, registration of land titles, monitoring of land use, sanctions against land misuse, the complaint system, and mechanisms of conflict resolution. The questionnaire allows an in-depth analysis of different systems of land administration as well as their shortcomings. The tool serves to empower non-governmental actors in rural Albania and elsewhere in South-eastern Europe. It is applied by an Albanian advocacy-NGO in cooperation with whom the tool has been developed.*

L'administration de la terre est l'un de plus importants défis économiques et politiques en Albanie et dans d'autres pays de l'Europe Centrale et Orientale. Tandis que pour beaucoup des ruraux la terre est restée la plus importante ressource productive, l'appropriation foncière est souvent contrainte par la bureaucratie et par des questions gouvernementales. Les transferts de propriété sont ainsi souvent compliqués par des conditions administratives. Les conflits sur la terre sont communs et souvent doivent être résolus par des procédures juridiques prolongées. L'administration de la terre, donc, limite souvent la valeur réelle des titres de propriété. Le but de cet article est de présenter un outil pour évaluer la transparence de l'administration de la terre. L'outil se compose d'un questionnaire détaillé concernant les transferts fonciers (achats, ventes, héritage), l'imposition, l'enregistrement des titres de propriété, la surveillance de l'utilisation de la terre, des sanctions contre les abus, le système de plaintes et les mécanismes de résolution de conflit. Cet outil permet une analyse détaillée de différents systèmes d'administration de la terre aussi bien que leurs imperfections. Il sert à autoriser les acteurs non gouvernementaux en Albanie rurale et ailleurs en Europe du sud-est. Il en est développé et appliqué par une O.N.G. albanaise en coopération avec l'université Humboldt.

**E.H. Seydou Nourou TOURE**

***Transferts des ressources foncières et modes de gestion des terres au nord du Sénégal après 1960 / Land management and transfers in Northern Senegal***

Ce travail cherche à mettre en évidence les problèmes liés à la gestion et au transfert des ressources foncières, ainsi que les enjeux et les conflits qu'ils suscitent au sein des familles et entre les générations dans la moyenne vallée du Sénégal, précisément dans la partie correspondant aux départements de Maatam et de Podoor, c'est-à-dire grosso modo à l'ancien territoire de la Confédération du Fuuta Tooro. La terre occupe une place centrale dans l'espace de production de cette zone. Le contrôle de cette ressource est source de compétition et de conflits, souvent liés à sa transmission à différents bénéficiaires. Les règles qui commandent l'accès à la terre varient avec le mode de gestion foncière. La tenure indigène privilégiait l'accès de la terre aux descendants des familles propriétaires, ce qui favorise un morcellement de la propriété car le nombre de parcelles croît avec celui des héritiers. Avec l'entrée en vigueur de la loi sur le domaine national, en 1964, de nouvelles règles sont promulguées qui ne permettent pas d'enrayer le jeu des structures sociales traditionnelles dans la gestion et la redistribution des terres. Cette zone jouit d'un potentiel d'irrigation considérable avec la présence du fleuve Sénégal et la construction des barrages de Diama (Sénégal) et de Manantali (Mali). La pratique de l'irrigation a provoqué dans ce contexte sahélien, des changements dans les

systèmes de production avec l'entrée en jeu, en 1965, de la Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta (SAED). Le mode de gestion proposé par cette société de développement met en cause l'implication des acteurs dans les processus décisionnels. La redistribution de la terre pose ainsi le problème du mode d'accès à la terre qui dépend du contexte politique, au sens des rapports de pouvoir établis sur la terre depuis la période coloniale.

*This study addresses issues related to land management, transfers, stakes and conflicts prevailing among families and generations in the mid-valley of Senegal River, precisely in areas located in northern Senegal and corresponding to the departments of Maatam and Podoor, that is to say roughly to the former territory of the Confederation of Fuuta Tooro. Land has a critical role in the production system of the Senegal River valley. Land control raises competition and conflicts linked to its transfer to beneficiaries. The rules that command access to land vary with the land tenure. Indigenous tenure used to favour the heirs of landowners families, what implies the division of properties: the number of land parcels rise with that of the heirs. The promulgation of the "loi sur le domaine national" in 1964 defines new rules for land management. These rules did not permit to stop the influence of traditional social structure in land distribution. This area benefits from a large potential of irrigation because of the dams (Diama and Manantali) built on the Senegal River. The irrigation implementation has provoked significant changes in the production system since the creation of the "Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta" (SAED) in 1965. Land distribution addresses land access issues that depend of political context, thus focussing on power relationships linked to lands property since the colonial era.*

## **6B - Les dimensions foncières des conflits nationaux / Land dimensions of national conflicts. Animateur / chair: Thomas Bassett**

**Bill DERMAN**

**After Zimbabwe's fast track Land Reform. Preliminary observations on the near future of Zimbabwe's efforts to resist globalization**

*Zimbabwe's fast track land reform has generated significant attention in southern Africa and beyond due to its speed, scale and the forced displacement of land owners and farm workers. Less attention however, has been paid to the broader framework which has been used to support this rapid and often careless transformation of rural Zimbabwe. Land reform is a means not an end. It is a means to address issues of inequality, historical injustices, inefficiencies in production and distribution, poverty in communal areas, et al. In sum, land reform provides the means to achieve complex goals to make life better for some people without harming, certainly not in the longer term, the productive base of a national economy. While arguments for land reform have been well-articulated including resisting globalization and western domination, the national government and ruling party of Zimbabwe have not directly expressed their views of what Zimbabwe should be like following its land reform. It is a surprising silence given the importance that the land issue played in the constitutional referendum of 2000 and the following parliamentary and presidential elections and the growing economic crises in Zimbabwe. In one effort to examine the potential consequences of fast track land reform, Sam Moyo and Paris Yeros in their recent book suggest that Zimbabwe is on the cusp of a national democratic revolution. In contrast, this paper examines the little that is known about the vision for Zimbabwe's rural areas in the government owned press and statements by the ZANU-PF political leadership. It asks what are the most likely potential paths given the rich historical, legal and ethnographic literature on rural Zimbabwe? It examines what we might expect in the context of what we know about the ruling party and how the state has acted in the recent past toward its communal and resettlement areas. It will also consider what class forces will be like in the contemporary period and therefore why there will not be any 'revolution' but rather the continued impoverishment of rural families unless they have wage earners abroad. It is argued that fast track land reform has diminished rather than expanded the possibilities for a genuine transformation of rural society. In turning its back upon the multiple changes in production, distribution and consumption that have characterized Zimbabwe since 1990, ZANU-PF seeks a repeasantized and politically loyal subject population that will not contest the party's nationalization of key national resources for its own benefit.*

**Léonidas HITIMANA**

**La place du foncier dans les conflits en Afrique de l'Ouest : les cas de la Côte d'Ivoire, du Libéria et de la Sierra Léone**

Jonas IBO

**Retraits de terres sur les anciens fronts pionniers de Côte d'Ivoire : l'expression d'une crise de transition intergénérationnelle / *Land withdrawals in former pioneer fronts in Côte d'Ivoire as an expression of an intergenerational transition crisis***

Depuis le milieu des années 1990, les « jeunes » autochtones des anciens fronts pionniers de Côte d'Ivoire procèdent à des retraits systématiques des terres que leurs parents avaient cédées aux étrangers. Ces retraits concernent majoritairement les réserves de terres constituées par les migrants. Ces « jeunes » justifient leurs actions par le manque de terre qui les contraindrait à remettre en cause les contrats passés par leurs parents avec les étrangers. L'ampleur du phénomène est tel que les retraits de terre constituent aujourd'hui la première cause des conflits fonciers dans ces zones. Le phénomène n'est pourtant pas nouveau en Côte d'Ivoire. Dans les années 1920 déjà, les lieutenants-gouverneurs de cette colonie d'alors faisaient état de retraits de terres et de leurs conséquences. Des cas de retraits de terre ont également donné lieu, en 1978, à des affrontements meurtriers dans le canton bakwé de Soubré. Toutefois, le phénomène diffère aujourd'hui par son ampleur spatiale (toutes les zones forestières le vivent au quotidien) et par la qualité et la diversité sociologiques des principaux acteurs (les jeunes autochtones bénéficiant de la bienveillante complicité des aînés sociaux et parfois de certains éléments de l'administration civile et forestière).

Contrairement donc aux retraits de type ancien à caractère « préventif », ceux en cours actuellement traduisent plus l'incapacité des acteurs locaux de l'arène socio-foncière à inventer des mécanismes institutionnels appropriés afin d'assurer une transition intergénérationnelle paisible. En conséquence, cette communication s'articule autour des deux hypothèses interprétatives suivantes : premièrement, le phénomène de retrait de terre relève de processus relatifs aux transitions intergénérationnelles tant au sein des familles autochtones qu'entre les différentes communautés en présence sur les anciens fronts pionniers ouest ivoiriens. Deuxièmement, cette situation est complexifiée par les évolutions socio-économiques et politiques actuelles que connaît la Côte d'Ivoire.

*Since the mid-1990, autochthonous, youngsters from the former Migration Fronts of Côte d'Ivoire embarked in a systematic land withdrawal that was originally attributed to foreigners by their parents. The land concerned with this is fallow fields and some other type of land set aside by the migrants. For the youngsters their attitude is justified because of the lack of land. Hence, they are compelled to reconsider past contracts passed by their parents with foreign migrants. The extent of the phenomenon is such that land confiscation has become the most important cause of conflicts in the area. The phenomenon is not new in Côte d'Ivoire. During the 1920s, governors from this colony mentioned land confiscation problems and their possible consequences on society. Some land withdrawal cases also resulted in 1978 to serious in the Bakwé province of Soubré. Today, however, the phenomenon is on the increase (all the population in the forest areas live it in a daily basis), with differences in terms of the nature and the sociological makeup of the actors (the youngsters benefit from the complicity of the elders, and at times from that of the Administration and of the forest rangers).*

*Contrary to the ancient method of land withdrawal, with a preventive character, those taking place today express in better terms, the incapacity of local actors from the sociological aspects of the land-tenure arena, to devise adequate institutional mechanisms that would allow to insure a peaceful intergenerational transition. As a consequence, this communication can be built around the following two interpretative hypotheses. First, the land withdrawal phenomenon can be linked to intergenerational processes both within the autochthonous families and the different communities in presence on the different pioneering fronts in the western part of the Country. Secondly, this situation has been exacerbated by the different socio-economical changes that are presently going on in Côte d'Ivoire.*

**Mariatou KONE**

**Foncier rural, citoyenneté et cohésion sociale en Côte d'Ivoire**

Il y a une campagne médiatique autour des conflits entre autochtones et non ivoiriens en Côte d'Ivoire, mais la réalité quotidienne montre que les litiges ou conflits sont aussi importants sinon plus importants entre ivoiriens membres d'une même famille autochtone, entre générations d'une même famille autochtone et entre générations de différentes familles. Les conflits intercommunautaires ne sont que le reflet des tensions intra familiales ((a) coexistence de générations différentes dans une même famille avec confrontations d'intérêts (jeunes/vieux), b) le déroulement des générations qui touche à la question de la transmission entre générations (enjeux spécifiques : exemple héritage), la question de la constitution de la classe des jeunes (avec esprits différents), renouvellement des élites villageoises).

On essaie ici de montrer comment des réformes politiques entreprises par l'Etat ivoirien ont contribué à rendre encore plus floue l'expression des droits fonciers. Trois lois, bien que portant sur des domaines différents, ont une forte imbrication : la loi n°98-750 relative au domaine foncier rural, le code civil relatif au mariage et à la succession (la loi 64-375 relative au mariage, la loi 64-379 du 07 octobre 1964 relative aux successions et la loi 64-380 relative aux donations entre vifs et aux testaments) et le code de la nationalité. La nationalité qui n'était pas un facteur limitant dans l'obtention du titre foncier en Côte d'Ivoire, le devient à

partir de 1998 selon la loi relative au domaine foncier rural. La nationalité ivoirienne n'est obtenue que selon les dispositions des articles 6 et 7 nouveaux de la loi 72-852 du 21/12/72. Désormais, c'est le droit du sang qui prévaut. Or parmi les immigrants d'origine burkinabé, constituant le plus important lot des ruraux étrangers en Côte d'Ivoire, aucun ne possède un titre foncier mais pratiquement tous ont acquis des terres depuis de longues années parfois avant même les indépendances, et se considèrent « propriétaires » et disposant de nombreux droits. 47,3% parmi eux sont nés dans ce pays et estiment bénéficier du droit du sol et des avantages et privilèges qui y sont rattachés.

Les jeunes autochtones profitent de cette loi pour « arracher » ou menacer d'arracher les terres à tous ceux qui sont étrangers (allochtones et non ivoiriens), remettant de fait en cause les termes des transactions passés ou avec leurs parents ou avec les leaders de leur famille, mettant en mal le système ou l'institution du tutorat qui a toujours prévalu dans la sous-préfecture. « L'arrachage » ou la menace d' « arrachage », le retrait ou la menace de retrait de terre font désormais partie du dispositif stratégique de ces acteurs eux-mêmes menacés dans leur propre famille lignage. A l'instar de plusieurs régions du pays, trois villages de la sous-préfecture de Gboguhé se trouvent confrontés à cette nouvelle mouvance ; il s'agit de Gboguhé village, de Zahia et de Loboguiguia. Cette zone fait partie du deuxième front pionnier ouvert en Côte d'Ivoire (le Centre-Ouest). Qu'est-ce que le tutorat ? Comment il fonctionnait ? Que devient-il actuellement avec les réformes (nouvelles et anciennes)?

**Leif MANGER**

#### **Resource conflict as a factor in the Darfur crisis in Sudan**

*The paper will deal with the broader understanding of the current crisis in Darfur, Sudan. A special focus should be on the major adaptational groups in Darfur and we should seek to develop a perspective that allows us to see the dynamic interrelationships of Darfuri agro-pastoral communities, and how varying external and internal circumstances may produce peaceful relationships as well as violent ones. It opens for an understanding of the distribution of groups, seeing their migration around the region. We can see how adaptive processes, such as coping with drought, shift between agriculture and pastoralism etc. have been not only adaptive processes, but have also been characterised by shifts in identities. And we can see how such links affect the boundaries between groups, making them fluid rather than fixed and how the groups, seen as "moral communities", might not necessarily coincide with the boundaries of ethnic groups or eco-zones. Furthermore it allows us to see the development of the contemporary states in a wider perspective, seeing how national boundaries have interfered with existing links between groups, how problems between groups on the borders become nation state problems, and how commercialisation and general modernisation shape the adaptive responses of groups. We also see innovative processes, e.g. smuggling, becoming important strategies for people living on the borderland. Similarly the arming of the states as well as local groups, give many problems an escalating character. Applying the perspective will also show that the groups have not been static entities, captured within their "history" and "traditions". Contrary to claims from the GOS there has always been differentiation, people who succeed and people who fail. Poor people are vulnerable during droughts, rich people might benefit from the same drought. Following up on such points would require discussions on land tenure issues and the extent to which traditional land tenure systems can be adhered to or modified in order to return to a more peaceful situation in the area. Can IDPs return be able to use their lands without major confrontations with whoever moved into their territory after they left ? The return of refugees and the revival of local economic life, both in agriculture and in the sense of opening of pastoral migration routes are keys to normalization but this requires a platform that the parties can accept. Agricultural land has been destroyed, and irrigation ditches smashed and these are more than technical issues. Such structures signify that land is being used, and when such signs are gone land grabbing can go on.*

#### **6C - Mobilités et dynamiques foncières intra-familiales / The interplay of mobility and intrafamily land access dynamics. Animatrice / chair: Pascale Maïzi**

**Alberto DEL REY, André QUESNEL**

#### **Les implications intrafamiliales, intergénérationnelles et migratoires des politiques foncières au Mexique. Le cas du sud de l'Etat du Veracruz / Intra-family, intergenerational and migratory implications of the agrarian policies in Mexico. The case of rural populations in Southern Veracruz, Mexico**

Au Mexique, les politiques foncières dans le cadre de la Réforme agraire, et de l'institution agraire issue de la Révolution, l'*ejido*, ont profondément marqué les dynamiques sociales et familiales dans les localités et les communautés rurales. L'objectif de cette communication est tout d'abord de montrer les relations étroites entre les politiques foncières et les dynamiques familiales et générationnelles au cours de l'histoire agraire mexicaine. Il est en second lieu de souligner les conséquences de la loi foncière de 1992 sur la reproduction



sociale des familles et des communautés rurales en les comparant avec les familles vivant sous le régime de la propriété privée. Ce travail s'appuie sur une enquête démographique et foncière réalisée en 1999 dans le sud de l'état du Veracruz auprès d'un échantillon de 940 familles et sur un suivi en 2002 auprès d'un sous échantillon de 70 familles.

La loi agraire de 1917 confère à l'ejido ou la communauté indienne la propriété sociale du foncier, les individus n'ayant qu'un droit d'usage. Un mode de transmission relativement rigide en découle tant au niveau de la communauté que des familles : interdiction de vente, un seul successeur de la parcelle exploitée désigné en fonction des mérites reconnus par la famille et la communauté. Les pères de famille, exerçant le contrôle de leurs enfants dans ce cadre fortement hiérarchisé de l'ejido, ont pu dans une première période opérer une forte rétention de ces derniers dans l'espace de la localité ou de la région. Par la suite, les autorités de l'ejido ont été conduites à exiger de l'Etat des ajustements (nouvelles dotations, parcellisation, etc.) leur permettant d'assumer cette régulation générationnelle. La réforme et la nouvelle loi agraire de 1992, apparaissent comme la dernière étape de ce que nous avons appelé le cycle de l'ejido. Avec le processus de certification des parcelles exploitées par les familles, l'ejido perd le contrôle des générations les plus jeunes ; cependant la loi obligeant toujours la désignation d'un successeur unique, une grande incertitude s'installe dans les rapports intergénérationnels, la compétition voire les conflits intrafamiliaux s'aiguisent. De plus, avec la pulvérisation du parcellaire, le foncier perd de son intérêt comme bien productif pour la majorité des familles, mais recouvre une grande utilité sociale comme instrument de captation de ressources externes de tout ordre et plus particulièrement les emprunts permettant de financer la migration internationale. En effet, les plus jeunes générations ne sont plus soumises à des « assignations à résidence » comme les obligeait la loi agraire antérieure, si elles voulaient prétendre accéder au patrimoine foncier de l'ejido ; aujourd'hui, avec la possibilité de mise en gage du titre foncier, la migration de longue durée à la frontière nord du Mexique et aux Etats-Unis est possible et elle s'intensifie depuis dix ans. L'absence de longue durée s'incorpore dès lors comme un élément central des relations intrafamiliales et intergénérationnelles. Il apparaît de nouveaux acteurs dans l'ordre de la succession en ce qui concerne le patrimoine foncier et il s'établit de nouvelles relations au sein de la famille et de la localité. Il en résulte en retour de nouvelles formes de patrimonialisation et de circulation des biens fonciers au sein de la localité.

*In Mexico, land policies stem from the Agrarian Reform (1917 Law), and from the agrarian institution, the ejido, profoundly marking the social and domestic dynamics in villages and rural communities under social property of land. Therefore, the first aim of this paper is to show the tight relation between land policies on the one hand, and domestic and generation dynamics in rural areas on the other. In this context it is also necessary to analyze the consequences of the 1992 Agrarian Law on social reproduction, and to compare the situation of these families with families under private property regime. This will be the second aim of the paper. The work is based on a socio-demographic survey conducted in 1999 in the South of the state of Veracruz with a sample of 940 families (1999 MORESO survey). Additionally, 70 out of these 940 families were asked in the course of in depth interviews in 2002.*

*The 1917 Agrarian Law assigns the social property of land to the ejido or the indigenous community, where peasants have just a right of usage and do not own the property. The law establishes a rigid land transmission system at the community and family level: selling land is forbidden and there can be only a single successor of the land according to the merits recognized by the family and the community. In this way, the ejido controls the property as well as the social reproduction of the young generations in the community. Within the hierarchical system of the ejido, the head of the family exerts a strong control over his children. This also explains why most of the children remained in the parental village or in the same region. Moreover, ejidal authorities have to negotiate different means of support (subsidies, giving more land, or "parcelling"-distribution of the land, etc.) with the State, in order to allow them to assume this generational regulation. The 1992 Reform and the new Agrarian Law appear as the last stage of the so-called "cycle of the ejido", contributing in a decisive way to transform the Mexican rural family. The certification process of the land involves that the ejido loses the control over the youngest generations, and the responsibility is directly assumed by the head of the family, having the land patrimony as the main resource. However, the new law still allows only for one successor. This is the cause of a big uncertainty, and creates competition and conflicts between the members of the family. On the other hand, the previous fragmentation of the land involves that the land becomes less attractive to most families as a productive good, though it now acquires an important utility becoming an instrument to get external resources of any order; more particularly, it allows for financing international migration through the new certificate. In the new law, the youngest generations are not any more obliged to "remain in the place of residence" in order to reach the land patrimony of the ejido as established by the previous agrarian law. By contrast, today the title of the land is the main instrument for financing long-term migration to the Northern border and into the United States, a flow which has become intensified over the past ten years. It can be argued that this form of long-term absence has now become a central element of intra-family and intergenerational relations. Thus, new actors appear in the heritage process, and new relations emerge within the family and the village. The main conclusion is that this results in new forms of appropriation and transmission of the real estates within the village.*

**Silvia GRIGOLINI**

***The system of inter-generational land transfers and migration (Oaxaca, Mexico) / Transferts fonciers inter-générationnels et migration (Oaxaca, Mexique)***

*Using data gathered in a small village in the valley of Oaxaca, Mexico, this article shows how land access and security can be deeply affected by intra-household and intra-family dynamics and by inter-generational transfers. In the village, inheritance has traditionally been the most common and easiest form of land acquisition for young individuals. This pattern is part of a formal system of mutual aid between generations, and it is regulated by clear rules designed to benefit all those involved (even if not equally). As they approach adulthood, children are expected to receive land from their parents in order to begin an economically independent life, and to later reciprocate the favor by providing old age care to their parents. Thus, while all children typically receive some land, the exact share they can expect is tied to their perceived willingness and ability to provide this service.*

*However, the relatively recent increase in the incidence of emigration from the village, especially towards the United States, is starting to cause changes to this system. On the one hand, it is becoming easier to purchase land without parental help and also less likely, due to physical distance, that children will be able to either take care of parents in old age or cultivate land in the village. On the other hand, migrants often eagerly seek the ownership of family land in order to reinforce their precarious membership in the village, and their improved economic condition allows them to substitute services to be provided to their parents in old age with transfers of cash to them. The villagers' reaction to these changes has been mixed, with both positive and negative consequences.*

A partir de données collectées dans un village des Vallées centrales de l'Etat de Oaxaca (Mexique), cette communication montre comment l'accès à la terre et sa sécurisation peuvent être profondément affectés par les dynamiques intra ménages et intrafamiliales et par les transferts intergénérationnels. Dans ce village, l'héritage constitue le mode d'accès à la terre le plus commun et le plus aisé pour les jeunes. Ce dispositif s'intègre dans un système formel d'entraide entre générations et est régulé par des règles claires visant à un bénéfice commun (même inégalitaire). Lorsqu'ils approchent de l'âge adulte, il est attendu des enfants qu'ils reçoivent de la terre de leurs parents pour assurer leur autonomie économique et plus tard, dans une logique de réciprocité, pour prendre en charge leurs parents sur leurs vieux jours. Alors que tous les enfants reçoivent généralement de la terre, la part à laquelle ils peuvent aspirer est déterminée par la perception anticipée de leur volonté et capacité d'assurer cette prise en charge.

Toutefois, l'augmentation relativement récente de la migration, en particulier vers les Etats-Unis, commence à induire des changements dans ce système. D'une part, il est devenu plus facile d'acheter de la terre sans l'aide parentale et également moins probable, du fait de la distance, que les enfants soient en mesure de prendre en charge leurs parents âgés ou de pratiquer une activité agricole dans le village. D'autre part, les migrants recherchent souvent l'appropriation de terre familiale afin de renforcer leur condition précaire de membre de la communauté villageoise, et leur situation économique plus favorable leur permet de substituer des transferts monétaires aux services à rendre à leurs parents. Les réactions des villageois à ces changements ont été variables, avec des conséquences tant négatives que positives.

**Pierre-Yves LE MEUR**

**Contrôle du travail et accès à la terre : mobilité et relations intergénérationnelles au centre du Bénin**

Le centre du Bénin est caractérisé par une longue histoire de mobilité (comme zone tampon et refuge coincée entre les Etats et chefferies chasseurs et commerçants d'esclaves jusqu'à la fin du XIXème siècle). Depuis les années 1930, les relations intergénérationnelles et les itinéraires d'accumulation ont été fortement influencés par une forte émigration temporaire (vers le Ghana, la Côte d'Ivoire, puis le Nigeria et les villes du Bénin) sur laquelle s'est greffée, à partir des années 1960, une immigration en provenance d'autres régions du Bénin. L'organisation sociale de ces deux formes de mobilité, qui prend souvent la forme d'une relation patron/client, renvoie aux questions du contrôle de la force de travail et de l'accès à la terre et aux ressources naturelles. Elle structure les relations intergénérationnelles aux seins des – et entre les communautés migrantes et autochtones, et contribue, en liaison avec les modalités d'ancrage de l'Etat, à forger une gouvernamentalité spécifique dans cette zone de frontière.

**Pauline MORRIS**

***Socially embedded or socially dispersed? Some perspectives from South Africa on the intra-family and intra-generational dimensions on land***

*Most discourses on land issues have a technocratic focus on, for instance, economic efficiency – usually agricultural production - and legal structures and systems. Many land reform programmes are driven by numerical targets such South Africa's where the land redistribution objective is 30 percent black ownership by*

2015. Conflict resolution is often a major thread. This paper will try to shed light on the diverse and complex social dimensions and linkages that exist both within communal or tribal areas in Africa and South Africa as well between these areas and most urban areas. These linkages include demographic, economic, social, cultural and spiritual interconnections that exist between family members in rural areas and those in the urban areas where most family members earn their income. The interactions and relationships are often reciprocal. The 'home' base in the communal areas is a place of security, of identity and of sustenance. Sustenance may include the caring for children or sick persons (including those with HIV/Aids) as well as monetary support from pension payouts, from agriculture and informal sector activities. An urban based family member often sends remittances in cash or kind back to his or her extended family and provides a place to stay and a network for other members coming into an urban area. Migration to and from an urban area is mostly "circular" or temporary. These interactions are not static. The validity of the term "household" is being questioned. The diverse and complex spatial distribution of family members as they circulate in search of income is splitting up households. This, as well as the influence of urban lifestyles and decreasing access to land and other assets in the communal areas, is creating different inter-generational aspirations and leading to certain inter-generational conflicts. The paper concludes by suggesting that the socio-cultural patterns and dynamics both within rural areas and the linkages between families and between generations be considered in any discourse on land reform. More specific comments, based on the dimensions outlined, are made on the land reform programme currently being undertaken in South Africa. The possible implications of changes to communal tenure systems are highlighted.

## **6D - Pratiques contractuelles et logiques d'acteurs / Contractual practices and actors' rationales. Animatrice / chair: Anne-Marie Jouve**

**Laurence AMBLARD, Jean-Philippe COLIN**

### **Dimension organisationnelle et pratiques contractuelles foncières : les "sociétés agricoles" en Roumanie / Contractual practices and intra-organizational dimensions: the "agricultural societies" in Romania**

Les réformes mises en œuvre dans le secteur agricole roumain après la chute du régime communiste ont conduit à une décollectivisation massive. On observe cependant le maintien de formes associatives de production issues des anciennes coopératives agricoles, les sociétés agricoles. La littérature économique sur la restructuration agricole dans les pays en transition a analysé l'évolution des formes d'organisation en terme d'efficacité relative des structures de production dites collectives et des exploitations individuelles. Par ailleurs, les études, encore peu nombreuses, qui traitent du faire-valoir indirect dans ces contextes ne prennent pas en compte la particularité des associations par rapport aux autres modes de faire-valoir. L'objectif de cet article est (i) de caractériser les relations foncières à la base du fonctionnement des associations de production dans le contexte roumain, et (ii) de caractériser les implications de ces relations sur les pratiques contractuelles foncières des acteurs, sociétés agricoles et propriétaires membres. Notre analyse repose sur des enquêtes réalisées dans la commune de Sebe\_ en Transylvanie. Nous montrons que les sociétés agricoles reposent sur une allocation intra organisationnelle de la terre entre un système de faire-valoir direct et un système de faire-valoir indirect. Nous mettons par ailleurs en évidence l'influence de la dimension organisationnelle sur l'allocation foncière intra organisationnelle et sur le rapport au marché "externe" du faire-valoir indirect.

*The reforms implemented in the Romanian agricultural sector after the collapse of the Ceausescu's regime have led to a massive decollectivization. However, some production associations, named agricultural societies, have remained, on the basis of the former cooperatives of production. On the one hand, the literature about farm restructuring in transition countries has analyzed the evolution of farm organizations with respect to the relative profitability of so-called collective production units and individual farms. On the other hand, the few studies dealing with land tenancy in these contexts do not take into account the specific land tenancy relationships within production associations. This paper aims at (i) characterizing the land organization at the basis of production associations in the Romanian context, and (ii) underlining its consequences for both agricultural societies and their members' land contractual practices. Our analysis is based on a field work conducted in Sebe\_, in Transylvania. We show that agricultural societies rest on an "intra-organizational" allocation of land between a direct farming-type system and a tenancy-type system. We also point out the impact of the organizational dimension on the "intra-organizational" land allocation and on the participation of agricultural societies to the tenancy market.*

Hubert COCHET, Eric LEONARD, Bernard TALLET

**Le métayage d'élevage au Mexique. Colonisations foncières et dynamiques d'une institution agraire dans l'histoire contemporaine / *The dynamics of share' breeding institution along the agrarian colonisation of Tropical Mexico***

Qu'il s'agisse des périodes historiques marquées par la figure de l'hacienda, de celle s'étalant sur plus de 75 années de la réforme agraire post révolutionnaire ou de la période contemporaine, les contrats à part de fruit, pourtant omniprésents dans l'histoire agraire du Mexique, n'ont que récemment attiré l'attention des chercheurs. C'est ainsi que l'on a trop souvent limité les rapports sociaux pré-révolutionnaires au simple face-à-face grand propriétaire – *peón* alors que le faire valoir indirect jouait aussi un rôle majeur dans un grand nombre d'*hacienda*. Plus tard, et alors que le Mexique s'engageait dans un long (1915-1992) et complexe processus de réforme agraire, les tenanciers à part de fruits ne furent jamais reconnus en tant que tel comme sujets de droit agraire et à ce titre bénéficiaires potentiels d'une dotation foncière même si, parmi ceux que l'on considérait comme de simples ouvriers agricoles, beaucoup étaient liés à leur patron par un contrat *a medias*. La libéralisation des transactions agraires, entreprise au Mexique depuis 1992, et de ce fait la reconnaissance légale du métayage, ont fait éclater au grand jour les formes multiples du faire-valoir indirect contemporain. Diverses formes de métayage où celui qui possède la terre, le « bénéficiaire » de la réforme agraire, se retrouve dans une situation de dépendance et de précarité par rapport au preneur qui, lui, est capable d'apporter à l'association tout ou partie des avances aux cultures, du capital fixe, du savoir-faire technique et des réseaux de commercialisation (illustrant la notion de *reverse tenancy*) ont été récemment étudiées (notamment J.-Ph. Colin).

L'élevage bovin, notamment celui consacré aux races à viande, n'a pas échappé à ce foisonnement de contrats de différentes natures, établis notamment entre le possesseur du cheptel vif et celui qui est en mesure d'apporter la terre, et donc les ressources fourragères, autant que sa force de travail. Cette communication propose une analyse de l'origine et de la signification des contrats d'élevage bovin-viande à part de fruit dans les régions tropicales du Mexique. A partir de l'analyse de plusieurs types de contrats *a medias* et de la dynamique des systèmes de production qui en expliquent l'émergence autant qu'ils en sont la conséquence, les auteurs démontrent que le rapport au foncier devient un élément secondaire de la négociation en même temps que s'affaiblit la position de son détenteur, tandis que la maîtrise du capital (fixe autant que circulant) assoie l'hégémonie du propriétaire du cheptel vif et en fait le centre de décision du système d'élevage mis en place. Le nouveau « tenancier », parfois même dépourvu de tout accès direct à la propriété du foncier, mais capable de fournir la quasi-totalité du capital (fixe, circulant, social...) nécessaire au fonctionnement du système de production, prend la place du grand propriétaire d'antan dans les rapports sociaux et l'équilibre des pouvoirs au niveau local et régional. Les auteurs se demandent alors si cette véritable inversion du rapport social au détriment du détenteur du foncier ne conduit pas à un retour à de nouvelles formes spectaculaires d'inégalités exprimées par la reconstitution de grands domaines, non plus fonciers comme le craignaient les opposants aux réformes de 1992, mais capitalistiques et où le véritable tenancier précaire (au sens de l'accès au capital et non à la terre) n'est autre que le petit propriétaire, « bénéficiaire » de la réforme agraire mais minifundiste *de facto* et contraint d'échanger ressources fourragères et force de travail contre capital sur pied et accès aux marchés.

Bernard GONNE

**L'influence du système locatif informel sur le développement durable de la mouskouariculture dans la plaine du Diamaré (Nord Cameroun)**

La plaine du Diamaré se localise dans la province de l'extrême Nord du Cameroun. Elle se caractérise par une forte croissance démographique en zone rurale dont les conséquences se manifestent par des formes variées de saturation foncière. Cette saturation va déclencher une nouvelle façon de gérer les terres qui débouche en réalité sur la monétarisation des modes d'accès à la terre, en l'occurrence, sur celles de *karal*. L'enclassement social dans le contexte foncier de cette région n'a pas entraîné une involution du marché foncier comme l'ont montré Colin Jean-Philippe et Ayouz Mourad (2005) pour le cas ivoirien. Il a plutôt été à l'origine du développement d'un transfert marchand des droits d'accès où la location des terres est devenue monnaie courante. La location des terres dans cette région est appréhendée comme un contrat informel entre un propriétaire terrien et un individu qui désire cultiver sur une de ses parcelles mises en location. Très souvent, ce contrat est d'une année, mais renouvelable en fonction des conditions relationnelles particulières des contractants. La location, surtout celle à court terme (une année ou deux) ne permet pas fondamentalement aux locataires d'exploiter les terres comme le véritable propriétaire. Les techniques culturelles pratiquées par ces derniers ne sont pas en mesure d'assurer la durabilité de la *mouskouariculture* dans la région.

## 6E - Enjeux fonciers de la gestion des ressources renouvelables / Land stakes in renewable natural resources management. *Animateur / chair : Alain Karsenty*

Ibrahima DIA

**Dynamiques foncières, conflits et négociations autour des ressources naturelles renouvelables : le cas de la Haute Casamance (Sénégal) / *Land dynamics, conflicts and negotiation regarding natural resources: the case of High Casamance (Senegal)***

Qu'est-ce qui fait que dans une zone agro écologique aussi fertile et vaste comme la Haute Casamance, on enregistre des concurrences sur les ressources naturelles renouvelables donnant lieu à autant de violence et de conflit social? C'est le point de départ de ma recherche qui repose sur des travaux socio anthropologiques et géographiques antérieurs et sur un travail de terrain qui m'a permis d'opérer une rupture théorique majeure. Dans ce contexte de concurrence et de conflits exacerbés, on note des espaces de coopération où l'on peut déceler des stratégies de sécurisation foncière ainsi que des modalités concrètes de régulation rentrant dans le cadre d'un pluralisme institutionnel et d'une gouvernance locale en construction et qui a du mal à prévoir le jeu foncier. Mon analyse porte sur les acteurs, aussi bien individuels que collectifs, les systèmes d'action, les règles produites, les enjeux, les rapports entre acteurs et les stratégies. Elle part de l'hypothèse selon laquelle, face à l'enjeu de maîtrise des ressources naturelles renouvelables en Haute Casamance, les acteurs empruntent des itinéraires de sécurisation à travers lesquels ils mobilisent une panoplie de capitaux et de pouvoirs en fonction de leurs statuts social ou politique pour accaparer, imposer une règle ou faire prévaloir un droit ou une légitimité. Les premiers résultats de recherche de terrain révèlent une diversité marquée de conflits, allant du conflit intra villageois au conflit frontalier entre villages sénégalais et gambiens, dans un espace où l'on note une émergence de l'écrit dans le jeu foncier et la présence d'acteurs nouveaux participant à la régulation foncière.

*How can we account for the fact that, in such a fertile and vast agro-ecological area as High Casamance, competition for renewable natural resources is taking place - this competition giving rise to such violence and social conflicts? This questioning is the starting point of my research and it is based on previous socio-anthropological and geographical work as well as on field work. The latter work has enabled me to get to a major theoretical break. Against that backdrop of competition and heightened conflicts, it is worth noting spaces of cooperation where strategies of securing property and concrete modes of regulation are at work. These strategies and modes depend on institutional pluralism and local governance still under construction with local authorities that prove at a loss to anticipate the land property interplay. My analysis focuses on the actors, whether they are individual or collective, the systems of action, the rules produced, the stakes, the relations between the actors, and the strategies. It takes as a starting point the following hypothesis: faced with the stake of mastering renewable natural resources in High Casamance, the actors choose ways of securing through which they mobilize a range of capitals and powers according to their social or political statuses in order to appropriate land, impose a rule or make a right or a legitimacy prevail. The first conclusions reached after field work reveal a strong diversity of conflicts, from conflicts within villages to border conflicts between Senegalese and Gambian villages, in a space where the emergence of writing in the land property interplay and the presence of new actors taking part to land property regulation is worth mentioning.*

Olivier DUCOURTIEUX, Jean-Christophe CASTELLA

**Les réformes foncières dans les montagnes du Vietnam et du Laos. Protection de l'environnement ou lutte contre la pauvreté ? / *Land reform in the highlands of Vietnam and Laos. Protecting the environment or fighting poverty?***

La protection de l'environnement et la lutte contre la pauvreté est au cœur des stratégies actuelles du développement durable énoncées par la déclaration du Millénaire. De nombreux Etats utilisent la réforme foncière comme un outil privilégié de politique agricole pour orienter l'évolution des systèmes de production agricole vers ces nouvelles priorités. Dans les années 1990, les gouvernements du Vietnam et du Laos ont initié des réformes foncières avec le double objectif : (1) d'amener les communautés villageoises à protéger l'environnement forestier ; (2) d'encourager l'investissement des paysans dans des pratiques agricoles plus intensives grâce à la sécurisation de la tenure foncière. Le synchronisme et les similitudes des deux politiques ne sont pas des coïncidences, mais tiennent à la proximité historique entre ces deux Etats voisins, qui sont passés en quelques années du statut de colonie française à une économie communiste planifiée et collectiviste puis au libéralisme économique du socialisme de marché. Les réformes foncières ont bénéficié d'un fort soutien étranger, dans une convergence improbable entre (i) le modèle socialiste de contrôle de la production agricole et des minorités montagnardes, (ii) le libéralisme des banques internationales de développement, (iii) la sylviculture scientifique des pays industrialisés et (iv) le courant conservateur des

institutions environnementalistes. Cependant les différences marquées entre les deux pays, tout comme les diversités régionales au sein de chacun d'eux, conduisent les politiques nationales monolithiques à des résultats contrastés. Deux études de cas menées dans des régions montagneuses voisines mais différentes illustrent les réponses locales aux réformes foncières. La comparaison avec d'autres situations au Vietnam et au Laos montre que les résultats actuels de ces réformes sont mitigés, tant pour la préservation des ressources naturelles que pour la lutte contre la pauvreté. Mais ces deux objectifs sont-ils conciliables ? Nous contribuons au débat en apportant des éléments de réflexion sur les marges de manœuvre locales face aux politiques globales et sur les possibilités d'ajustement des réformes pour concilier le traitement conjoint de problèmes de nature différente (environnement, pauvreté, santé, etc.), avec la prise en compte de plusieurs échelles spatiales et temporelles.

*Environmental protection and poverty alleviation are central to sustainable development as stated in the Millennium declaration. For many States, land reform is a key leverage point in converting farming systems into new ones that better address the new priorities. In the 1990s, the Governments of Vietnam and Laos launched land reforms aimed at: (1) entrusting the village communities with protecting the forests; and (2) prompting the families to invest more in intensive farming as a result of more secure land tenure. It is not by chance that similar policies appeared synchronously in the two countries, as the two neighbouring States share a common history from French colonisation to market socialism, following a period of planned and collectivist economy. Both countries were supported by foreign development agencies in implementing their land reforms. The policy was the result of a timely convergence of goals between groups with diverging interests, i.e. (i) the socialist model implying control over agricultural production and upland minorities, (ii) the free-market model from the international development banks, (iii) the scientific forestry model from industrialised countries and (iv) the conservationist lobby of the environmental organisations. Nevertheless, there are considerable differences in the agricultural situation both within and between the two countries, and these differences explain the contrasting results of national and monolithic policies. Two case studies carried out in neighbouring but different upland regions show how local communities reacted to the land reforms. Comparison with other case studies in Vietnam and Laos revealed that the land reforms have had mixed effects both in terms of preservation of natural resources and of poverty alleviation. Is it possible to reconcile these two goals? This paper contributes to the debate by bringing new insights into local adaptations in the face of global policies. Finally, we propose some adjustments to the land reforms with the aim of reconciling the different aspects of sustainable development (environment, poverty, health, etc.) at complementary spatial and temporal scales.*

**Denis GAUTIER, Baptiste HAUTDIDIER, Seydou KEITA, Faty MBODJ**

### **Coupe de bois et revendications sociales au Mali / *Woodcutting and social claims in Mali***

Au Mali, en milieu rural, quatre modes d'accès à la terre et aux ressources qu'elle porte se superposent. Le système coutumier d'attribution des terres continue de prévaloir au niveau des villages, particulièrement au niveau des terres arables, même si on arrive à un stade de saturation de ces espaces. Issues du processus de décentralisation, les communes, qui peuvent regrouper de 10 à 20 villages, tentent de leur côté de devenir un intermédiaire entre l'Etat et les populations locales en matière de gestion des ressources, même s'il n'y a pas encore eu dévolution de domaine aux communes. En marge de ces deux processus, des acteurs essentiellement urbains négocient avec les autorités villageoises de l'espace périurbain l'achat de terres qu'ils font cadastrer. Enfin, parallèlement au processus de décentralisation, un transfert des responsabilités de gestion des ressources ligneuses a conduit, à partir de 1998, à des agréments entre les services forestiers et des associations de villageois pour l'exploitation du bois sur des espaces négociés et parfois aménagés. Ces agréments sont sujets à discussion. D'une part la négociation pour la mise en place des associations a été rapide et parfois peu en lien avec les autorités coutumières. D'autre part le contrôle sur l'activité de coupe a été faible. Ces agréments sont cependant pour les villageois le levier de revendications sociales et territoriales à trois niveaux : d'une part, ils l'utilisent parfois comme un moyen d'asseoir une légitimité de l'autochtonie face aux migrants (refondation des associations de bûcherons, exclusion des territoires villageois) ; d'autre part, la coupe de bois peut être un moyen de revendiquer les limites territoriales du village face aux voisins ; enfin, l'exercice du droit de coupe sur le territoire villageois est, pour les autorités coutumières, un levier pour revendiquer une meilleure reconnaissance de leurs prérogatives auprès des pouvoirs centralisés et décentralisés.

*In Mali, particularly in the outskirts of Bamako, four modes of access to rural lands -and the natural resources they bear- have been progressively superimposed. First, the customary land-tenure system still prevails at the village level, in particular with regard to arable lands, even if saturation may be observed in some zones. Second, the municipalities (communes), which result from a recent decentralization process and may be composed of 10-20 villages, have also emerged as an important actor. They have tried to become a broker between the state and local people in matters of natural resources management, but they still lack an officially devolved communal property. Third, urban actors may also negotiate title deeds with customary authorities in outlying villages. Finally, paralleling the decentralization process, a transfer of responsibilities in woody resource management has, from 1998 onwards, led to agreements between the forest administration*

*and village associations of woodcutters, in connection with woodlands that had been the subject of negotiations and sometimes of a basic forest planning. Those agreements are open to question, as the negotiation has usually been as quick (and disconnected from the customary authorities) as the control on the harvesting activities has been weak. These agreements are nevertheless a way of leveraging social and territorial claims of villagers, at three levels: first, they may use it as a way of building the legitimacy of the autochthonous towards the migrant (turnovers in woodcutters' associations, exclusion from village territories). Second, woodcutting may be used to assert inter-village territorial boundaries; finally, the use of a harvesting right on the village territory may be considered for the customary authorities as a powerful lever to secure their claims of a better recognition of their prerogatives, towards central and decentralized powers.*

**Patrice LEVANG, Nicolas BUYSE**

**Droits fonciers coutumiers ou contrôle des ressources naturelles ? Conflits autour du renouveau de la coutume à Kalimantan-Est, Indonésie / Customary tenure rights or control of natural resources? Conflicts around the revival of customary laws in East-Kalimantan, Indonesia**

Selon la constitution indonésienne de 1945, les droits coutumiers ne sont reconnus que s'ils n'entrent pas en contradiction avec les intérêts supérieurs de la Nation. C'est en matière de gestion forestière que cette contradiction est la plus évidente, puisque autant sous le pouvoir colonial néerlandais que sous les auspices de la jeune république indépendante, les peuples forestiers de l'archipel ne sont jamais parvenus à faire valoir leurs droits. La gestion des forêts, ou plus exactement des terres de statut forestier -soit 70% de la surface totale de l'archipel- est confiée au ministère des Forêts. Le pouvoir central ne reconnaît de droits fonciers aux populations locales que sur les terres effectivement cultivées : rizières et plantations. Forêts primaires et recrus forestiers sont considérés comme propriété de l'Etat, en opposition totale avec les droits coutumiers pour lesquels le droit de hache est inaliénable. Sous la dictature du Général Suharto, les populations forestières de l'archipel durent assister au pillage de leurs forêts sans la moindre contrepartie.

La situation devait changer du tout au tout avec la chute de Suharto en 1998 et la mise en œuvre de l'autonomie régionale à partir de 1999. Longtemps méprisées et tenues à l'écart par le pouvoir central, les populations indigènes demandèrent le respect de leurs droits coutumiers et la reconnaissance de leurs revendications foncières. A Kalimantan Est, le retour à la coutume devait s'avérer plus compliqué que prévu. D'une part, les groupes ethniques indigènes ont toujours fait preuve d'une forte mobilité spatiale, d'autre part la province a accueilli par le passé des migrants en nombre largement supérieur aux autochtones. Aujourd'hui, les populations locales se passionnent pour l'histoire et l'archéologie, des disciplines jusque-là ignorées. Le recours à ces disciplines n'a qu'un seul but : prouver l'antériorité de l'occupation du territoire afin de s'approprier le contrôle de ses ressources naturelles.

*According to the Indonesian constitution of 1945, customary rights are only recognized if not in contradiction with the superior interests of the Nation. The contradiction is most blatant in matters of forest management. Under the Dutch colonial rule as well as under the auspices of the young independent republic, the rights of forest peoples over their resources were always denied. Forest management is entrusted to the Ministry of Forestry who controls more than 70% of the total surface of the archipelago. The central power only recognizes tenure rights to local populations on cultivated land: rice fields and plantations. Primary forest and forest re-growth are considered property of the State, in clear opposition to the customary laws for which the right of axe is inalienable. Under the sinewy dictatorship of General Suharto, the indigenous peoples were forced to silently witness the plunder of their forest resources without any compensation.*

*The situation changed entirely with the fall of Suharto in 1998 and the implementation of the regional autonomy from 1999 onwards. For long despised and ignored by the central power, the indigenous populations, sustained in it by indigenist NGOs and the new political parties allowed, asked for the respect of their customary laws and the recognition of their tenure rights. In East-Kalimantan, the revival of adat proved to be more complicated than anticipated. On the one hand, the indigenous ethnic groups always showed a strong spatial mobility, on the other hand, the province has welcomed migrants in numbers largely superior to the natives. History and archaeology became the local populations' new hobbies. The recourse to history and the research of archaeological vestiges have only one goal: to prove the antecedenence of the occupation of the territory, and thus to justify the demands of royalties for the exploitation of natural resources.*

**Monica VASILE**

**Localising laws in village communal forests. A case study in Vrancea Mountains of Romania / L'ancrage local de la législation sur les forêts communales. Une étude de cas dans les montagnes de Vrancea, Roumanie**

*The paper approaches the link between property norms, legal or customary ones, and local variables - community characteristics, population's practices, and management capacity - in the context of collective forest restitution in post socialist Romania. In addition, one of the challenges of the research is to come up with a clarification of the actual support for legal rules and rulers from practices of local population as direct*

*owners and decision-making actors. We illustrate our thesis through a sociological comparative study carried out in ten mountain communities in the Vrancea Region, possessing large forest resources, commonly owned by each village and locally governed in a participatory manner. We want to introduce a 'pure' sociological inquiry in order to explore the perception and support of the whole community for the communal property institutions, including norms, management, benefits, through a statistical analysis providing valid explanations and helping to create typologies on various dimensions. The strength of our statements stems from the methodological elaboration and from the extensive empirical evidence.*

L'analyse s'intéresse aux relations entre les normes de propriété, légales et coutumières, et des variables locales - caractéristiques de la communauté, pratiques locales, capacités de gestion - dans le contexte de la restitution collective de forêt dans la Roumanie post-socialiste. En outre, un des objectifs de la recherche est de proposer une clarification du soutien réel pour les règles légales et les instances régulatrices de la part des acteurs locaux, propriétaires et décideurs. Nous illustrons notre analyse par une étude sociologique comparée effectuée dans dix communautés de montagne dans la région de Vrancea, contrôlant de grandes superficies de forêt sous forme communale au niveau de chaque village et administrées localement à travers une gestion participative. Nous introduisons une dimension purement "sociologique" afin d'explorer la perception de la communauté dans son ensemble relativement aux institutions de propriété communale - y compris les normes, conditions de gestion, avantages – à travers une analyse statistique validant les explications et aidant à créer des typologies sur diverses dimensions. Notre argumentation repose ainsi sur une production méthodologique et sur des évidences empiriques étendues.